



CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

**pour le territoire
SEINE NORMANDIE AGGLOMERATION**

Signature du CRTE le 21 décembre 2021 par :
Madame Virginie SENE ROUQUIER, Sous-Préfète des Andelys
Monsieur Frédéric DUCHE, Président de Seine Normandie Agglomération (SNA)

En présence de :
Monsieur Laurent Tessier, Directeur de la Direction Départemental des Territoires et de la Mer (DDTM)
Monsieur Thomas Durand, Vice-Président Urbanisme, politique agricole et coopération communale de SNA
Monsieur Christian Le Provost, Vice-Président Ecologie, transition énergétique et valorisation des déchets de SNA



CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE pour le territoire **SEINE NORMANDIE AGGLOMERATION**

ENTRE

Seine Normandie Agglomération

Représenté par Monsieur Frédéric DUCHÉ, Président de Seine Normandie Agglomération, autorisé à l'effet des présentes suivant délibération en date du 8 juillet 2021,

Ci-après désigné par SNA

ET

L'État

Représenté par Monsieur Jérôme Filippini, Préfet de l'Eure,

Ci-après désigné l'État,

D'autre part,

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

PRÉAMBULE

Dans le prolongement de l'accord de partenariat signé avec les régions le 28 septembre 2020, qui se traduira dans des contrats de plan État-région (CPER) rénovés d'une part, dans les Programmes opérationnels européens d'autre part, le Gouvernement souhaite que chaque territoire soit accompagné pour décliner, dans le cadre de ses compétences, un projet de relance et de transition écologique à court, moyen et long terme, sur les domaines qui correspondent à ses besoins et aux objectifs des politiques territorialisées de l'État, dans le cadre d'un projet de territoire.

La transition écologique, le développement économique et la cohésion territoriale constituent des ambitions communes à tous les territoires : elles doivent être traduites de manière transversale et opérationnelle dans la contractualisation, qui est aujourd'hui le mode de relation privilégié entre l'État et les collectivités territoriales,

sous la forme de contrats territoriaux de relance et de transition écologique (CRTE). Le Gouvernement poursuit, au travers de ces nouveaux contrats, l'ambition de simplifier et d'unifier les dispositifs de contractualisation existants avec les collectivités.

ARTICLE 1^{ER} : OBJET DU CONTRAT

Les contrats de relance et de transition écologique (CRTE) ont pour objectif d'accompagner la relance de l'activité par la réalisation de projets concrets contribuant à la transformation écologique, sociale, culturelle et économique de tous les territoires (urbain et rural, montagne et littoral, métropole et outre-mer).

Les CRTE s'inscrivent

- Dans le temps court du plan de relance économique et écologique avec des actions concrètes et des projets en maturation ayant un impact important pour la reprise de l'activité dans les territoires ;
- Dans le temps long en forgeant des projets de territoire ayant pour ambition la transition écologique et la cohésion territoriale.

Pour réussir ces grandes transitions, les CRTE s'enrichissent de la participation des forces vives du territoire que sont les entreprises ou leurs représentants, les associations, les habitants.

La circulaire du Premier Ministre n° 6231 / SG du 20 novembre 2020 relative à l'élaboration des Contrats Territoriaux de Relance et de Transition Écologique confirme la contractualisation comme le mode de relation privilégié entre l'Etat et les territoires, associés à la territorialisation du plan de relance.

Le CRTE définit un cadre de partenariat et ses modalités de mise en œuvre pour réussir collectivement la transition écologique, économique, sociale et culturelle du territoire Seine Normandie Agglomération autour d'actions concrètes qui concourent à la réalisation d'un projet résilient et durable. Ces contrats mobiliseront l'ensemble des moyens d'accompagnement existants au profit des collectivités locales, entreprises et populations des territoires engagés. Sur la base du projet de territoire, les dynamiques des dispositifs contractuels existants seront intégrées et articulées.

Le CRTE permet de concrétiser des actions communes de coopération entre les territoires dont les interactions pour des questions d'emplois, de mobilité, de services, de culture, de loisirs, de tourisme... influencent les projets de territoire.

Le contrat contient l'ensemble des engagements des différents partenaires pour l'ensemble de la période contractuelle 2021-2026 : Etat, opérateurs, collectivités, secteur privé.

1.1 Articulation du CRTE avec le CTE pré-existant

A travers une convention d'initialisation au CRTE signée le 23 juillet 2021, les cosignataires se sont engagés à partager l'information nécessaire à une vision commune des enjeux du territoire, en termes de développement économique, d'environnement, de cohésion sociale et territoriale.

Les quatre grandes transitions (écologique, démographique, économique et numérique) seront donc développées dans le cadre de ce contrat, en y intégrant une approche transversale et cohérente des politiques publiques concernées, notamment en matière de développement durable, d'éducation, de sport, de santé, de culture, de revitalisation urbaine, de mobilités, d'économie, d'emploi, d'agriculture et d'aménagement numérique, avec une double approche transversale de transition écologique et de cohésion territoriale. A ce titre, les actions engagées dans le cadre de ce contrat sont respectueuses de l'environnement, en limitant notamment fortement le recours au foncier et en respectant les équilibres en ressources et en biodiversité.

En s'engageant dans un Contrat de Transition Ecologique (CTE), et aujourd'hui dans un Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE), SNA souhaite poursuivre les actions engagées en matière de transition écologique et solidaire.

Les objectifs liés au CTE sont multiples. Les différentes actions inscrites visent à :

- Réduire la dépendance énergétique du territoire, à la fois en augmentant la production locale d'énergies renouvelables et en agissant pour réduire la consommation énergétique globale du territoire (Objectifs à 2040 : réduire de 50% la consommation d'énergie et couvrir à 100% par des énergies renouvelables les besoins énergétiques du territoire) ;
- Réduire la dépendance alimentaire du territoire, en augmentant la production locale d'aliments (mobiliser du foncier) et en approvisionnant localement les cantines. Le territoire vise ainsi un approvisionnement des cantines scolaires à 50% par des produits locaux à l'horizon 2025 ;
- Améliorer le bilan carbone du territoire, et notamment celui de la mobilité. SNA souhaite ainsi, à l'horizon 2025, avoir une flotte de véhicules publics composée à moitié de véhicules propres (électrique, gaz ou bien encore hydrogène), et augmenter la part de véhicules lourds propres (bus, cars ou bien encore bennes à ordures ménagères) ;
- Sensibiliser et éduquer au développement durable, la clé de la transition écologique résidant dans la formation des jeunes à l'éco-citoyenneté ;
- Protéger la ressource en eau, notamment en augmentant le taux de rendement du réseau de distribution (passer à au moins 80% de rendement à l'horizon 2025).

Les actions qui s'inscrivent dans le CRTE viseront à poursuivre et amplifier les démarches engagées en matière de transition écologique et énergétique, de cohésion sociale et territoriale et de redynamisation de l'économie locale. Les axes thématiques du CRTE sont donc définis pour répondre aux enjeux du projet de territoire et du PCAET de SNA.

1.2 Présentation du territoire signataire

Le territoire de Seine Normandie Agglomération et ses partenaires ont souhaité s'engager dans cette démarche de contractualisation.

1.2.1 Périmètre territorial

Crée au 1er janvier 2017, Seine Normandie Agglomération (SNA) regroupe trois anciennes collectivités : la Communauté d'Agglomération des Portes de l'Eure (Cape), la Communauté de Communes des Andelys et de ses Environs (CCAE) et la Communauté de Communes Epte Vexin Seine (CCEVS).

Située à la confluence entre la Normandie et le bassin parisien, SNA réunit 61 communes et 83 000 habitants, et qui s'étend sur environ 700 km². Pourvu de larges vallées très urbanisées dans lesquelles se sont développés trois pôles majeurs structurants (Les Andelys, Vernon et Pacy-sur-Eure), le territoire subit une forte pression foncière de par sa proximité avec l'Île de France et son cadre de vie. Cette situation a été largement accentuée par la crise sanitaire.

Son territoire est traversé d'est en ouest par la Seine, fleuve majeur irriguant depuis des siècles un territoire historique riche. Cette histoire se traduit par la présence de nombreux témoins du passé, tels que Château-Gaillard aux Andelys, la Maison de Claude Monet à Giverny, le Vieux moulin de Vernon ou bien encore le plateau de l'espace, berceau de l'aéronautique française. Sa position dans le faisceau de la vallée de la Seine donne à ce territoire de forts atouts économique.

Les 61 communes de Seine Normandie Agglomération





Château Gaillard, Les Andelys



Maison Claude Monet, Giverny



Le vieux moulin, Vernon



Campus de l'Espace, Vernon

Le territoire de SNA est également marqué par des vallées secondaires, dont les cours d'eau, l'Eure et l'Epte, viennent alimenter la Seine. Au-dessus des vallées s'étendent de grands espaces agricoles où les techniques intensives de production ont fortement marqué le paysage.

1.2.2 Contexte sociodémographique

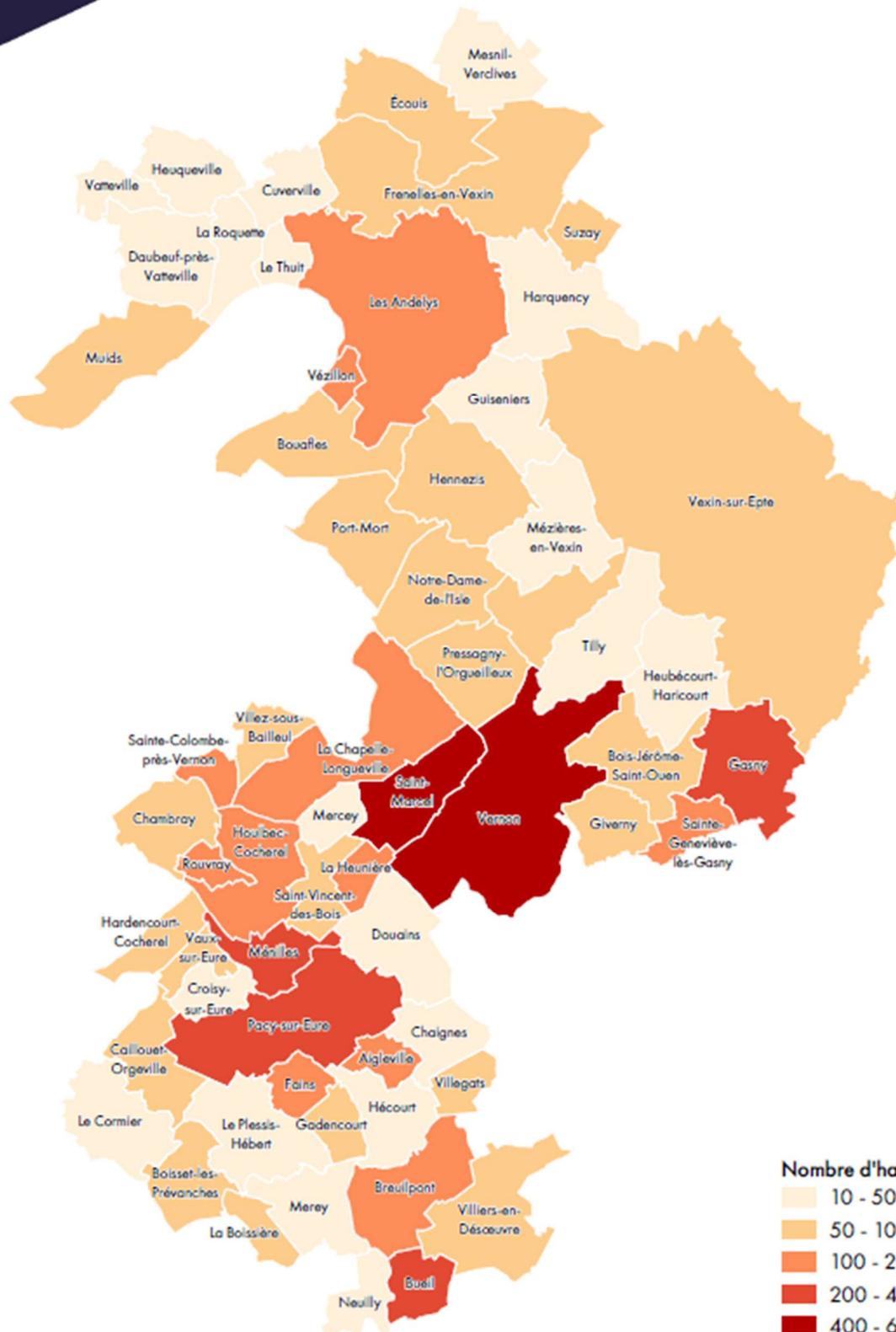
Seine Normandie Agglomération accueille environ 83 000 habitants, dans un territoire à la fois rural et urbain (Vernon / Saint-Marcel : 30 000 habitants, Les Andelys : 8 000 habitants, Pacy-sur-Eure / Ménilles : 7 000 habitants).

Après une très forte progression de la population entre 1982 et 2010 (passage de 66 715 à 83 856 habitants), le territoire de SNA connaît aujourd'hui une diminution de sa population. Celle-ci a en effet diminué de 1.3% environ en 5 ans, pour s'établir à 82 781 habitants. Ce ralentissement démographique s'explique notamment par la baisse des naissances ou encore par une part décroissante du nombre de femmes en âge de procréer (15-49 ans). De plus, le solde migratoire déficitaire contrarie la dynamique démographique naturelle.

La densité de la population de SNA est de 118,9 habitants / km² en 2017, ce qui est supérieur à celle de la Normandie (111,4) ou de la France, mais qui reste une densité moyenne en comparaison à d'autres communautés d'agglomération.

Le territoire de SNA affiche ainsi des typologies de territoires hétérogènes ; il est composé de zones rurales, de centres bourgs, de pôles urbains, d'un pôle urbain majeur qui inclue deux « Quartiers Politiques de la Ville » (QPV). Chacun a donc des spécificités dont il faut tenir compte dans la définition des enjeux et dans la mise en œuvre des actions.

Densité de population par commune

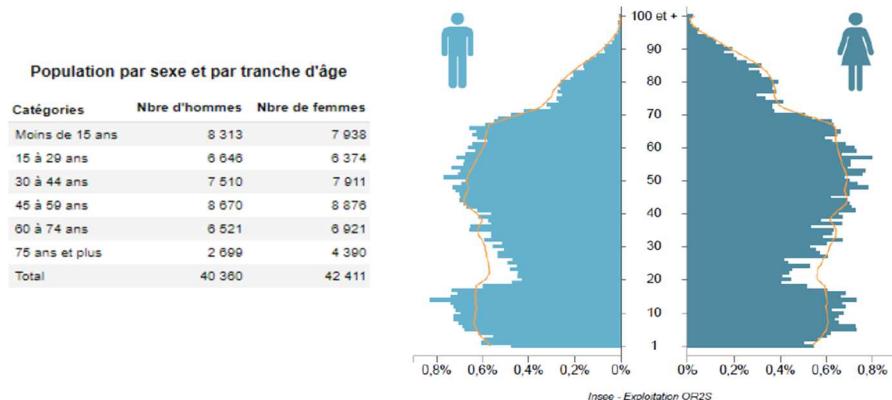


0 2 4 6 8 10 km

Mission SIG - SNA - avril 2021 - IGN, GEOFLA, INSEE

A l'image de nombreux autres territoires français, la population de SNA connaît un processus de vieillissement.

- **Structure démographique de la population de SNA**



La part de la population des moins de 15 ans est relativement importante (19,6 % de la population, ce qui est supérieur à la moyenne nationale). Cependant dès l'âge de 18 ans, une forte diminution est observée, avec des classes d'âges « creuses » pour les jeunes de 18 à 30 ans sur la pyramide des âges ; ce qui s'explique probablement par le départ de ces derniers vers d'autres territoires, notamment pour réaliser des études, accéder à l'emploi ou en raison du coût des logements. Une baisse de la natalité depuis 5 ans, est par ailleurs remarquable.

La part des séniors dans la population de SNA n'a cessé de progresser et a plus que doublé entre 1975 et 2016 (augmentation de 107,30 % entre 1975 et 2016). Aussi, 7089 personnes étaient âgées de plus de 75 ans en 2016 sur SNA, dont 38,9 % vivaient seules à domicile. La pauvreté touche 9,8 % des personnes âgées de 75 ans ou plus, vivant seules dans le département, et environ 6% sur SNA.

80% des personnes âgées souhaitent vieillir à domicile, le parcours de vie et de santé des personnes âgées représente un enjeu important pour que tous puissent vieillir dans de bonnes conditions d'autonomie, y compris, les plus dépendants et fragiles qui représentent 8% des plus de 60 ans et 20% des plus de 85 ans.

Cela suppose de faire appel à des services d'aides et de soins à domicile et de garantir tout au long de leur vieillissement, une réponse adaptée et conforme à l'évolution de leurs besoins.

En période de confinement (17 mars au 11 mai 2020), liée à la crise sanitaire, les personnes âgées vivant seules ont pu être particulièrement vulnérables. L'isolement est en effet susceptible d'avoir des conséquences sur leur santé globale, en complexifiant notamment l'accès aux actes indispensables de la vie quotidienne (faire ses courses, se faire soigner...) et en ayant également des impacts notoires sur leur santé mentale.

La projection de la population à l'horizon 2050 sur SNA démontre que les séniors seraient de plus en plus présents dans la population, en raison de l'arrivée aux âges avancés de la génération du baby-boom et de l'allongement de l'espérance de vie.

Avec 75,6%, la part de la population active de SNA (partie de la population capable de travailler) est supérieure à celle de la France (74%) et à celle de la Normandie (73,4%), selon les données INSEE de 2017.

Les différentes catégories socio-professionnelles sont assez bien représentées sur le territoire.

Catégories socio-professionnelles (15 à 64 ans)	Nombre en 2015	Pourcentage
Agriculteurs exploitants	301	0.8
Artisans, commerçants et chefs d'entreprises	2 273	5.7
Cadres et professions intellectuelles supérieures	5 806	14.7
Professions intermédiaires	10 043	25.3
Employés	10 857	27.4
Ouvriers	10 345	26.1
TOTAL	39 625	100

Avec 25,2% de diplômés de l'enseignement supérieur contre 21,9% dans le département, la présence de cadre dans l'EPCI est relativement importante (23,9%).

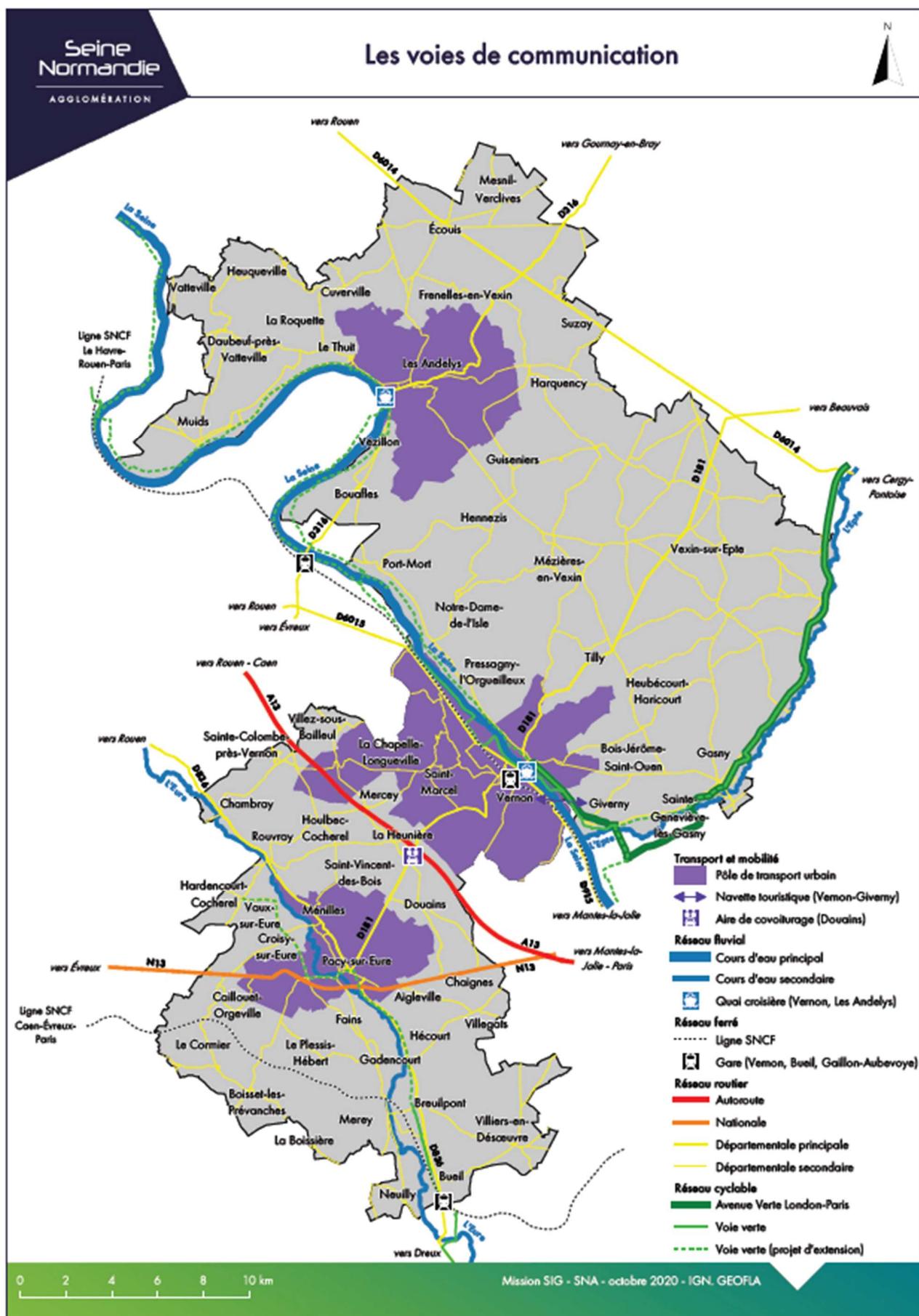
1.2.3 Les mobilités et les voies de communication

SNA s'organise autour de 5 pôles : Vernon/ St Marcel, Les Andelys, Vexin sur Epte, Pacy-sur-Eure et Gasny. Ce territoire, qui bénéficie d'une situation idéale entre Paris et Rouen, est irrigué par 7 grands axes dont l'autoroute A13 et la nationale 13. Il bénéficie ainsi d'une connexion directe avec l'Île de France et l'agglomération rouennaise.

L'autoroute A13, qui irrigue le sud de l'agglomération, est l'axe principal pour la mobilité motorisée. Le territoire a également deux gares ferroviaires, Bueil et Vernon, pour transporter les habitants et visiteurs du territoire vers ou en provenance de Rouen ou bien de Paris. L'agglomération est également maillée par un nombre importants d'axes routiers d'envergure départementale (RD 1 d'ouest en est, RD 181 du nord au sud). Le territoire de SNA bénéficie par ailleurs d'un réseau de bus qui s'inscrit en complémentarité avec le réseau ferré, afin de favoriser l'intermodalité entre ces deux modes de transport notamment.

Enfin, un réseau de voies douces est en cours de constitution et viendra mailler, à terme, le territoire de SNA (Avenue verte London-Paris, Seine à vélo, voies douces d'initiative communale, etc.).

Les voies de communication

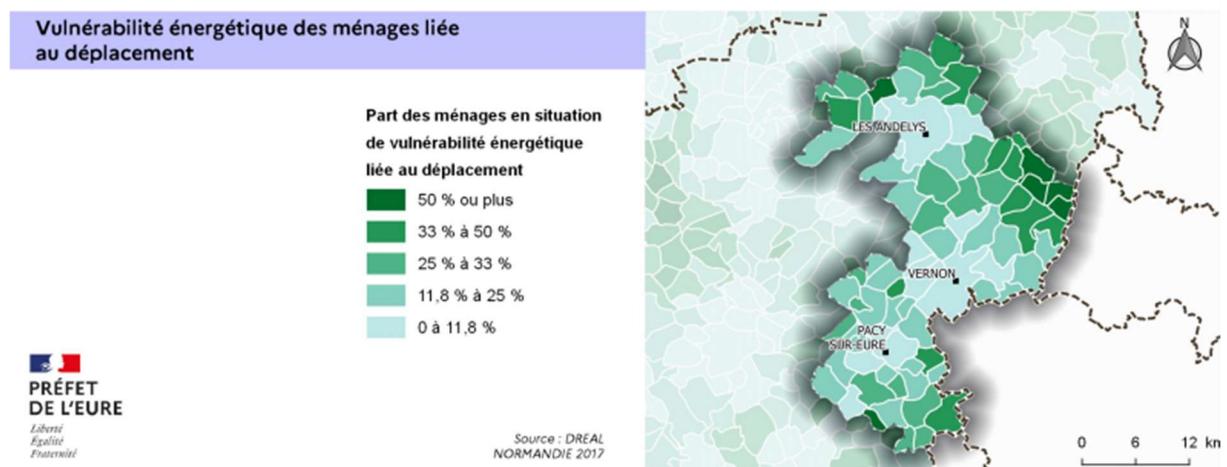


SNA est un territoire à dominante rurale et globalement peu dense, ce qui rend essentielle la question de l'offre de mobilité pour accéder à l'emploi, aux équipements et aux services du territoire. Le manque de maillage offert par les transports collectifs favorise encore aujourd'hui l'usage de la voiture individuelle.

Le trafic routier automobile sur notre territoire a un impact conséquent sur la qualité de l'air et le réchauffement climatique, mais également la qualité de vie du fait de la congestion de certains axes, notamment dans le pôle urbain vernois. Ainsi les mobilités douces doivent être développées.

Pour répondre à ces enjeux, le Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) de SNA, en cours d'élaboration, mise notamment sur les mobilités actives mais pas uniquement. Il a en effet pour ambition principale de renforcer les offres de mobilité collective décarbonées (GNV, électricité hydrogène) en travaillant à la fois :

- sur l'aménagement multimodal des gares, et en particulier celle de Vernon-Giverny,
- sur les offres de rabattement couplées aux offres multimodales (covoiturage, transports collectifs)
- sur les offres de mobilité entre les bassins de vie afin d'adapter l'offre en direction des actifs des nouveaux espaces économiques et des clientèles qui les fréquenteront.



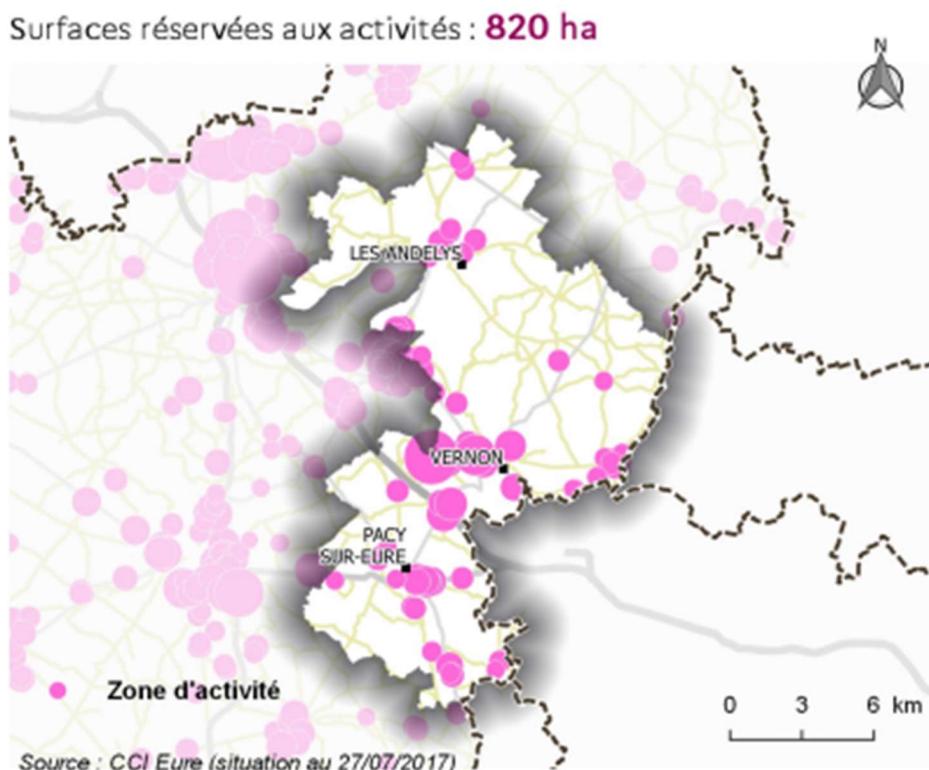
La carte ci-dessus présente la vulnérabilité énergétique des ménages, liée aux déplacements. On entend par « vulnérabilité énergétique liée aux déplacements » une situation où un ménage consacre plus de 4.5% de ses revenus pour l'achat du carburant nécessaire à ses déplacements. Les territoires les plus ruraux de SNA accueillent les taux les plus importants de ménages en vulnérabilité énergétique liée aux déplacements (parfois plus de la moitié des ménages sont concernés).

1.2.4 Le développement économique et l'emploi :

Avec 20 400 emplois et 6 834 entreprises, chiffres INSEE de 2015, Seine Normandie Agglomération est un territoire dynamique. L'industrie, avec notamment la construction aéronautique et spatiale y est d'ailleurs fortement représentée, avec 29% des emplois (contre 24% dans l'Eure et 13.9% au niveau national). Cependant, avec 39% des emplois, le secteur offrant le plus d'emplois est celui du commerce, transports et services divers. L'activité agricole représente quant à elle 2 % des emplois du territoire.

1,18% de la superficie du territoire est occupée par des zones d'activités qui sont localisées principalement dans la partie sud du territoire et en vallée de Seine. SNA doit poursuivre son développement économique par le déploiement de nouvelles zones d'activités. L'implantation d'un village des marques sur la zone d'activités Normandie Parc Nord ou encore la future zone d'activités Normandie Parc Sud sont dans ce cadre des projets majeurs pour le territoire.

Les entreprises du territoire sont principalement situées sur le pôle urbain de Vernon/Saint-Marcel, mais on peut également trouver des établissements de taille importante dans d'autres secteurs géographiques (Les Andelys, Pacy-sur-Eure, Gasny). La carte ci-après présente la répartition des zones d'activités sur le territoire.



L'activité économique est également représentée par le secteur agricole. En effet, Seine Normandie Agglomération compte plus de 44 000 hectares de surface agricole utile, dont 1 194,68 hectares en agriculture biologique. Le territoire compte environ 400 exploitations agricoles, principalement situées sur les communes de Vexin-sur-Epte et des Andelys. Une part non négligeable de ces exploitations a intégré la logique de développement des produits locaux, assurant ainsi une production locale de produits alimentaires, participant à l'image et à l'attractivité de l'agglomération.



Seine Normandie Agglomération est aussi une terre d'accueil pour le tourisme. Giverny, site mondialement connu, et Château Gaillard aux Andelys sont les deux sites majeurs du territoire. La Fondation Claude Monet, deuxième site normand le plus visité après le Mont Saint-Michel accueille pas moins de 700 000 visiteurs par an.

On compte également plus de 1 000 accostages de bateaux de croisière chaque année sur les quais de Vernon et des Andelys.

L'attractivité d'un territoire peut se définir comme sa capacité, à attirer et retenir diverses activités économiques et facteurs de production mobiles (entreprises, événements professionnels, entrepreneurs, capitaux, etc.). Or, le territoire de SNA est en concurrence avec les autres pôles de la vallée de Seine. L'enjeu du territoire est ainsi de conduire une véritable stratégie de développement économique, touristique et agricole, équilibrée entre exogène et endogène, et créatrice de richesses.

1.2.5 Une transition écologique engagée

Le territoire de Seine Normandie Agglomération, très agricole, compte toutefois de nombreux espaces naturels. Les vallées de la Seine, de l'Eure et de l'Epte accueillent de nombreux sites classés Natura 2000. L'agglomération dispose ainsi de richesses floristiques, faunistiques et paysagères.

L'agglomération connaît également une transition énergétique certaine. Production d'énergies renouvelables, rénovation énergétique des bâtiments, évolution des comportements, autant de mouvements en cours sur le territoire.

De nombreuses énergies renouvelables sont utilisées sur le territoire : l'énergie hydraulique, avec le barrage de Port Mort, le vent avec les éoliennes de Tourny (Vexin-sur-Epte), le soleil via de multiples toitures agricoles couvertes de panneaux photovoltaïques (les deux fermes photovoltaïques du CNPP...), la méthanisation avec le projet de méthaniseur des grands chênes, la géothermie ou bien encore le bois pour le chauffage.

Au-delà de la production d'énergies renouvelables, le territoire s'est aussi engagé dans la rénovation de ses bâtiments et de l'habitat, à l'image de la copropriété de la tourelle à Saint-Marcel, où 200 logements collectifs ont été rénovés énergétiquement.



Copropriété de la tourelle, Saint Marcel



ARTICLE 2 : L'AMBITION DU TERRITOIRE

2.1 Le projet de territoire de Seine Normandie Agglomération

La naissance du territoire de SNA nécessitait d'établir un diagnostic, de se reposer ensemble de questions pour permettre la définition de nouveaux enjeux stratégiques de développement. Ce travail a ainsi été élaboré en concertation entre SNA (élus et techniciens) et son Conseil Economique Social et Environnemental - CESE (regroupant également la société civile et des citoyens) et a permis d'aboutir à une architecture de projet de territoire, validé par l'ensemble des élus lors du conseil communautaire du 30 mars 2017.

ANNEXE : STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

DIAGNOSTIC

Un territoire singulier : "Terre du Milieu"

Un territoire...

idéalement situé sur l'axe Seine, entre Paris et Rouen,
riche mais présentant de fortes disparités,
à fort potentiel d'attractivité et agréable à vivre.

Mais un territoire également...

en transition démographique avec de vraies difficultés : un territoire jeune mais en voie de vieillissement, par la perte de jeunes diplômés qualifiés au profit d'un public retraité en recherche de mise au vert.
en transition économique avec une industrie qui résiste, des services non délocalisables mais qui restent à développer, des TPE à fort ancrage local qu'il faut valoriser et accompagner,
qui amorce sa transition écologique sans être préparé au changement climatique, à la mutation écologique de l'économie

Enfin, un territoire...

en concurrence, sans identité, qui existe peu tant pour l'extérieur que pour ses habitants,
sous valorisé, qui demeure pourtant une vitrine mondiale, devant affirmer son histoire et sa culture locales, valoriser ses richesses et ses talents

ENJEUX

8 enjeux pour le territoire

- * Conduire une véritable stratégie de développement économique, touristique, agricole à l'échelle de notre territoire, équilibrée entre exogène et endogène, créatrice de richesses
- * Rechercher un équilibre dans l'organisation et l'aménagement de l'espace entre préservation, protection, déplacements, développement de l'habitat et des activités
- * Inventer une identité attractive et fédératrice pour notre nouveau territoire
- * S'approprier les principes du développement durable pour construire un territoire durable
- * Créer une cohésion territoriale pour lutter contre le risque de fracture entre micro territoires
- * Renforcer et mettre en cohérence nos dispositifs d'emploi, de formation, d'insertion avec les besoins de l'économie locale
- * Lutter contre le risque de fracture sociale en créant des passerelles nouvelles et en coordonnant les acteurs
- * Promouvoir la santé et lutter contre le risque de désert médical

4 enjeux pour SNA

- * Dépasser la logique de gestion des compétences en élaborant des plans stratégiques pluriannuels sur tous les grands chantiers
- * Devenir une agglomération animatrice de ses services, de ses partenaires et de la société civile pour démultiplier l'action publique
- * Acquérir une crédibilité dans l'accompagnement des porteurs de projets
- * Construire une agglomération support, en appui de ses communes

L'idée force du projet de territoire : *Agir collectivement pour prendre en main notre développement !*

Les objectifs et ambitions affichés du projet de territoire se regroupent sous 4 axes de développement :

- Prendre en main notre développement dans la dynamique de l'axe Seine
- Affirmer et valoriser notre identité « Nouvelle Normandie » pour être attractifs
- Innover et fédérer autour d'un territoire éco responsable
- Mieux vivre ensemble sur un territoire équitable et connecté



2.2 Le diagnostic du territoire à l'aune de la transition écologique

Le territoire de SNA s'est doté d'un Plan Climat Air Energie Territorial adopté le 17 décembre 2020. Les enjeux

issus du diagnostic réalisé dans ce cadre sont les suivants :

- ENJEU 1 : Réduire la consommation d'énergie pour limiter l'impact social et environnemental de la hausse du prix de l'énergie
- ENJEU 2 : Augmenter la production d'énergies renouvelables pour rendre le territoire autonome en énergie
- ENJEU 3 : Freiner le processus du réchauffement climatique en réduisant les émissions de gaz à effet de serre
- ENJEU 4 : Améliorer la santé environnementale des habitants, notamment en réduisant les maladies liées à la pollution de l'air et en développant le bien-être alimentaire
- ENJEU 5 : Protéger les ressources en eaux ainsi que les zones naturelles et à dominante naturelles
- ENJEU 6 : Adapter le territoire aux effets du changement climatique pour limiter les impacts sur la population, les activités, la faune et la flore, tout en pérennisant l'emploi local et promouvant un aménagement durable du territoire

De ces enjeux découle une stratégie en trois axes :

Axe 1 : Territoire 100% énergies renouvelables en 2040

A – Réduire la consommation d'énergie de tous les secteurs d'activités du territoire

B – Augmenter la production d'énergies renouvelables sur le territoire

Axe 2 : Plan Alimentaire Territorial

A – Développer une alimentation de proximité et accessible à tous

1) Faciliter le bien-être alimentaire des habitants

2) Développer l'approvisionnement des cantines du territoire

3) Favoriser la production alimentaire locale ainsi que la production alimentaire locale biologique

B – Préserver la ressource en eau du territoire

C – Préserver les paysages, la biodiversité et les zones naturelles du territoire

Axe 3 : SN'Anim'actrice de son territoire

A – Le développement d'une mobilité décarbonnée

B – Vers un aménagement durable du territoire

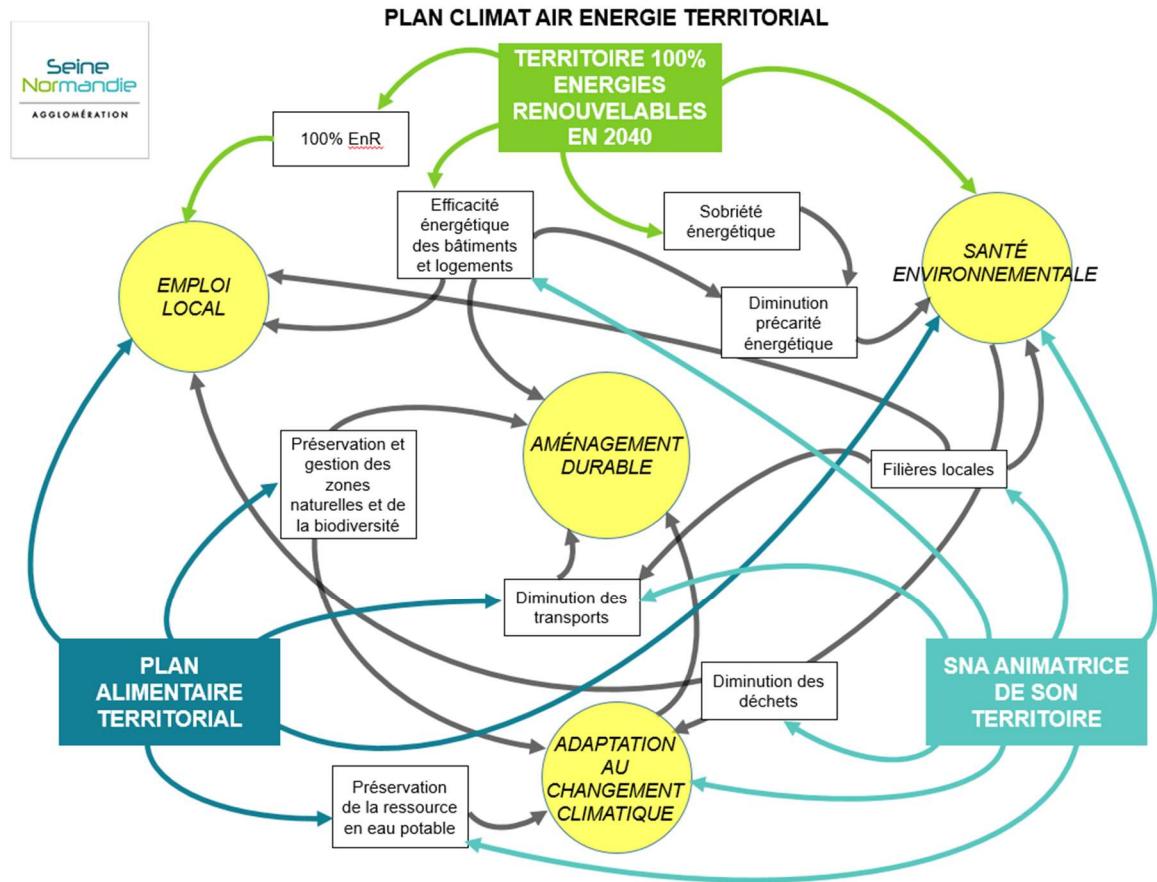
C – La réduction de la production de déchets

D – La construction d'une politique touristique durable

E – L'amélioration de la qualité de l'air

F – L'éducation au développement durable V – G – L'exemplarité de Seine Normandie Agglomération

Les ambitions du territoire en matière de développement durable infusent chacune des actions, quelle que soit la thématique traitée : énergie/climat, mobilité, traitement des déchets/économie circulaire, agriculture et alimentation, revitalisation, numérique, biodiversité, eau et assainissement, éducation, sport, santé, culture... Le schéma ci-dessous présentant la stratégie du Plan Climat Air Energie Territorial (adopté le 17 décembre 2020), illustre cette transversalité.



Le CTE, évoqué en introduction, s'est construit autour de trois axes transversaux issus du plan Climat Air Energie territorial et concourant aux objectifs du territoire :

- le plan alimentaire territorial ;
- le développement de la production d'énergies renouvelables ;
- la sensibilisation de la population et des acteurs socio-économiques.

Sur la base du projet de territoire, et en complémentarité avec le CTE, le CRTE décline, par orientation stratégique, des actions opérationnelles pour conduire sa démarche de transformation à moyen et long terme, en mobilisant dans la durée les moyens des partenaires publics et privés. Le CRTE traduit également la manière dont le volet territorial du CPER se décline concrètement dans le territoire.

Le contenu du présent contrat est conçu sur-mesure, par et pour les acteurs locaux. C'est un contrat évolutif et pluriannuel d'une durée de 6 ans. Il fera l'objet d'une large communication et d'une évaluation sur la base d'indicateurs de performances numériques, économiques, sociaux, culturels et environnementaux.

ARTICLE 3 : LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES

Le présent contrat fixe les orientations stratégiques en s'appuyant sur le projet de territoire approuvé en date du 30 mars 2017. Chaque orientation stratégique est déclinée en objectifs stratégiques dans lesquels les actions mises en œuvre sur le territoire viendront s'inscrire tout au long de la vie du CRTE.

Les projets présentés dans le CRTE s'inscrivent dans le projet de territoire et le PCAET de SNA, et donc dans les trois piliers du développement durable et du CRTE qui sont : 1/ Le pilier Economique ; 2/ Le pilier Social ; 3/ Le pilier Environnemental.

Orientation 1 : Prendre en main notre développement dans la dynamique de l'axe Seine

- Aménagement des zones d'activités du territoire
 - Enjeu principal : Développement de la compétitivité du territoire

Maîtrise d'ouvrage	Projets identifiés	Démarrage prévisionnel	Etat d'avancement global
SNA	Aménager la ZA Normandie Parc Sud pour permettre l'installation de nouvelles entreprises	2023	En cours
SNA	Extension de la zone d'activités de Toizy	2023	Non démarré
SNA	Création de nouvelles zones d'activités sur le Plateau de Madrie (Vernon - La Heunière)	2023	Non démarré

- Grands projets d'aménagement
 - Enjeu principal : Grands projets d'aménagement et reconversion des friches prioritaire du territoire

Maîtrise d'ouvrage	Projets identifiés	Démarrage prévisionnel	Etat d'avancement global
SNC PAPETERIE / Vernon	Nouveau cinéma multiplex: création sur le site de l'ancienne Papeterie d'un complexe de 2 000m ² comprenant 8 salles de cinéma (complexe)	2021	En cours
Vernon	Requalification du boulevard urbain – Tranche 2	2022	En cours
Saint Marcel	Requalification du boulevard urbain	2023	Non démarré
Vernon	Refonte du quartier d'entrée de Ville Seine Amont, sous conditions AMITER. Site de 14 hectares positionné entre l'axe entrant et le bord de Seine, exposé partiellement au risque de submersion. Zone définie par une mixité fonctionnelle, avec une implantation diffuse et anarchique.	2021	En cours
Les Andelys	Aménager le quartier du Petit-Andely pour favoriser sa mise en tourisme	2025-2026	Non démarré

- Reconversion / Requalification des friches
 - Enjeu principal : Grands projets d'aménagement et reconversion des friches prioritaire du territoire

Maîtrise d'ouvrage	Projets identifiés	Démarrage prévisionnel	Etat d'avancement global
SNA / Communes	Reconversion / Requalification des friches pour un aménagement pérenne, durable et responsable du territoire	Opérations à identifier et à mettre en œuvre sur la durée du contrat	
Groupe International Robuchon	Projet hôtelier / école sur l'ancien hôpital Saint Jacques	2023	Non démarré

Orientation 2 : Affirmer et valoriser notre identité « Nouvelle Normandie » pour être attractifs

- Valorisation des sites touristiques
 - Enjeu principal : Développement touristique du territoire, concourant à l'attractivité normande et à son rayonnement

Maîtrise d'ouvrage	Projets identifiés	Démarrage prévisionnel	Etat d'avancement global
Vexin-sur-Epte	Aménagement de la place du Moulin à Fourges	2021-2022	En cours
OTC / SNA / Etat	Développement de l'offre touristique sur le site de Château Gaillard (visites, animations, événements, accueil touristique)	2023	Non démarré

- Diversification et amélioration de l'offre touristique
 - Enjeu principal : Développement touristique du territoire, concourant à l'attractivité normande et à son rayonnement

Maitrise d'ouvrage	Projets identifiés	Démarrage prévisionnel	Etat d'avancement global
Publique ou Privée	Développement des activités de pleine nature dans une approche multimodale (vélo, randonnée, activités équestre, plaisance...)	Opérations à identifier et à mettre en œuvre sur la durée du contrat	
Publique ou Privée	Développer l'hôtellerie de plein-air dans une approche durable et écologique (camping, aires d'accueil de camping-cars, hôtels flottants, cabanes dans les arbres...)	Opérations à identifier et à mettre en œuvre sur la durée du contrat	
Publique ou Privée	Développer l'usage du vélo dans une approche touristique, sportive et durable (plan vélo, maison du vélo, pistes cyclables...)	Opérations à identifier et à mettre en œuvre sur la durée du contrat	
Vernon	Aménagement de pistes cyclables mono et bi-directionnelles à Vernon (avenue de l'Ardèche, rue de Gamilly, rue Le Tellier)	2022	Non démarré
Les Andelys	Aménagement de voies douces	2022-2026	Non démarré
SNA	Développement d'un accueil touristique écologique au cœur des îles par la mise de Bureaux d'Informations Touristiques mobiles	En réflexion / Non planifié	Non démarré

- Développement et amélioration de l'offre culturelle

- Enjeu principal : Développement patrimonial, culturel et sportif du territoire

Maitrise d'ouvrage	Projets identifiés	Démarrage prévisionnel	Etat d'avancement global
SNA / Communes	Création / Rénovation d'équipements culturels (bibliothèque, médiathèque, tiers-lieux, école de musique, pôle culture...)	Opérations à identifier et à mettre en œuvre sur la durée du contrat	
SNA	Equiper le territoire des Andelys d'un équipement culturel multithématiques (médiathèque, école de musique, tiers lieu...)	2023	Non démarré
Vernon	Réhabilitation du musée de Vernon (études, réaménagement scénographique, mise en sécurité des œuvres d'art...)	T4 2022	En cours
Vernon	Rénovation du cinéma théâtre	2023	Non démarré

- Restauration et protection du patrimoine

- Enjeu principal : Développement patrimonial, culturel et sportif du territoire

Maitrise d'ouvrage	Projets identifiés	Démarrage prévisionnel	Etat d'avancement global
Communes	Restauration / rénovation du patrimoine sur le territoire de SNA (églises, cimetières, ponts...)	Opérations à identifier et à mettre en œuvre sur la durée du contrat	
Les Andelys	Restauration et sécurisation de la collégiale des Andelys	2017	En cours
Les Andelys	Restauration de l'église Saint Sauveur du Petit Andely	2022-2023	
Les Andelys	Restauration de l'orgue de l'église Saint Sauveur du Petit Andely	2022-2023	
Vernon	Restauration et sécurisation de la collégiale de Vernon	2020-2021-2022	En cours
Vernon	Réhabilitation et restauration de la Collégiale de Vernon (Phases Ibis et suivantes : façade principale, nef, volumes intérieurs)	2023	Non démarré
Les Andelys	Sécurisation des falaises	2022 - 2024	Non démarré
Les Andelys	Aménagement des berges Bd Nhehou et chemin du bord de l'eau	2022 - 2026	Non démarré
Pacy-sur-Eure	Poursuivre les aménagements de l'étang Taron et des berges de l'Eure	2022-2023	Non démarré
Vernon	Plan Façades	2019 et suivantes	En cours
Vernon	Plan Fontaines: rénover les fontaines historiques de la ville, en créer dans les quartiers	2020	En cours

Vernon	Plan Fontaines: rénover les fontaines historiques de la ville, en créer dans les quartiers (Phase 2: JC Asphe, Parvis mairie, Place Saint Louis))	2022	Non démarré
Vernon	Requalification, réhabilitation, restauration et aménagement du château des Tourelles et de ses abords.	2023	En cours
Vernon	Restauration du rempart du jardin des arts et de la Tour des Farines	2022	En cours
Vernon	Modernisation, réaménagement et restauration de la mairie de Vernon	2022	En cours

Orientation 3 : Innover et fédérer autour d'un territoire éco responsable

- Territoire 100% énergies renouvelables en 2040

- Enjeux principaux : Réduire notre impact par la diminution des gaz à effet de serre : inciter à la rénovation, la construction et la mobilité durables ; Impulser la transition énergétique, écologique, alimentaire en favorisant les circuits de proximité, les énergies renouvelables, tout en réduisant la production des déchets

Maîtrise d'ouvrage	Projets identifiés	Démarrage prévisionnel	Etat d'avancement global
SNA	Mise en place d'un Conseiller Energie Partagé	2018	Terminé / Agent en place
SNA	Mise en place d'un Technicien Sobriété Energétique	2018	Terminé / Agent en place
SNA	Stratégie Territoire 100 % énergies renouvelables en 2040	2018	Terminé / Stratégie en cours
ACO	Démarche globale de développement durable de l'entreprise ACO	2020	En cours
LECLERC	Vers un réseau d'entreprises exemplaires : Démarche réduction énergétique - Leclerc Vernon-St Marcel	2020	En cours
CS FRANCE	Démarche globale de développement durable de l'entreprise CS France	2020	En cours
SNA	Projet NIMFEA : Expérimentation de Navettes autonomes électriques sur voie ouverte	2018	En cours
SNA	Favoriser un tourisme fluvial plus sobre en énergie : électrification de quais croisières	2017	En cours
SIEGE 27	Etude de faisabilité pour l'installation d'ombrières solaires sur le parking du siège de SNA à Douains	2020	En cours
SETOM / SIEGE27	Construction d'une centrale solaire sur le site d'enfouissement de Mercey	2018	En cours
SNA	Développement d'un cadastre solaire et d'un accompagnement des particuliers et entreprises du territoire	Non démarré	Non démarré
SAS des Grands Chênes	Construction d'une unité de méthanisation pour production et injection de biogaz	2017	En cours

Musée de Giverny	Partenariat lycée des Andelys/Musée des Impressionnismes de Giverny : étude du nouveau système de chauffage et refroidissement du Musée	Non démarré	Non démarré
SPL Plateau de l'Espace	Développement d'un site de démonstration de tests sur le Campus de l'Espace permettant un comparatif de solutions énergétiques	2019	En cours
ITII	Partenariat étudiants ITII entreprises du GIRV / SNA : Mon entreprise, demain économie en énergie !	2019	En cours
ITII / GIRV / SNA	L'accompagnement des entreprises dans la transition écologique (phase 2 de l'action CTE 1.16)	2021-2022	En cours
Arianegroup	Projet HyVer ³ : un hub hydrogène à Vernon	2022	En cours
Engie Bioz	Production de biogaz sur le site du CNPP	2023 au plus tôt	Non démarré
GNVert	Développement de la mobilité GNV : implantation d'une station de recharge pour véhicules GNV (Douains)	2022	En cours
Kallista BDR	Développement de la mobilité électrique : expérimentation d'une station de recharge ultra rapide pour véhicules électriques	Mise en fonctionnement début 2022	En cours
Solid'Activ	Solid'activ : l'insertion par l'activité économique aux Andelys (menuiserie et recyclage)	2021 ou 2022	En cours
VEOLIA / SNA	Expérimentation récupération des eaux usées traitées de la station d'épuration des Andelys pour l'irrigation de parcelles agricoles	2023 au plus tôt	Non démarré
Boursin - Groupe BEL	Projet Green Factory de l'entreprise Boursin	2022-2023	En cours
Urbasolar	Implantation d'une centrale solaire au sol à St Marcel	2022	En cours
GEBETEX	GEBETEX : construction d'une nouvelle usine moderne et exemplaire	2022	En cours
Groupement d'agriculteurs	Implantation d'une unité de méthanisation sur la commune Villiers en Désœuvre	2023	Non démarré
SNA	Construction d'une déchetterie - ressourcerie sur le territoire de SNA	2023	En cours

SNA / Communes	Travaux de rénovation énergétique des bâtiments communaux et intercommunaux administratifs et techniques (mairies, locaux d'archives, stockages, ateliers municipaux, salles des fêtes...)	Opérations à identifier et à mettre en œuvre sur la durée du contrat	
Hardencourt Cocherel	Rénovation de la salle d'activités et du logement communal	2023 (travaux)	Non démarré
Publique ou Privée	Vers des mobilités toujours plus propres et innovantes	Opérations à identifier et à mettre en œuvre sur la durée du contrat	En cours
Communes	Remplacement de l'enrobé traditionnel par un matériau innovant issu de la sylviculture française et de la papeterie	Au fil des opportunités	Non démarré

○ Plan Alimentaire Territorial

- Enjeux principaux : Se doter d'un programme d'actions foncières pour générer un maillage d'offres équilibré sur le territoire ; Impulser la transition énergétique, écologique, alimentaire en favorisant les circuits de proximité, les énergies renouvelables, tout en réduisant la production des déchets

Maîtrise d'ouvrage	Projets identifiés	Démarrage prévisionnel	Etat d'avancement global
SNA	Etude de faisabilité pour la construction d'une Stratégie de maîtrise foncière et la création d'Espaces Test Agricole	2021	En cours
CD 27	De la fourche à la fourchette : partenariat logistique et circuits de proximité entre SNA et le Département de l'Eure	2020	En cours
SNA	Vers la mise en place d'un Contrat Territorial Eau Climat	2020	En cours

SNA	Elaboration d'un schéma eaux pluviales à l'échelle du territoire de SNA	2022-2023	En cours
SPL Plateau de l'Espace	Refonte des systèmes d'assainissement et d'eau potable du Campus de l'Espace	2019	En cours
ARCHIE	Production de vinaigre de cidre aux Andelys	2021	En cours
Philippe Cléry Melin	Projet de maraîchage en agroécologique par le biais d'un chantier d'insertion Jeunes	2023	Non démarré
Publique ou Privée	Création, extension et animation de démarches participatives en lien avec le PAT (ex. : jardins partagés, jardins familiaux, agroforesterie, forêts nourricières...)	Opérations à identifier et à mettre en œuvre sur la durée du contrat	

- SN'Anim'actrice de son territoire

- Enjeu principal : Impulser la transition énergétique, écologique, alimentaire en favorisant les circuits de proximité, les énergies renouvelables, tout en réduisant la production des déchets

Maîtrise d'ouvrage	Projets identifiés	Démarrage prévisionnel	Etat d'avancement global
SNA	Construction d'un partenariat avec ATMO Normandie	2020	En cours
Manufacture des Capucins	Reconversion du Couvent des Capucins de Vernon - Crédit d'un tiers lieu dédié à la transition écologique	2018	En cours
SNA	Tous écolo crèches !	2019	En cours
SNA	Nos cantines durables !	2019	En cours

Orientation 4 : Mieux vivre ensemble sur un territoire équitable et connecté

- Revitalisation des coeurs de villes et des bourgs centres

- Enjeu : Revitalisation des coeurs de villes, des bourgs centres / création de commerces de proximité

Maîtrise d'ouvrage	Projets identifiés	Démarrage prévisionnel	Etat d'avancement global
Communes	Aménagement durable des coeurs de villes, bourgs centres et villages pour favoriser, notamment, les mobilités douces dans les projets d'aménagement	Opérations à identifier et à mettre en œuvre sur la durée du contrat	
Vernon	Renforcement de l'attractivité du centre ville reconstruit de Vernon	1ère phase 2019 ; phases suivantes à partir de 2022	En cours
Vernon	Renforcement de l'attractivité du centre ville reconstruit de Vernon 2 (2ème tranche opérationnelle)	2022	En cours
Vexin-sur-Epte	Dynamisation du centre-bourg d'Ecos	2022	En cours
Giverny	Requalification du coeur de bourg de Giverny	2022	En cours
Bouafles	Aménagement du "Cœur de village" à Bouafles	1ère phase 2020 ; phase suivante 2021- 2022	En cours

- Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) et de Renouvellement urbain (OPAH-RU)

- Enjeu : Renforcement de l'attractivité et de la revitalisation du territoire via une offre de logements qualitative et diversifiée

Maîtrise d'ouvrage	Projets identifiés	Démarrage prévisionnel	Etat d'avancement global
SNA	Réhabilitation du parc de logements privés : amélioration de la performance thermique, adaptation des logements (au handicap et au vieillissement) et mise aux normes des logements locatifs, lutte contre la vacance structurelle et l'habitat indigne et très dégradé	juin 2021	En cours
SNA	Réhabilitation du parc de logements privés : amélioration de la performance thermique, adaptation des logements (au handicap et au vieillissement) et mise aux normes des logements locatifs, lutte contre la vacance structurelle et l'habitat indigne et très dégradé	juin 2021	En cours
SNA	Réhabilitation du parc de logements privés : amélioration de la performance thermique, adaptation des logements (au handicap et au vieillissement) et mise aux normes des logements locatifs, lutte contre la vacance structurelle et l'habitat indigne et très dégradé, intervention sur les situations bloquées d'habitat très dégradé pour favoriser le renouvellement urbain, accompagnement des copropriétés fragiles ou en difficulté	juin 2021	En cours
SNA	Réhabilitation du parc de logements privés : amélioration de la performance thermique, adaptation des logements (au handicap et au vieillissement) et mise aux normes des logements locatifs, lutte contre la vacance structurelle et l'habitat indigne et très dégradé, intervention sur les situations bloquées d'habitat très dégradé pour favoriser le renouvellement urbain, accompagnement des copropriétés fragiles ou en difficulté	juin 2021	En cours
SNA	Réhabilitation du parc de logements privés : amélioration de la performance thermique, adaptation des logements (au handicap et au vieillissement) et mise aux normes des logements locatifs, lutte contre la vacance structurelle et l'habitat indigne et très dégradé, intervention sur les situations bloquées d'habitat très dégradé pour favoriser le renouvellement urbain, accompagnement des copropriétés fragiles ou en difficulté	juin 2021	En cours
SNA	Réhabilitation du parc de logements privés : amélioration de la performance thermique, adaptation des logements (au handicap et au vieillissement) et mise aux normes des logements locatifs, lutte contre la vacance structurelle et l'habitat indigne et très dégradé, intervention sur les situations bloquées d'habitat très dégradé pour favoriser le renouvellement urbain, accompagnement des copropriétés fragiles ou en difficulté	juin 2021	En cours

- Rénovation et création de commerces de proximité / commerces de centre-ville
 - Enjeu : Revitalisation des coeurs de villes, des bourgs centres / création de commerces de proximité

Maîtrise d'ouvrage	Projets identifiés	Démarrage prévisionnel	Etat d'avancement global
Acteurs privés du territoire	Fonds d'intervention pour la sauvegarde de l'artisanat et du commerce (FISAC)	2019-2022	En cours
Acteurs privés du territoire	Fonds d'intervention pour la sauvegarde de l'artisanat et du commerce (FISAC)	2019-2022	En cours
Publique ou Privée	Création de commerces de proximité (circuits courts, conciergerie, produits locaux, multiservices...)	Opérations à identifier et à mettre en œuvre sur la durée du contrat	

- Améliorer l'offre en matière éducative, de petite enfance et de jeunesse
 - Enjeu : Réduction des disparités territoriales et sociales

Maîtrise d'ouvrage	Projets identifiés	Démarrage prévisionnel	Etat d'avancement global
Communes	Réhabilitation, modernisation et sécurisation des établissements scolaires et périscolaires	Opérations à identifier et à mettre en œuvre sur la durée du contrat	
Vexin-sur-Epte	Construction d'un Groupe scolaire et culturel dans la commune déléguée d'Ecos	2022	En cours
Les Andelys	Rénovation école Pompidou	2022-2024	Non démarré
Vernon	Construction d'un groupe scolaire 4.0 Vernon - Groupe scolaire du Moussel - projet "Ecoles du Futur"	2023	Non démarré
Vernon	Regroupement des écoles « Arc-en-ciel » : transformation innovante vers une véritable « Ecoles du Futur »	2023	Non démarré
Breuilpont	Construction d'un bâtiment exemplaire pour la nouvelle cantine	2021	Non démarré
Les Andelys	Regroupement de l'école maternelle Robert Debré et l'école élémentaire Jean Pierre Blanchard au sein d'un unique groupe scolaire	2022	Non démarré
SNA	Requalification de l'école Debré en ALSH, Mutualisation cantine Debré-Blanchard, Intégration crèche des Petits Gaillards	2023-2024	Non démarré
SNA	Construction d'un nouvel ALSH sur le site du Campus de l'Espace (transfert ALSH des Tourelles)	2023-2026	Non démarré

- Développement et amélioration de l'offre sportive

- Enjeu : Développement patrimonial, culturel et sportif du territoire

Maîtrise d'ouvrage	Projets identifiés	Démarrage prévisionnel	Etat d'avancement global
SNA / Communes	Création / Rénovation d'équipements sportifs et de loisirs de proximité (city-stade, station de fitness numérique, parcours sportifs...)	Opérations à identifier et à mettre en œuvre sur la durée du contrat	
Pacy-sur-Eure	Création d'un terrain multisports et d'un skate-park à Pacy sur Eure	2022-2023	Non démarré
Pacy-sur-Eure	Reconstruction des vestiaires du stade de Pacy Ménilles (épave thermique)	2023-2025	Non démarré
Les Andelys	Construction d'un nouvel équipement sportif aux Andelys (piscine - gymnase)	2022-2026	Non démarré
Vernon	Skate Parc: création d'un équipement permettant une pratique plurielle (BMX, skate, roller, trottinette...), à destination des établissements scolaires, des associations et du public	2021	En cours

- Améliorer l'accessibilité et la sécurité du territoire

- Enjeu : Réduction des disparités territoriales et sociales

Maîtrise d'ouvrage	Projets identifiés	Démarrage prévisionnel	Etat d'avancement global
Vernon / SNA	Développer et aménager un pôle multimodal à Vernon	2020-2022 études 2023-2025 travaux	En cours
Pacy sur Eure	Développer et aménager un pôle multimodal à Pacy sur Eure	2021-2023	En cours
SNA / Communes	Accessibilité des bâtiments communaux et intercommunaux	Opérations à identifier et à mettre en œuvre sur la durée du contrat	
Les Andelys	Accessibilité des bâtiments communaux	2021- 2024	En cours
Communes	Améliorer l'offre en matière de DECI	Opérations à identifier et à mettre en œuvre sur la durée du contrat	
Communes	Améliorer les dispositifs de prévention et sécurité (vidéoprotection) dans les villes et villages	Opérations à identifier et à mettre en œuvre sur la durée du contrat	

- Réduire les disparités territoriales par le numérique

- Enjeu : Réduction des disparités territoriales et sociales

Maitrise d'ouvrage	Projets identifiés	Démarrage prévisionnel	Etat d'avancement global
SNA / Communes	Amélioration des services via les outils numériques (dématérialisation, guichet unique, sobriété numérique, visioconférence, etc.)	Opérations à identifier et à mettre en œuvre sur la durée du contrat	
Communes	Réduire les inégalités scolaires et lutter contre la fracture numérique dans les établissements scolaires	Opérations à identifier et à mettre en œuvre sur la durée du contrat	
Publique ou Privée	Développer les actions de médiation et d'inclusion numériques sur le territoire	Opérations à identifier et à mettre en œuvre sur la durée du contrat	
SNA / Les Andelys / Vexin-sur-Epte	Recruter des conseillers numériques dans le cadre des Espaces France Services	2021	En cours

- Réduire les disparités territoriales dans les QPV
 - Enjeu : Réduction des disparités territoriales et sociales

Maitrise d'ouvrage	Projets identifiés	Démarrage prévisionnel	Etat d'avancement global
SNA / Vernon / Associations...	Contrat de ville	2021	

- Améliorer l'offre en matière de santé
 - Enjeu : Accès aux soins

Maitrise d'ouvrage	Projets identifiés	Démarrage prévisionnel	Etat d'avancement global
Publique ou Privée	Création / Rénovation des équipements d'hébergement et de soins pour les séniors	Opérations à identifier et à mettre en œuvre sur la durée du contrat	
Centre hospitalier Saint Jacques	Reconstruction d'un nouvel Hôpital (EPAHD) aux Andelys, certifié Haute Qualité Environnementale	2020-2022	En cours
CHAG Pacy-sur-Eure	Modernisation du CHAG de Pacy-sur-Eure	2021-2023	En cours
Les Andelys	Rénovation de la résidence autonomie	2023-2026	Non démarré
SNA	Accompagner le vieillissement par une offre complémentaire à destination des séniors dans les résidences autonomies (méthode Snoezelen)	2023	Non démarré
Communes	Création de Maisons de santé pluridisciplinaire en exercice coordonné sur le territoire / d'espaces santé	Opérations à identifier et à mettre en œuvre sur la durée du contrat	
Saint Marcel	Construction d'une Maison de santé pluridisciplinaire	2022-2023	En cours

La répartition par orientation et objectif stratégiques des opérations inscrites au CRTE sont présentées dans la maquette financière (annexe 1).

ARTICLE 4 : LE PLAN D'ACTION

Le plan d'action est la traduction du projet de territoire qui se décline en actions de la collectivité et des acteurs territoriaux.

4.1 Le recensement des dispositifs contractuels ou programmes en cours

Les signataires conviennent de poursuivre dans le cadre du CRTE, la mise en œuvre des contrats et des programmes en cours. Le CRTE s'inscrit dans une démarche de transition écologique initiée par le territoire dès 2017, et qui a notamment permis au territoire de SNA de bénéficier d'un Contrat de Transition Ecologique. Ce dernier constitue ainsi l'axe fort du CRTE.

L'exécution des contrats en cours ou la poursuite des programmes déjà engagés ne sont nullement remis en cause. Chacun de ces contrats conserve son pilotage propre, en complémentarité avec le CRTE.

Les signataires s'entendent pour effectuer un recensement exhaustif des co-financements de politiques publiques et d'investissements publics au sein du territoire afin d'en assurer un suivi dans la durée et d'accroître les synergies inter-programmes.

Sont notamment recensés par les signataires :

Le contrat de transition écologique (CTE) signé en 2020 pour une durée de 4 ans

Les contrats de transition écologique sont une démarche innovante pour accompagner et soutenir la transformation écologique des territoires.

Ils illustrent la méthode souhaitée par le Gouvernement pour accompagner les collectivités locales : une co-construction avec les territoires d'une transition écologique génératrice d'activités économiques et d'opportunités sociales.

Les projets sont concrets, au service du quotidien des habitants et des salariés, en participant à l'évolution des collectivités locales, des associations et des entreprises.

Engagements financiers de l'Etat : 6 463 050 € engagés pour les opérations terminées ou en cours (22 opérations)

Engagements financiers de SNA : 2 679 793 € engagés pour les opérations terminées ou en cours (10 opérations)

Engagements financiers des autres porteurs de projets et cofinanceurs : 17 402 909 € (22 opérations)

L'animation Natura 2000 reprise en main par SNA en 2021 pour les sites de la Vallée d'Epte et des Grottes du Mont Roberge

Le réseau Natura 2000, constitué d'un ensemble de sites naturels, terrestres et marins, vise à assurer la survie à long terme des espèces et des habitats particulièrement menacés, à forts enjeux de conservation en Europe. L'objectif de la démarche européenne, fondée sur les directives Oiseaux et Habitats faune flore, est double :

- La préservation de la diversité biologique et du patrimoine naturel : le maintien ou le rétablissement du bon état de conservation des habitats et des espèces s'appuie sur le développement de leur connaissance ainsi que sur la mise en place de mesures de gestion au sein d'aires géographiques spécialement identifiées, les sites Natura 2000. Le maillage de sites s'étend sur tout le territoire de l'Union européenne pour une politique cohérente de préservation des espèces et des habitats naturels ;
- La prise en compte des exigences économiques, sociales et culturelles, ainsi que des particularités régionales : les projets d'aménagements ou les activités humaines ne sont pas exclus dans les sites Natura 2000, sous réserve qu'ils soient compatibles avec les objectifs de conservation des habitats et des espèces qui ont justifié la désignation des sites.

Engagements financiers de l'Etat : cofinancement d'un poste d'animateur pendant 2 ans

Engagements financiers de SNA : Financement de la mise en œuvre de la démarche

Le contrat de ville et de cohésion urbaine visant les quartiers prioritaires de la ville des Boutardes et des Valmeux à Vernon 2015-2020, et son avenant 2021-2022

L'intervention des pouvoirs publics dans les 1 514 quartiers prioritaires de la politique de la ville est formalisée dans un cadre partenarial, le contrat de ville. Chaque contrat de ville s'inscrit, pour la période 2014- 2022, dans une démarche intégrée qui tient compte des enjeux de développement économique, de développement urbain et social.

Conclu à l'échelle intercommunale pour six ans, le contrat de ville repose sur trois piliers :

- la cohésion sociale : le contrat de ville prévoit des mesures de soutien aux associations et aux équipements sociaux, culturels ou sportifs pour favoriser le lien social sur le territoire ;
- le renouvellement urbain et le cadre de vie et le renouvellement urbain: le contrat de ville programme la réhabilitation ou la reconstruction de logements sociaux, le soutien aux copropriétés et l'accession à la propriété, la réalisation d'équipements collectifs et le développement de l'attractivité des quartiers ;
- le développement économique et l'emploi : le contrat de ville mobilise les dispositifs du service public de l'emploi pour faciliter l'insertion professionnelle des habitants des quartiers.

Engagements financiers de l'Etat : Total 791 176 € = 132 670 €, PRE : 92160 €, DPV : 468 751 €, AAP spécifiques, 37 970 € adultes relais. 59 625 € d'aides estimées pour 2020

Engagements financiers de SNA : 453 226 € d'aides estimées pour 2020

Engagements financiers des autres porteurs de projets et cofinanceurs : 322 807 € estimés pour 2020

Le contrat local de santé 2016-2019 signé avec l'Agence régionale de santé (nouveau contrat en cours d'élaboration) et le conseil local de santé mentale de SNA

Le contrat local de santé (CLS) est un outil porté conjointement par l'agence régionale de santé et une collectivité territoriale pour réduire les inégalités territoriales et sociales de santé. Il est l'expression des dynamiques locales partagées entre acteurs et partenaires sur le terrain pour mettre en œuvre des actions, au plus près des populations.

Engagements financiers de l'Etat : Cofinancement d'un demi-poste dédié au conseil local de santé mentale à hauteur de 12 500 € par an, Cofinancement des actions du CLS à hauteur de 24 000 € par an

Engagements financiers des autres cofinanceurs : Financement des actions du CLS à hauteur de 5 300 €

Engagements financiers de SNA : Financement de 3 postes de catégorie A en charge de l'animation et du suivi du CLS, Financement des actions du CLS à hauteur du reste à charge 43 700 € par an (reste à charge)

La labellisation France Services de l'Espace Information et Médiation de SNA à Vernon, de la Maison de Services aux citoyens de Vexin-sur-Epte et de la Maison des Services et des Solidarités des Andelys pour une durée de 3 ans

La mise en place du réseau France Services fait écho aux volontés du gouvernement de rapprocher le service public des usagers, d'améliorer sa convivialité en s'appuyant notamment sur Internet, tout en garantissant sa qualité quel que soit le lieu en France.

Pour ce faire, l'objectif gouvernemental est :

- que chaque citoyen puisse avoir accès à une France Service à moins de 30 minutes de son domicile (priorité de localisation en milieu rural et quartiers QPV)
- que les structures soient capables de renseigner et d'aider tout citoyen y compris ceux qui seraient peu autonomes face à l'outil numérique et/ou pour effectuer leurs démarches administratives.

Une structure France Services propose au sein d'un guichet unique les services d'au moins 9 partenaires nationaux qui sont : la CAF, les ministères de l'Intérieur, de la Justice, et des Finances publiques, les caisses d'assurance-maladie et d'assurance vieillesse, la Mutualité sociale agricole, le Pôle emploi et La Poste.

Engagements financiers de l'Etat : 30 000 € de fonctionnement annuel sur 3 ans et de la formation des agents

Engagements financiers des porteurs de projets : cofinancement des postes (minimum 2 postes dédiés par EFS) et de la mise en œuvre de la démarche

La labellisation Point Conseil Budget de l'Espace Information et Médiation de SNA à Vernon pour une durée de 3 ans

Les Points Conseil Budget (PCB) figurent parmi les mesures clés de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté. C'est un service gratuit labellisé par l'Etat, pour prévenir le surendettement et renforcer l'accompagnement des personnes pouvant rencontrer des difficultés financières.

Ces lieux d'accueil offrent à toute personne qui le souhaite, notamment si elle se trouve en situation de fragilité financière, des conseils et des orientations de manière personnalisée, gratuite et confidentielle pour l'accompagner dans la gestion de son budget ou en cas de surendettement.

Engagements financiers de l'Etat : 15 000 € de fonctionnement annuel sur 3 ans et de la formation des agents
Engagements financiers de SNA : Financement des postes et de la mise en œuvre de la démarche

La convention pour le Fonds d'intervention pour la sauvegarde de l'artisanat et du commerce (FISAC) signée en 2019 pour une durée de 3 ans, un avenant de prolongation d'un an est en cours de signature

Le FISAC est destiné à favoriser la création, le maintien, la modernisation, l'adaptation, en particulier pour les travaux de mise aux normes des établissements recevant du public (ERP) et la sûreté des entreprises, ou la transmission des entreprises de proximité, pour conforter le commerce sédentaire et non sédentaire, en milieu rural, dans les zones de montagne, dans les halles et marchés ou dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Engagements financiers de l'Etat : 192 000 € (50%) maximum sur 3 ans en investissement, dont 86 366 € engagés à ce jour, et 101 765 € sur 3 ans en cofinancement d'opérations qui aujourd'hui n'ont pas été lancées, cofinancement du poste de Manager de centre-ville

Engagements financiers de SNA : 50% en investissement et en fonctionnement sur les opérations déjà cofinancées par l'Etat, Financement du poste de manager de centre-ville (reste à charge)

Le programme Action Cœur de ville engagé sur la commune de Vernon signé en 2018 pour une durée de 5 ans

Le programme vise à faciliter et à soutenir le travail des collectivités locales, à inciter les acteurs du logement, du commerce et de l'urbanisme à réinvestir les centres-villes, à favoriser le maintien ou l'implantation d'activités en cœur de ville, afin d'améliorer les conditions de vie dans les villes moyennes. Construites autour d'un projet de territoire, les actions de revitalisation engageront tant la commune que son intercommunalité ainsi que les partenaires publics et privés. À partir d'un diagnostic complet de la situation du centre-ville concerné, un comité de projet local déterminera les actions de revalorisation concrètes à mener autour de cinq axes :

- La réhabilitation-restructuration de l'habitat en centre-ville ;
- Le développement économique et commercial ;
- L'accessibilité, les mobilités et connexions ;
- La mise en valeur de l'espace public et du patrimoine
- L'accès aux équipements et services publics

Engagements financiers de l'Etat: Cofinancement d'un poste dédié, 6 410 624,90 € d'aides estimées (montants prévisionnels de la convention)

Engagements financiers de SNA / Vernon : Cofinancement d'un poste dédié, 15 981 897 € (montants prévisionnels de la convention)

Engagements financiers des autres porteurs de projets et cofinanceurs : 5 351 300 € d'aides estimées

Le programme Petites Villes de demain engagé sur les communes de Les Andelys, Pacy-sur-Eure, Vexin-sur-Epte, Gasny et sa convention signée pour une durée de 6 ans

Le programme Petites villes de demain vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentour, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement.

Le programme a pour objectif de renforcer les moyens des élus des villes et leurs intercommunalités de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralités pour bâtir et concrétiser les moyens de concrétiser leurs projets de territoire, tout au long de leur mandat, jusqu'à 2026.

Les engagements financiers de l'État pourraient être :

Financement d'un poste de chef de projet PVD intercommunal à hauteur de 75% pendant 6 ans (50% d'aide de l'ANAH plafonné à 40 000 € par an et 25% d'aide de la Banque des territoires plafonné à 15 000 € par an)

Financement d'un poste de chef de projet PVD communal (Vexin-sur-Epte) à hauteur de 75% pendant 6 ans (75% d'aide de l'ANCT et/ou Banque des territoires plafonné à 44 000 € par an)

Engagements financiers de SNA et des communes : Financement du reste à charge des postes de chefs de projet et mise en œuvre de la démarche

L'OPAH de SNA et les OPAH-RU 2021-2026 de Vernon et des Andelys

Une opération programmée d'amélioration de l'habitat est une offre de service. Il s'agit de favoriser le développement du territoire par la requalification de l'habitat privé ancien.

C'est une offre partenariale qui propose une ingénierie et des aides financières. Elle porte sur la réhabilitation de quartiers ou centres urbains anciens, de bourgs ruraux dévitalisés, de copropriétés dégradées, d'adaptation de logements pour les personnes âgées ou handicapées.

Une OPAH RU traite de la problématique d'habitat spécifique de renouvellement urbain.

Engagements financiers de l'Etat : 6 755 900 € d'aides financières prévisionnelles de l'ANAH

Engagements financiers de SNA et des communes : Aides financières prévisionnelles en cours de définition

Le programme Territoires d'industrie duquel relève l'intercommunalité Seine Normandie Agglomération pour la durée de 3 ans

Le programme « Territoires d'industrie » est une stratégie de reconquête industrielle par les territoires.

Le programme vise à apporter, dans et par les territoires, des réponses concrètes aux enjeux de soutien à l'industrie : développement des compétences dans le bassin d'emploi, mobilité des salariés, disponibilité du foncier pour s'implanter ou s'agrandir.

Engagements financiers de l'Etat : Aucun (les opérations pouvant bénéficier de subvention n'ont pas été lancées)
Engagement financiers des porteurs de projets : Financement du fonctionnement du cluster ACTIF

Le conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) de Vernon en place et le conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD) de SNA en cours de construction (délibération du 11 mars 2021)

Présidé par le Maire (ou le Président), le CLSPD (le CISPD) est « le cadre de concertation sur les priorités de la lutte contre l'insécurité et la prévention de la délinquance dans les communes ».

Il favorise l'échange d'informations entre les responsables des institutions et organismes publics et privés concernés, et peut définir des objectifs communs pour la préservation de la sécurité et de la tranquillité publiques ;

Il assure l'animation et le suivi du contrat local de sécurité lorsque le maire et le préfet, après consultation du procureur de la République et avis du conseil, ont estimé que l'intensité des problèmes de délinquance sur le territoire de la commune justifiait sa conclusion ;

Il est consulté sur la définition, la mise en œuvre et l'évaluation des actions de prévention de la délinquance prévues dans le cadre de la contractualisation entre l'Etat et les collectivités territoriales en matière de politique de la ville.

Le fonds interministériel de prévention de la délinquance peut être mobilisé en fonction des crédits disponibles, sur les actions prioritaires définis en CLSPD et/ou CISPD.

Engagements financiers de Vernon et SNA : Financement du poste du chef de projet et de la mise en œuvre de la démarche

La commission intercommunale du logement et la convention intercommunale des attributions qui sera signée en 2021 pour une durée de 6 ans

Les intercommunalités disposant d'un Programme Local de l'Habitat ont été positionnées par la Loi, comme chefs de file de la politique d'attribution des logements sociaux et de gestion de la demande sur leur territoire.

Il est attendu des intercommunalités qu'elles définissent avec leurs partenaires des orientations-cadres, traduction d'une stratégie partagée pour améliorer la mixité dans l'occupation du parc de logements, en particulier dans le parc locatif social (politique d'attributions, stratégie de réponse aux demandes de mutation, objectifs quantifiés de relogement des publics prioritaires...)

Ces orientations stratégiques sont recensées au sein du Document Cadre d'Orientations, avant d'être déclinées de manière opérationnelle au sein de la Convention Intercommunale des Attributions (CIA).

Ce document cadre d'une durée de 6 ans s'applique à l'ensemble du territoire de Seine Normandie Agglomération. Toutes les communes s'engagent au même titre que les partenaires institutionnels et SNA, à contribuer à la mise en œuvre de la stratégie formalisée dans ce document.

Engagements financiers de SNA : Financement du poste du chef de projet et de la mise en œuvre de la démarche

Le territoire de SNA est par ailleurs impliqué dans des démarches contractuelles avec d'autres acteurs publics. Ces contrats œuvrent également à la transition écologique et s'articulent avec le CRTE (Convention territoriale globale signée avec la CAF, Contrat de territoire eau et climat avec l'AESN, Programme 100% ENR signé avec la Région, Contrat de territoire signé avec la Région et le Département, Programme LEADER et Dispositif Axe urbain durable relevant des fonds européens...).

En fonction des priorités du projet de territoire et de la volonté des partenaires, les conventions et contrats préexistants pourront élargir et enrichir les orientations et objectifs stratégiques du CRTE, et être intégrés progressivement dans le CRTE. Chacun de ces contrats conservera son fonctionnement actuel et sa comitologie propre. Néanmoins, des points d'information sur ces programmes et dispositifs pourront être réalisés lors des réunions du comité de pilotage du CRTE.

4.2 Validation des actions

Les actions du CRTE sont décrites dans des fiches action et des fiches projet en annexe 2.

Les projets accompagnés devront être économies en foncier et en ressources et améliorer l'état des milieux naturels afin de s'inscrire dans les engagements nationaux (stratégie bas carbone et biodiversité). Ils peuvent être de grande envergure, structurants pour le territoire (100 000 € et plus), ou à plus petite échelle (moins de 100 000 €), mais toujours porteurs d'une plus-value sociale, économique, culturelle et environnementale forte,

pour les habitants, les acteurs socio-économiques et les associations. Les projets peuvent également poursuivre des objectifs de coopérations entre territoires : des actions peuvent être communes à deux CRTE avec deux participations financières.

Les opérations structurantes envisagées sont d'abord l'objet de « fiches-projets » qui deviennent des « fiches-actions » lorsque leur nature et leur plan de financement sont établis et qu'elles sont suffisamment mûres pour démarrer à court terme dans un délai raisonnable. Les projets de plus petite échelle seront intégrés dans la maquette financière du CRTE et feront l'objet de fiches action globales thématiques.

Les engagements peuvent être de différentes natures, ils précisent :

- La maîtrise d'ouvrage du contrat et la désignation du pilote pour son élaboration, son suivi, sa mise en œuvre, la description des actions et des projets, les objectifs poursuivis et l'évaluation et les résultats spécifiques attendus au terme du contrat ;
- L'animation des acteurs du territoire, en travaillant étroitement avec les partenaires du contrat (collectivités, entreprises, Etat, établissements publics...) pour initier et catalyser la dynamique du territoire ;
- Les acteurs mobilisés et leur rôle qu'il s'agisse d'appui financier, administratif, technique ou en moyens humains ;
- Les crédits budgétaires, les financements déjà mobilisés notamment lorsqu'ils proviennent de financements de droit public ;
- La mise à disposition de moyens (humains, matériels, immobilier) ;
- L'ingénierie (conseils juridiques et technique) ;
- Les indicateurs de suivi et de résultats, les évaluations ;
- L'échéancier (planning d'action, calendrier prévisionnel de réalisation) ;
- Les courriers de confirmation des acteurs pour leur implication (notamment financière) ;
- Les autorisations nécessaires aux actions et aux projets pour éviter celles et ceux qui auraient un impact négatif sur l'environnement ou pour les populations en conformité avec la réglementation en vigueur. Les actions accompagnées au titre du présent CRTE restent soumises aux procédures administratives, et en particulier des autorisations nécessaires au projet

Les enveloppes financières indiquées sont prévisionnelles et maximales. Elles s'inscrivent dans les règles d'utilisation en vigueur et dans la limite des montants annuels disponibles.

Les actions sont « à valider » quand elles sont portées, décrites, financées et évaluées et prêtes à démarrer.

L'inscription formelle des actions dans le CRTE est validée par les instances de gouvernance en s'appuyant sur l'expertise des services déconcentrés de l'Etat, des opérateurs et des services des collectivités territoriales concernées.

Le préfet peut saisir autant que de besoin la « Mission de coordination nationale des Contrats Territoriaux de Relance et de Transition Ecologique » (cf. article 6.3.) pour toute opération nécessitant un éclairage particulier.

Les actions prêtes sont inscrites chaque année dans une convention de financement annuelle qui détaille la participation des différents partenaires (modèle annexé).

4.3 Projets et actions en maturation

Des projets, de niveaux de maturité différents seront listés dans le contrat. Les projets feront l'objet d'un travail spécifique de maturation afin d'être proposés à l'intégration du contrat, lors du comité de pilotage ultérieur à la signature, en fonction de leur compatibilité avec les objectifs du contrat, de leur faisabilité, de leur valeur d'exemple et de leur dimension collective ou de leur effet d'entraînement.

Ces évolutions seront examinées et validées par la gouvernance définie à l'article 8. En cas d'évolution de leur contenu en cours de contrat, les « fiches actions » ou les « fiches actions en maturation » seront validées au fil de l'eau par le comité de pilotage, sans nécessité d'avenant.

Les projets de petite échelle (moins de 100 000 €) seront intégrés de manière annuelle et rétroactive au CRTE suite à leur sélection (fonds de concours SNA, DETR, DSIL) et sans nécessité de recourir à la rédaction de fiches action individuelles.

4.4 Les actions de coopération interterritoriale

Chaque territoire se construit par ses dynamiques internes et par ses interactions avec d'autres échelles et dynamiques territoriales qui participent également du projet de territoire. Ces relations peuvent se traduire par des projets communs, des partages d'expériences qui impactent positivement les territoires.

Les actions de coopération entre territoires permettent plus particulièrement de :

- Favoriser les synergies et complémentarité entre les territoires en assurant une cohérence des interventions (ex éviter le financement de projets similaires sur des territoires voisins qui pourraient se concurrencer) ;
- Encourager les solidarités entre les territoires les plus dynamiques et ceux en difficulté ;
- Renforcer les fonctions de centralité de certains territoires ;
- Répondre aux enjeux posés par les grands territoires communs (bassins d'emploi liés par des flux domicile-travail et des enjeux de logement ou de mobilité, espaces naturels et touristiques, écosystèmes d'acteurs de grands bassins industriels, qualité de l'air, changement climatique, etc.) ;
- Construire des filières pour rapprocher offre et demande (énergie, alimentation, etc.) ;
- Mutualiser des moyens (achats groupés, ingénierie, etc.).

Différents types d'action sont envisageables : études, expérimentations, projets communs, mutualisation de ressources, actions d'information et d'animation sur certaines thématiques, concertation pour l'implantation de projets à fort rayonnement ou avec des impacts importants, participation réciproque à la gouvernance des contrats...

Des opérations de coopération interterritoriale pourront être intégrée au CRTE tout au long de la vie du contrat.

ARTICLE 5 : MODALITES D'ACCOMPAGNEMENT EN INGENIERIE

Plusieurs partenaires sont susceptibles de proposer un soutien en ingénierie (les opérateurs (l'ANCT, CEREMA, ADEME...), la Banque des territoires...), services déconcentrés de l'Etat, collectivités territoriales, agences techniques départementales, CAUE, CPIE, Agences d'urbanisme...) pour les différentes phases du contrat (élaboration du projet de territoires, définition et mise en œuvre des projets, participations des habitants, suivi et évaluation du contrat) qu'il conviendra de préciser et de rappeler dans le bilan du contrat. L'activation de cet accompagnement s'effectuera selon les modalités de saisines propres à chaque organisme.

Le soutien au territoire peut passer par un appui spécifique des établissements publics et opérateurs qui pourraient notamment mobiliser des financements pour le montage des projets et les investissements.

Ce soutien peut prendre d'autres formes partenariales comme le renfort en capacité d'ingénierie, l'animation du territoire ainsi que des projets eux-mêmes, comme par exemple !

- Etudier les actions amorcées, nécessitant un approfondissement technique et financier afin de préciser les aides potentielles ;
- Partager les actions et les résultats relatifs aux contrats et partenariats en cours, déjà financés sur les autres territoires du CRTE ;
- Mettre en relation les relais et réseaux que ces partenaires financent et/ou animent avec les territoires engagés pour renforcer leur capacité d'action.

ARTICLE 6 : ENGAGEMENT DES PARTENAIRES

Les partenaires du CRTE s'engagent à assurer la réalisation des actions inscrites à ce contrat.

6.1 Dispositions générales concernant les financements

Les financeurs d'efforcent d'instruire dans les meilleurs délais les demandes de financement qui leur sont soumises et à apporter leur appui pour contribuer à la réalisation des actions entrant dans leur champ d'intervention.

Les financements inscrits dans les fiches sont des montants prévisionnels. Ils sont à mobiliser suivant les dispositifs et dispositions propres aux différents partenaires. Les éléments financiers qui y sont inscrits sont fondés sur une première analyse de l'éligibilité des actions proposées aux différentes sources de financements des partenaires, selon les modalités décrites dans les fiches actions, mais ne valent pas accord final.

Les montants de prêt, d'avance ou de subvention, sont indicatifs, sous réserve de : disponibilité des crédits et du déroulement des procédures internes à chaque partenaire, de l'instruction des dossiers, des dispositifs en vigueur à la date du dépôt, de la validation par les instances décisionnaires du partenaire considéré. Les décisions font l'objet de conventions spécifiques établies entre le partenaire et le porteur de projet.

6.2 Le territoire signataire

En signant ce contrat de relance et de transition écologique, le territoire Seine Normandie Agglomération assume le rôle d'entraîneur et d'animateur de la relance et de la transition écologique de son territoire.

Le territoire signature s'engage à désigner dans ses services un-e directeur-trice responsable du pilotage du CRTE et à affecter un-e chef-fe de projet, responsable d'animer l'élaboration et la mise en œuvre du contrat, ainsi que l'évaluation. Il-elle pourra être assisté-e d'animateur-trice-s chargé-e-s de faciliter l'émergence de projets et d'accompagner les porteurs (associations, entreprises, communes...).

Pour les collectivités les moins bien dotées en capacité d'ingénierie, un co-financement du poste de chef-fe de projet pourra être assuré par l'Etat. Le territoire signataire s'engage à mobiliser les moyens, tant humains que financiers, nécessaires au bon déroulement du CRTE, ainsi qu'à son évaluation. Le temps consacré à l'animation et au suivi du CRTE par le chef de projet sera intimement lié au co-financement/à l'absence de co-financement du poste de chef-fe de projet par l'Etat.

Le territoire signataire s'engage à animer le travail en associant les acteurs du territoire et en travaillant étroitement avec les partenaires du contrat (collectivités, entreprises, Etat, établissements publics, habitants, associations...) afin d'initier et de catalyser la dynamique du territoire en faveur du projet de territoire. Le partage des orientations et des actions qui découlent du projet de territoire détaillé dans le CRTE est organisé localement au moment jugé opportun par la collectivité signataire, en accord avec l'Etat. Ce moment de partage a pour objectif, avant et également après la signature du CRTE, d'enrichir les actions, de favoriser la mobilisation autour du CRTE et l'émergence d'éventuels porteurs de projets.

Le territoire signataire s'engage à la mise en œuvre des actions inscrites au CRTE, dont il est maître d'ouvrage

6.3 L'Etat, les établissements et opérateurs publics

Conformément à la circulaire 6231/SG du 20 novembre 2020, l'Etat s'engage à travers ses services, services déconcentrés et établissements à accompagner l'élaboration et la mise en œuvre du CRTE, dans une posture de facilitation des projets.

L'appui de l'État porte en particulier sur l'apport d'expertises techniques et juridiques et la mobilisation coordonnée de ses dispositifs de financement au service des projets du CRTE.

L'État s'engage à optimiser les processus d'instruction administrative et à examiner les possibilités d'expérimentation de procédures nouvelles, ou de simplification de procédures existantes, sur la base de projets précis qui lui seraient présentés dans le cadre du CRTE.

L'État s'engage à étudier le possible cofinancement des actions inscrites dans le CRTE, qui seraient éligibles aux dotations et crédits de l'État disponibles.

Le soutien au territoire peut passer par un appui spécifique des établissements publics et opérateurs qui mobiliseront notamment des financements pour le montage des projets et les investissements. Ce soutien permettra de renforcer la capacité d'ingénierie, l'animation du territoire ainsi que les projets eux-mêmes.

En particulier :

- L'ADEME peut apporter un appui à travers un contrat d'objectifs transversal sur la durée du contrat de transition écologique et intervenir en soutien de certaines opérations du CRTE ;
- La Caisse des dépôts peut mobiliser la Banque des territoires pour accompagner les acteurs locaux dans leurs projets de développement territorial - conseil et ingénierie, prêts, investissements en fonds propres, services bancaires, consignations et dépôts spécialisés ;
- Le Cerema peut apporter un appui en matière de définition des projets de territoires, des actions complexes (ex : réseaux), des indicateurs et d'évaluation.

D'autres établissements publics ou opérateurs de l'État peuvent intervenir : l'Office français pour la biodiversité (OFB), l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), la Banque publique d'investissement (Bpifrance), l'Agence française de développement (AFD), etc.

6.7. Mobilisation des citoyens et des acteurs socio-économiques

Les diagnostics du projet de territoire et du PCAET ont tous deux inclus des étapes de concertation. Les ateliers et réunions mises en œuvre dans ce cadre ont permis la concertation avec le grand public, les élus du territoire et les acteurs de la société civile. Le Conseil Economique Social et Environnemental a accompagné le territoire dans ces actions de concertation. Les signataires s'accordent sur l'importance de poursuivre dans cette dynamique.

L'élaboration et le suivi du contrat de relance et de transition écologique fait l'objet d'une association des partenaires clés du territoire. Ainsi, dans la phase de préparation du CRTE puis son exécution, les signataires s'engagent à associer à leurs travaux les institutions suivantes :

- **Le conseil économique, social et environnemental (CESE) du territoire :**

Le CESE-SNA est une instance consultative. Il participe de la gouvernance du territoire.

Il contribue à la réflexion des élus sur les projets concernant le territoire. Il formule ses avis et propositions pour l'exécutif ou les élus du Conseil communautaire et les met à la disposition du grand public.

C'est une assemblée ouverte sur les acteurs de son territoire qui organise un partenariat entre ses forces vives, acteurs économiques et associatifs, personnalités qualifiées, experts, citoyens.

Le CESE-SNA est un partenaire incontournable dans les actions de concertation citoyenne auprès du grand public.

- **Le Parlement des maires :**

Cette instance, consultative, est composée des 61 maires du territoire, qui y disposent chacun d'une voix. Elle propose les orientations en matière de répartition des compétences entre les communes et SNA.

Le parlement des maires se réunit au moins quatre fois par an, pour discuter des grandes questions intercommunautaires.

Un bilan de l'état d'avancement du contrat de relance et de transition écologique pourra être présenté et débattu au sein de ces deux instances, chaque année.

6.8. Maquette financière

La maquette financière récapitule les engagements prévisionnels des signataires du contrat sur la période contractuelle. Elle est présentée en annexe 1 et sera mise à jour en tant que de besoin tout au long de la vie du contrat.

Les différents financeurs instruiront dans les meilleurs délais les demandes de participation, selon leurs modalités internes de validation pour les actions entrant dans leur champ de compétence.

ARTICLE 7 : GOUVERNANCE DU CRTE

Les représentants de l'État et des collectivités territoriales porteuses mettent en place une gouvernance conjointe pour assurer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du CRTE.

Cette gouvernance s'articule, selon leurs domaines de compétences respectifs, avec le comité stratégique du plan de relance et le comité local de cohésion des territoires (CLCT). Le CLCT participe à la définition d'orientations stratégiques communes en matière d'ingénierie au profit des collectivités territoriales et de leurs groupements à l'échelle départementale.

Cette comitologie, par la dimension intégratrice des CRTE, a vocation à s'articuler voire intégrer les comitologies existantes, dans un souci d'efficacité et de cohérence.

7.1 Le comité de pilotage

Un comité de pilotage (COPIL) est mis en place, sous la coprésidence du Préfet ou de son représentant, et de Frédéric DUCHÉ, Président de Seine Normandie Agglomération ou de son représentant.

Il est composé de représentants de l'exécutif et des services du territoire Seine Normandie Agglomération, des services de l'Etat, de l'ADEME et de la Caisse des dépôts – Banque des territoires, ainsi que d'autres établissements publics et opérateurs mobilisés en appui du CRTE.

Le comité de pilotage suit le programme de manière globale et prend les décisions. Il a vocation à être informé des avancées du CRTE et valide les orientations stratégiques.

Les représentants de l'État et des collectivités territoriales porteuses mettent en place une gouvernance conjointe pour assurer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du CRTE. Le préfet de département en facilitera la bonne exécution et assurera la relation avec le préfet de région et les services régionaux de l'Etat compétents. Il facilitera l'intervention complémentaire des opérateurs nationaux et organismes financeurs.

L'évaluation des actions, de leur mise en œuvre et de leurs effets, constituera un élément clé du pilotage du contrat. L'avancement des actions et leurs impacts pourront être évalués à partir d'indicateurs définis en commun par les signataires. Ces indicateurs pourront permettre d'apprécier la contribution du contrat aux stratégies locales et nationales de développement économique, transition écologique et de cohésion territoriale.

Le comité de pilotage sera chargé de définir les critères de suivi et d'évaluation au fur et à mesure de la validation des nouvelles actions intégrées au CRTE.

Pourront être associés, de manière ponctuelle ou permanente, au comité de pilotage, d'autres acteurs dont la participation serait de nature à favoriser l'élaboration du CRTE et le déploiement territorialisé du plan de relance (conseil régional, conseil départemental, CAF, communes...).

Le comité de pilotage se réunira au moins une fois par an, voire davantage si nécessaire, notamment les 2 premières années relevant de la période de relance.

7.2 Le comité technique

Des comités techniques chargés de préparer les différents axes et programmes opérationnels du CRTE pourront être réunis en amont des réunions du comité de pilotage.

Co-animé par l'Etat et l'EPCI, le comité technique (COTECH) s'assure de l'élaboration et la mise en œuvre du CRTE et propose des modifications (avenants) au COPIL. Il suit les actions de manière détaillée, identifie les points de blocage et propose des solutions au comité de pilotage.

7.3 L'articulation avec les autres instances locales de suivi des projets

Le CRTE s'inscrit dans un contexte marqué par :

- La mise en œuvre territorialisée du plan de relance et son suivi dans les comités de pilotage et de suivi de la relance ;
- Le déploiement des comités locaux de cohésion territoriale qui suivent l'installation de l'agence nationale de cohésion des territoires.

Dans ce contexte, il appartient au préfet, délégué territorial de l'ANCT, de veiller à l'articulation et la cohérence entre les projets et actions portées par le CRTE, et les orientations fixées par le comité local de cohésion territoriale.

Le préfet organise, par ailleurs, la remontée d'informations au sujet des actions du CRTE financées par des crédits du plan de relance vers les comités régionaux de pilotage et de suivi de la relance.

ARTICLE 8 : SUIVI ET EVALUATION DU CRTE

Un tableau de bord de suivi du CRTE est établi, régulièrement renseigné, afin de décrire l'avancement des orientations et actions (taux de réalisation, mobilisation des moyens et financement, indicateurs...). Il est tenu à jour sous la responsabilité d'un binôme désigné de représentants du territoire concerné et de l'État, membres du comité technique. Il est examiné par le comité technique et présenté en synthèse au comité de pilotage. D'autres tableaux de bord partagés, complémentaires, peuvent être établis, en fonction des besoins.

Le dispositif d'évaluation fera l'objet de comptes rendus réguliers devant le comité technique et le comité de pilotage. Il s'integrera au dispositif national d'évaluation de l'ensemble des CRTE.

Le CEREMA pourra apporter des conseils méthodologiques pour la définition des indicateurs et du dispositif d'évaluation du CRTE.

ARTICLE 9 : RESULTATS ATTENDUS DU CRTE

Les résultats du CRTE seront tout d'abord suivis et évalués à l'échelle globale :

- sur la base des indicateurs de suivi du PCAET (annexe 3)
- sur la base de tout indicateur complémentaire jugé pertinent au regard du projet de territoire (ex. : sur la thématique Tourisme / Economie : fréquentation des sites touristiques, nombre de nuitées... ; sur les thématiques Sport / Culture : fréquentation des équipements, structures libre d'accès, % de population disposant d'un équipement à moins de 5, 10 ou 15 km... ; sur la thématique Numérique / Service Public : nombre d'outils / de services numériques créés, taux d'utilisation...)

Les résultats du CRTE seront également examinés à l'échelle de chacune des actions sur la base des indicateurs précisés dans les fiches action (annexe 2). Tout autre indicateur jugé pertinent pourra être ajouté tout au long de la vie des projets et du CRTE.

Si la liste d'actions arrêtée à la date de signature est complétée au cours de l'exécution du contrat par de nouvelles actions, ces dernières seront prises en compte dans l'évaluation finale du CRTE.

ARTICLE 10 : ENTREE EN VIGUEUR ET DUREE DU CRTE

L'entrée en vigueur du CRTE est effective à la date de signature du présent contrat.

La durée de ce contrat est de six ans.

Au terme du contrat, un bilan sera conduit pour en évaluer les résultats et les impacts.

ARTICLE 11 : EVOLUTION ET MISE A JOUR DU CRTE

Le CRTE est évolutif. Le corps du CRTE et ses annexes peuvent être modifiés par avenant d'un commun accord entre toutes les parties signataires du CRTE et après avis du comité de pilotage. C'est notamment le cas lors d'une évolution de son périmètre ou du nombre d'actions.

ARTICLE 12 : RESILIATION DU CRTE

D'un commun accord entre les parties signataires du CRTE et après avis favorable du comité de pilotage, il peut être mis fin au présent contrat.

ARTICLE 13 : TRAITEMENT DES LITIGES

Les éventuels litiges survenant dans l'application de présent contrat seront portés devant le tribunal administratif de Rouen.

Fait à DOUAINS, le 21 décembre 2021

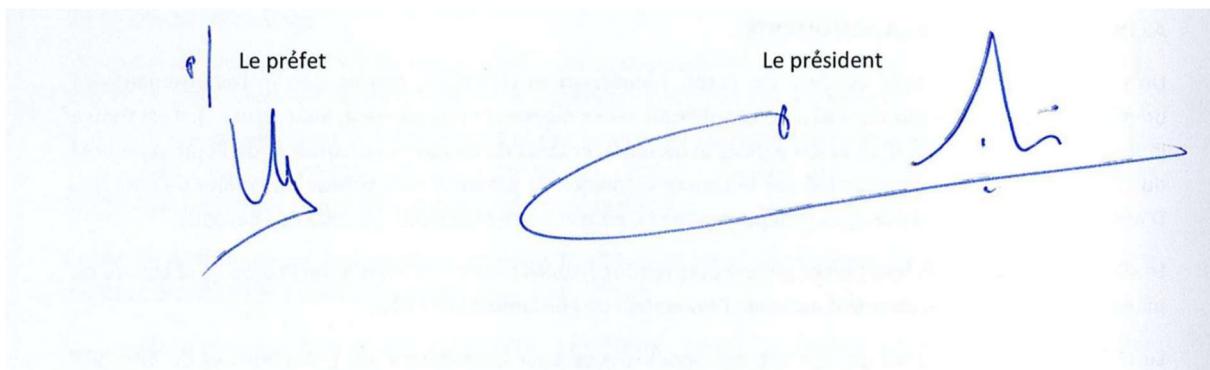
Pour Monsieur le Préfet de l'Eure

Madame Virginie SENE ROUQUIER

Sous-Préfète des Andelys

Monsieur Frédéric DUCHE

Président de Seine Normandie Agglomération (SNA)



Sommaire des annexes

Annexe 1 – Maquette financière

Annexe 2 – Fiches action

2.1 – Fiches action matures (démarrage 2021-2022)

2.2 – Fiches action thématiques

Annexe 3 – Indicateurs de suivi du CRTE (et du PCAET)

Pour information : Plan d'action du PCAET : https://www.sna27.fr/wp-content/uploads/2021/01/SNA_PCAET_PLAN-DCTIONS.pdf



*Liberté
Égalité
Fraternité*



**Seine
Normandie**
AGGLOMÉRATION

Annexe 1 – Maquette financière

ANNEXE 1 - MAQUETTE FINANCIERE
CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE DE SEINE NORMANDIE AGGLOMERATION

						Etat d'avancement global	Coût / Estimation HT actions	Participation Etat et établissements publics			Participation SNA			Autres financeurs			Reste à charge MOA			
								Financeur P = prévision A = alloué	Montant P = prévision A = alloué	Taux P = prévision A = alloué	Financeur P = prévision A = alloué	Montant P = prévision A = alloué	Taux P = prévision A = alloué	Financeur P = prévision A = alloué	Montant P = prévision A = alloué	Taux P = prévision A = alloué	Montant	Taux		
Développement et amélioration de l'offre culturelle																				
PVD / ORT	Maîtrise d'œuvre	Intitulés / Descriptifs des projets potentiels sur les 6 années à venir	Enjeux Projet de territoire	Lien PCAET	Lieu / ORT	Démarrage prévisionnel	Non démarré - En cours - Terminé													
CT 29 PVD / ORT	SNA / Communes	Création / Rénovation d'équipements culturels (bibliothèque, médiathèque, tiers-lieux, école de musique, pôle culturel,...)	Développement patrimonial, culturel et sportif du territoire	Fiche action 3 du PCAET	SNA	Opérations à identifier et à mettre en œuvre sur la durée du contrat														
PVD / ORT	SNA	Équiper le territoire des Andelys d'un équipement culturel multithématisques (muséographie, école de musique, muséum, ...)	Développement patrimonial, culturel et sportif du territoire	Fiche action 3 du PCAET	Les Andelys	2023	Non démarré													
ACV 16 CT 35	Vernon	Réhabilitation du musée de Vernon (études, réaménagement scénographique, mise en sécurité des œuvres d'art,...)	Développement patrimonial, culturel et sportif du territoire	Fiche action 3 du PCAET	Vernon	T4 2022	En cours	4 375 000 €	DRAC 2020 (A)	600 000 €	13,71%				Région Département		3 775 000 €	86,29%		
	Vernon	Rénovation du cinéma théâtre	Développement patrimonial, culturel et sportif du territoire	Fiche action 3 du PCAET	Vernon	2023	Non démarré	2 500 000 €												
Restauration et protection du patrimoine																				
PVD / ORT	Communes	Restauration / rénovation du patrimoine sur le territoire de SNA (églises, cimetières, ponts...)	Développement patrimonial, culturel et sportif du territoire		SNA	Opérations à identifier et à mettre en œuvre sur la durée du contrat														
CT 29 PVD / ORT	Les Andelys	Restauration et sécurisation de la collégiale des Andelys	Développement patrimonial, culturel et sportif du territoire		Les Andelys	2017	En cours	3 211 432 €	DRAC (P)	1 445 145 €	45,00%				Département (P)	716 875 €	22,32%	1 049 412 €	32,68%	
	Les Andelys	Restauration de l'église Saint Sauveur du Petit Andely	Développement patrimonial, culturel et sportif du territoire		Les Andelys	2022-2023		2 230 000 €	DRAC						Département, Fondation du patrimoine, mécénat			2 230 000 €	100%	
ORT / PVD	Les Andelys	Restauration de l'orgue de l'église Saint Sauveur du Petit Andely	Développement patrimonial, culturel et sportif du territoire		Les Andelys	2022-2023		645 000 €	DRAC						Département, Fondation du patrimoine, mécénat			645 000 €	100%	
ACV 13 CT 32	Vernon	Restauration et sécurisation de la collégiale de Vernon	Développement patrimonial, culturel et sportif du territoire		Vernon	2020-2021-2022	En cours	2 386 000 €	DRAC 2020 (A) 335 289 € DRAC 2021 (A) 458 307 €	794 303 €	33,29%				Département (A) 389 200 € Fondation du patrimoine (P) 110 000 €	499 200 €	20,92%	1 092 497 €	45,79%	
	Vernon	Réhabilitation et restauration de la Collégiale de Vernon (Phases 1bis et suivantes : façade principale, nef, volumes intérieurs)	Développement patrimonial, culturel et sportif du territoire		Vernon	2023	Non démarré	9 182 000 €	Estat (DRAC)						Département, Fondation Mécénat			9 182 000 €	100%	
ORT / PVD	Les Andelys	Sécurisation des falaises	Développement patrimonial, culturel et sportif du territoire (Transition écologique / préservation du patrimoine naturel)		Les Andelys	2022 - 2024	Non démarré	240 000 €										240 000 €	100%	
ORT / PVD	Les Andelys	Aménagement des berges Bd Nhehou et chemin du bord de l'eau	Développement patrimonial, culturel et sportif du territoire (Transition écologique / préservation du patrimoine naturel)	Fiche PCAET n°18 du PCAET	Les Andelys	2022 - 2026	Non démarré	1 450 000 €										1 450 000 €	100%	
ORT / PVD	Pacy-sur-Eure	Poursuivre les aménagements de l'étang Tarot et des berges de l'Eure	Développement patrimonial, culturel et sportif du territoire (Transition écologique / préservation du patrimoine naturel)	Fiche PCAET n°1 du PCAET6	Pacy-sur-Eure	2022-2023	Non démarré													
ACV 5	Vernon	Plan Façades	Développement patrimonial, culturel et sportif du territoire		Vernon	2019 et suivantes	En cours	617 730 €										617 730 €	100%	
ACV 14	Vernon	Plan Fontaines : rénover les fontaines historiques de la ville, en créer dans les quartiers	Développement patrimonial, culturel et sportif du territoire		Vernon	2020	En cours	390 000 €				SNA (A)	60 000 €	15,38%				330 000 €	84,62%	
	Vernon	Plan Fontaines : rénover les fontaines historiques de la ville, en créer dans les quartiers (Phase 2 : JC Aspre, Parvis marie, Place Saint Louis)	Développement patrimonial, culturel et sportif du territoire		Vernon	2022	Non démarré	600 000 €	Estat						Département (AAP Relance 2021)	160 000 €	26,67%	440 000 €	73,33%	
	Vernon	Requalification, réhabilitation, restauration et aménagement du château des Tourelles et de ses abords	Développement patrimonial, culturel et sportif du territoire		Vernon	2023	En cours	3 300 000 €	Estat (DRAC)						Département			3 300 000 €	100%	
	Vernon	Restauration du rempart du jardin des arts et de la Tour des Farines	Développement patrimonial, culturel et sportif du territoire		Vernon	2022	En cours	710 000 €	Estat						Département Fondation Mécénat			710 000 €	100%	
	Vernon	Modernisation, réaménagement et restauration de la mairie de Vernon	Développement patrimonial, culturel et sportif du territoire		Vernon	2022	En cours	1 200 000 €	Estat (DSIL)									1 200 000 €	100%	

						Etat d'avancement global	Coût / Estimation HT actions	Participation Etat et établissements publics			Participation SNA			Autres financeurs			Reste à charge MOA			
								Financeur P = prévision A = alloué	Montant P = prévision A = alloué	Taux P = prévision A = alloué	Financeur P = prévision A = alloué	Montant P = prévision A = alloué	Taux P = prévision A = alloué	Financeur P = prévision A = alloué	Montant P = prévision A = alloué	Taux P = prévision A = alloué	Montant	Taux		
PROJET DE TERRITOIRE - AXE 3 - INNOVER ET FEDERER AUTOUR D'UN TERRITOIRE ECO RESPONSABLE																				
Territoire 100% énergies renouvelables en 2040																				
CTE1.1 ACV 21	SNA	Mise en place d'un Conseiller Energie Partagé	Réduire notre impact par la diminution des gaz à effet de serre : inciter à la rénovation, la construction et la mobilité durables	Fiche action 3 du PCAET	SNA	2019	Terminé / Agent en place	120 000 €									120 000 €	100%		
CTE 1.2 ACV 4	SNA	Mise en place d'un Technicien Sobriété Énergétique	Réduire notre impact par la diminution des gaz à effet de serre : inciter à la rénovation, la construction et la mobilité durables	Fiche action 1 du PCAET	SNA	2019	Terminé / Agent en place	112 000 €	ADEME (A)	82 000 €	73,21%						30 000 €	26,79%		
CTE 1.3	SNA	Stratégie Territoire 100 % énergies renouvelables en 2040	Impulser la transition énergétique, écologique, alimentaire en favorisant les circuits de proximité, les énergies	Axe 1 du PCAET	SNA	2018	Terminé / Stratégie en cours	45 000 €							Région Normandie (A)	20 000,00 €	44,44%	25 000 €	55,56%	
CTE 1.4	ACO	Démarche globale de développement durable de l'entreprise ACO	Réduire notre impact par la diminution des gaz à effet de serre : inciter à la rénovation, la construction et la mobilité durables	Fiche action 5 du PCAET	Notre Dame de l'Isle	2020	En cours	646 100 €									646 100 €	100%		
CTE 1.5	LECLERC	Vers un réseau d'entreprises exemplaires : Démarche réduction énergétique – Leclerc Vernon St Marcel	Réduire notre impact par la diminution des gaz à effet de serre : inciter à la rénovation, la construction et la mobilité durables	Fiche action 5 du PCAET	Vernon	2020	En cours	1 800 000 €									1 800 000 €	100%		
CTE 1.6	CS FRANCE	Démarche globale de développement durable de l'entreprise CS France	Impulser la transition énergétique, écologique, alimentaire en favorisant les circuits de proximité, les énergies renouvelables, tout en réduisant la production des déchets	Fiche action 5 du PCAET	Pacy sur Eure	2020	En cours	620 200 €							Région Normandie (P)	2 100 €	0,34%	618 100 €	99,66%	
CTE 1.7 CT 41 ACV 12	SNA	Projet NIMFEA : Expérimentation de Navettes autonomes électriques sur voie ouverte	Réduire notre impact par la diminution des gaz à effet de serre : inciter à la rénovation, la construction et la mobilité durables	Fiche action 9 du PCAET	Vernon / Givry	2019	En cours	1 547 460 €	Etudes : 100 000€ ADEME (A) 90 000 CDC (A) Cœur de ville Exploitation : FNADT (A) : 263 000€ Termod 2 (ADEME) (A) : 100 000€	543 000 €	35,09%					Exploitation : Partenariats privés (A) : 170 000€ Département (P) : 150 000€	320 000 €	20,68%	684 460 €	44,23%
CTE 1.8 CT 20 PVD ACV 10	SNA	Favoriser un tourisme fluvial plus sobre en énergie / électrification de quais croisières	Réduire notre impact par la diminution des gaz à effet de serre : inciter à la rénovation, la construction et la mobilité durables	Fiche action 25 du PCAET	Vernon / Les Andelys	2017	En cours	2 843 288 €	DSII (A) : 200 000 € Bq des territ (A) : 45 165 € (études)	245 165 €	8,62%				Région (A) : 639 986 € Dpt (A) : 573 154 €	1 213 140 €	42,67%	1 384 983 €	48,71%	
CTE 1.10	SIEGE 27	Etude de faisabilité pour l'installation d'ombrilles solaires sur le parking du siège de SNA à Douains	Impulser la transition énergétique, écologique, alimentaire en favorisant les circuits de proximité, les énergies renouvelables, tout en réduisant la production des déchets	Fiche action 8 du PCAET	Douains	2020	En cours	1 000 €										1 000 €	100%	
CTE 1.11	SETOM / SIEGE27	Construction d'une centrale solaire sur le site d'enfouissement de Mercey	Impulser la transition énergétique, écologique, alimentaire en favorisant les circuits de proximité, les énergies renouvelables, tout en réduisant la production des déchets	Fiche action 8 du PCAET	Mercey	2018	En cours	4 000 000 €	Montants à revoir			Montants à revoir			Montants à revoir			4 000 000 €	100,00%	
CTE 1.12	SNA	Développement d'un cadastre solaire et d'un accompagnement des particuliers et entreprises du territoire	Impulser la transition énergétique, écologique, alimentaire en favorisant les circuits de proximité, les énergies renouvelables	Fiche action 8 du PCAET	SNA	Non démarré	Non démarré	10 000 €										10 000 €	100,00%	
CTE 1.13	SAS des Grands Chênes	Construction d'une unité de méthanisation pour production et injection de biogaz	Impulser la transition énergétique, écologique, alimentaire en favorisant les circuits de proximité, les énergies renouvelables	Fiche action 8 du PCAET	Vexin sur Epte	2017	En cours	6 000 000 €	ADEME (A)	50 000 €	0,83%				Région Normandie (A)	750 000 €	12,50%	5 200 000 €	86,67%	
CTE 1.14	Musée de Givry	Partenariat lycée des Andelys/Musée des Impressionnistes de Givry pour la mise en place d'un système de chauffage et refroidissement du Musée	Impulser la transition énergétique, écologique, alimentaire en favorisant les circuits de proximité, les énergies renouvelables	Fiche action 3 du PCAET	Givry	Non démarré	Non démarré													
CTE 1.15	SPL Plateau de l'Espace	Développement d'un site de démonstration de tests sur le Campus de l'Espace permettant un comparatif de solutions énergétiques	Réduire notre impact par la diminution des gaz à effet de serre : inciter à la rénovation, la construction et la mobilité durables	Fiche action 8 du PCAET	Vernon	2019	En cours	98 480 €	Montants à revoir			Montants à revoir			Montants à revoir			98 480 €	100%	
CTE 1.16	ITII	Partenariat étudiants ITII/ entreprises du GIRV / SNA : Mon entreprise, demain économie en énergie !	Impulser la transition énergétique, écologique, alimentaire en favorisant les circuits de proximité, les énergies renouvelables, tout en réduisant la production des déchets	Fiche action 5 du PCAET	SNA	2019	En cours													
ITII / GIRV / SNA	L'accompagnement des entreprises dans la transition écologique (phase 2 de l'action CTE 1.16)			Fiche action n°5 du PCAET	SNA	2021-2022	En cours	84 000 €	ADEME (démarche ACT, poste Technicien Sobriété énergétique)								84 000 €	100%		
Arianegroup	Projet HyVer² : un hub hydrogène à Vernon			Fiches action n°8 et 9 du PCAET (production d'H2R et mobilité propre)	Vernon	2022	En cours	50 000 000,00 €									50 000 000,00 €	100%		
Engie Biog	Production de biogaz sur le site du CNPP			Fiche action n°8 du PCAET	La Chapelle Longueville	2023 au plus tôt	Non démarré													
GNvert	Développement de la mobilité GNV : implantation d'une station de recharge pour véhicules GNV (Douains)			Fiche action n°9 du PCAET	Douains	2022	En cours	1 500 000 €									1 500 000 €	100%		

						Etat d'avancement global	Coût / Estimation HT actions	Participation Etat et établissements publics			Participation SNA			Autres financeurs			Reste à charge MOA		
								Financeur P = prévision A = alloué	Montant P = prévision A = alloué	Taux P = prévision A = alloué	Financeur P = prévision A = alloué	Montant P = prévision A = alloué	Taux P = prévision A = alloué	Financeur P = prévision A = alloué	Montant P = prévision A = alloué	Taux P = prévision A = alloué	Montant	Taux	
Opération incluse dans un contrat préexistants	Maîtrise d'ouvrage	Intitulés / Descriptifs des projets potentiels sur les 6 années à venir	Enjeux Projet de territoire	Lien PCAET	Lieu / ORT	Démarrage prévisionnel	Non démarré - En cours - Terminé												
	Kallista BDR	Développement de la mobilité électrique : expérimentation d'une station de recharge ultra rapide pour véhicules électriques	Réduire notre impact par la diminution des gaz à effet de serre : inciter à la rénovation, la construction et la mobilité durables	Fiche action n°9 du PCAET	Douains	Mise en fonctionnement début 2022	En cours	300 000 €									300 000 €	100%	
	Solid'Activ	Solid'activ : l'insertion par l'activité économique aux Andelys (menuiserie et recyclage)	Impulser la transition énergétique, écologique, alimentaire en favorisant les circuits de proximité, les énergies renouvelables, tout en réduisant la production des déchets	Fiches action n°24 et 33 du PCAET	Les Andelys	2021 ou 2022	En cours	304 144 €	Etat DEETS (A)	43 000 €	14,14%				Conv. revt. Véolia (A) 20 000 € Région Normandie ESS (P) 40 000 € LEADER (P) 50 000 €	110 000 €	36,17%	151 144 €	49,09%
	VEOLIA / SNA	Expérimentation recuperation des eaux usées traitées de la station d'épuration des Andelys pour l'irrigation de parcelles agricoles	Fiche action n°14 du PCAET	Les Andelys	2023 au plus tôt	Non démarré													
	Boursin - Groupe BEL	Projet Green Factory de l'entreprise Boursin	Fiche action n°5 du PCAET	Croisy sur Eure	2022-2023	En cours		1 500 000 €									1 500 000 €	100%	
	Urbasolar	Implantation d'une centrale solaire au sol à St Marcel	Fiche action n°8 du PCAET	Saint Marcel	2022	En cours													
	GEBETEX	GEBETEX : construction d'une nouvelle usine moderne et exemplaire	Fiche action n°5 du PCAET	La Chapelle Longueville	2022	En cours		11 350 000 €	Estat (A) France Relance	800 000 €	7,05%						10 550 000 €	92,95%	
	Groupement d'agriculteurs	Implantation d'une unité de méthanisation sur la commune Villiers en Désœuvre	Fiche action 8 du PCAET	Villiers en Désœuvre	2023	Non démarré													
	SNA	Construction d'une déchetterie - ressourcerie sur le territoire de SNA	Fiche action 24 du PCAET	Vernon	2023	En cours		6 327 375 €	Estat						Région / CITEO Autres		6 327 375 €	100%	
PVD	SNA / Communes	Travaux de rénovation énergétique des bâtiments communaux et intercommunautaires administratifs et techniques (mairies, locaux d'archives, stockages, ateliers municipaux, salles des fêtes...)	Fiche action n°3 du PCAET	SNA	Opérations à identifier et à mettre en œuvre sur la durée du contrat														
	Hardencourt Cocherel	Rénovation de la salle d'activités et du logement communal	Fiche action n°3 du PCAET	Hardencourt Cocherel	2023 (travaux)	Non démarré		130 000 €	Estat								130 000 €	100%	
PVD / ORT	Publique ou Privée	Vers des mobilités toujours plus propres et innovantes	Fiche action n°9 du PCAET	SNA	Opérations à identifier et à mettre en œuvre sur la durée du contrat	En cours													
	Communes	Remplacement de l'énergie traditionnel par un matériau innovant issu de la silviculture française et de la papoterie		SNA	Au fil des opportunités	Non démarré													
Plan Alimentaire Territorial																			
CTE 2.1	SNA	Etude de faisabilité pour la construction d'une Stratégie de maîtrise foncière et la création d'Espaces Test Agricole	Se doter d'un programme d'actions forcées pour générer un maillage d'offres équilibré sur le territoire	Fiche action 11 du PCAET	SNA	2021	En cours	32 750 €	Montants à revoyer			Montants à revoyer			Montants à revoyer				
CTE 2.2	CD 27	De la fourche à la fourchette : partenariat logistique et circuits de proximité entre SNA et le Département d'Eure	Impulser la transition énergétique, écologique, alimentaire en favorisant les circuits de proximité, les énergies renouvelables, tout en réduisant la production des déchets	Fiche action 10 du PCAET	SNA	2020	En cours	45 000 €	Chambre d'Agriculture de l'Eure (A)	22 500 €	50,00%						22 500 €	50,00%	
CTE 2.4	SNA	Vers la mise en place d'un Contrat Territorial Eau Climat	Impulser la transition énergétique, écologique, alimentaire en favorisant les circuits de proximité, les énergies renouvelables, tout en réduisant la production des déchets	Fiche action 13 du PCAET	SNA	2020	En cours	8 339 500 €	Agence de l'Eau Seine Normandie (A) a minima => Taux allant de 0 à 80% selon les actions	4 672 600 €	56,03%						3 666 900 €	43,97%	
Inclus CTE 2.4	SNA	Elaboration d'un schéma eaux pluviales à l'échelle du territoire de SNA	Impulser la transition énergétique, écologique, alimentaire en favorisant les circuits de proximité, les énergies renouvelables, tout en réduisant la production des déchets	Fiches action n°13 et 14 du PCAET	SNA	2022-2023	En cours												
CTE 2.5	SPL Plateau de l'Espace	Refonte des systèmes d'assainissement et d'eau potable du Campus de l'Espace	Impulser la transition énergétique, écologique, alimentaire en favorisant les circuits de proximité, les énergies	Fiche action 13 du PCAET	Vernon	2019	En cours	3 700 000 €	Montants à revoyer			Montants à revoyer			Montants à revoyer				
	ARCHIE	Production de vinaigre de cidre aux Andelys	Fiche action n°11 du PCAET	Les Andelys	2021	En cours		101 500 €							10 000 € Fonds régional d'innovation 30 000 € Région Normandie + BPI 12 000 € Initiatives Eure 4 500 € Normandie Participation (Impulsion numérique) 12 900 € Conv. revt. Véolia	69 400 €	68,37%	32 100 €	31,63%
	Philippe Cléry Melin	Projet de maraichage en agroécologique par le biais d'un chantier d'insertion Jeunes	Fiches action n°11 et 33 du PCAET	La Chapelle Longueville	2023	Non démarré													
	Publique ou Privée	Création, extension et animation de démarches participatives en lien avec le PAT (ex : jardins partagés, jardins familiaux, agroforesterie, forêts	Impulser la transition énergétique, écologique, alimentaire en favorisant les circuits de proximité, les énergies	Fiche action n°12 du PCAET	SNA	Opérations à identifier et à mettre en œuvre sur la durée du contrat													
SNAnim'atrice de son territoire																			
CTE 3.1	SNA	Construction d'un partenariat avec ATMO Normandie	Impulser la transition énergétique, écologique, alimentaire en favorisant les circuits de proximité, les énergies	Fiche action 27 du PCAET	SNA	2020	En cours	22 500 €									22 500 €	100%	
CTE 3.2 CT 8 ACV 20	Manufacture des Capucins	Reconversion du Couvent des Capucins de Vernon – Crédit d'un tiers lieu dédié à la transition écologique	Impulser la transition énergétique, écologique, alimentaire en favorisant les circuits de proximité, les énergies renouvelables, tout en réduisant la production des déchets	Fiche action 32 du PCAET	Vernon	2018	En cours	1 305 000 €	Fabrique des territoires (Etat) (A)	150 000 €	11,49%	SubventionSNA	49 000 €	3,75%	Département (A) 122 000 € Région (P) 45 000 € + 99 000 € (2 demandes en cours d'instruction)	266 000 €	20,38%	840 000 €	64,37%
CTE 3.4	SNA	Tous école crèches !	Impulser la transition énergétique, écologique, alimentaire en favorisant les circuits de proximité, les énergies renouvelables, tout en réduisant la production des déchets	Fiche action 28 du PCAET	Gasny / SNA	2019	En cours	30 000 €	ARS - Montant à revoyer								30 000 €	100%	
CTE 3.5	SNA	Nos cantines durables !	Impulser la transition énergétique, écologique, alimentaire en favorisant les circuits de proximité, les énergies	Fiches action 11 et 24 du PCAET	SNA	2019	En cours	93 000 €									93 000 €	100%	

						Etat d'avancement global	Coût / Estimation HT actions	Participation Etat et établissements publics			Participation SNA			Autres financeurs			Reste à charge MOA		
								Financeur P = prévision A = alloué	Montant P = prévision A = alloué	Taux P = prévision A = alloué	Financeur P = prévision A = alloué	Montant P = prévision A = alloué	Taux P = prévision A = alloué	Financeur P = prévision A = alloué	Montant P = prévision A = alloué	Taux P = prévision A = alloué	Montant	Taux	
Améliorer l'offre en matière éducative, de petite enfance et de jeunesse																			
PVD / ORT	Communes	Intitulés / Descriptifs des projets potentiels sur les 6 années à venir	Enjeux Projet de territoire	Lien PCAET	Lieu / ORT	Démarrage prévisionnel	Non démarré - En cours - Terminé												
CT 42 PVD	Vexin-sur-Epte	Réhabilitation, modernisation et sécurisation des établissements scolaires et périscolaires	Réduction des disparités territoriales et sociales	Fiche action 3 du PCAET	SNA	Opérations à identifier et à mettre en œuvre sur la durée du contrat			Estat - DETR						CAF, Département				
	Les Andelys	Construction d'un Groupe scolaire et culturel dans la commune déléguée d'Ecos	Réduction des disparités territoriales et sociales	Fiche action 3 du PCAET	Ecos	2022	En cours	5 099 367 €	Estat - DETR						Département (P) : CAF	819 575 €	16,07%	4 279 792 €	83,93%
ACV 23	Vernon	Construction d'un groupe scolaire 4.0 Vernon - Groupe scolaire le Moussel - projet "Ecoles du Futur"	Réduction des disparités territoriales et sociales	Fiche action 3 du PCAET	Vernon	2023	Non démarré	4 170 000 €	Estat						Département (P)	900 000 €	21,58%	3 270 000 €	78,42%
	Vernon	Regroupement des écoles « Arc-en-ciel » - transformation inovante vers une véritable « Ecoles du futur »	Réduction des disparités territoriales et sociales	Fiche action 3 du PCAET	Vernon	2023	Non démarré	1 250 000 €	Estat						Département			1 250 000 €	100%
Breuilpont		Construction d'un bâtiment exemplaire pour la nouvelle cantine	Réduction des disparités territoriales et sociales	Fiches action n°3, 8 et 11 du PCAET	Breuilpont	2021	Non démarré	1 327 982 €	Estat - DETR						Département			1 327 982 €	100%
CT 78 ORT	Les Andelys	Regroupement de l'école maternelle Robert Débré et l'école élémentaire Jean Pierre Blanchard au sein d'un unique groupe scolaire	Réduction des disparités territoriales et sociales	Fiche action 3 du PCAET	Les Andelys	2022	Non démarré	3 153 731 €	Estat - DETR						Département CAF Région			3 153 731 €	100%
	SNA	Requalification du stade de Dour en ALSH.	Réduction des disparités territoriales et sociales	Fiche action 3 du PCAET	Les Andelys	2023-2024	Non démarré	3 060 000 €	Estat						Département CAF			3 060 000 €	100%
	SNA	Construction d'un nouvel ALSH sur le site du Campus de l'Espace (transfert ALSH des Tourelles)	Réduction des disparités territoriales et sociales	Fiche action 3 du PCAET	Vernon	2023-2026	Non démarré	3 900 000 €										3 900 000 €	100%
Développement et amélioration de l'offre sportive																			
PVD	SNA / Communes	Création / Rénovation d'équipements sportifs et de loisirs de proximité (city-stade, station de fitness numérique, parcours sportifs...)	Développement patrimonial, culturel et sportif du territoire	Fiche action 3 du PCAET	SNA	Opérations à identifier et à mettre en œuvre sur la durée du contrat													
Opération qui pourra intégrer PVD	Pacy-sur-Eure	Création d'un terrain multi-sports et un skate-park à Pacy sur Eure	Développement patrimonial, culturel et sportif du territoire		Pacy-sur-Eure	2022-2023 études 2023-2025 travaux	Non démarré	340 000 €	Estat (DETR / DSIL)						SNA Département			340 000 €	100%
Opération qui pourra intégrer PVD	Pacy-sur-Eure	Reconstruction des vestiaires du stade de Pacy Ménilles (épave thermique)	Développement patrimonial, culturel et sportif du territoire	Fiche action 3 du PCAET	Pacy-sur-Eure	2023-2025	Non démarré	2 400 000 €										2 400 000 €	100%
PVD / ORT	Les Andelys	Construction d'un nouvel équipement sportif aux Andelys (piscine - gymnasium)	Développement patrimonial, culturel et sportif du territoire		Les Andelys	2022-2026	Non démarré	3 700 000 €										3 700 000 €	100,00%
ACV 22	Vernon	Skate Parc: création d'un équipement permettant une pratique plurielle (BMX, skate, roller, trottinette...), à destination des établissements scolaires, des associations et du public	Développement patrimonial, culturel et sportif du territoire		Vernon	2021	En cours	680 318 €	DSIL (A)	71 000 €	10,44%				FNADT (A) 115 000 € Département (A) 226 000 €	341 000 €	50,12%	268 318 €	39,44%
Améliorer l'accessibilité et la sécurité du territoire																			
CT 40 ACV 8	Vernon / SNA	Développer et aménager un pôle multimodal à Vernon	Réduction des disparités territoriales et sociales	Fiches action 9 et 18 du PCAET	Vernon	2020-2022 études 2023-2025 travaux	En cours												
CT 39 PVD / ORT	Pacy sur Eure	Développer et aménager un pôle multimodal à Pacy sur Eure	Réduction des disparités territoriales et sociales	Fiches action 9 et 18 du PCAET	Pacy-sur-Eure	2021-2023	En cours	2 328 868 €	Estat DSIL (A)	300 000 €	12,88%	SNA (dont fonds de concours 60 000 €) (A)	524 184 €	22,51%	Département (A) 49 200 € Région (P) 1900 000 €	949 200 €	40,76%	555 484 €	23,85%
	SNA / Communes	Accessibilité des bâtiments communaux et intercommunaux	Réduction des disparités territoriales et sociales		SNA	Opérations à identifier et à mettre en œuvre sur la durée du contrat													
PVD / ORT	Les Andelys	Accessibilité des bâtiments communaux	Réduction des disparités territoriales et sociales		Les Andelys	2021 - 2024	En cours	760 000 €	Estat (DET/R/DSIL)									760 000 €	100%
	Communes	Améliorer l'offre en matière de DECI	Réduction des disparités territoriales et sociales		SNA	Opérations à identifier et à mettre en œuvre sur la durée du contrat													
	Communes	Améliorer les dispositifs de prévention et sécurité (vidéoprotection) dans les villes et villages	Réduction des disparités territoriales et sociales		SNA	Opérations à identifier et à mettre en œuvre sur la durée du contrat													
Réduire les disparités territoriales par le numérique																			
ORT	SNA / Communes	Amélioration des services via les outils numériques (dématerialisation, guichet unique, sobriété numérique, visioconférence, etc.)	Réduction des disparités territoriales et sociales	Fiches action 18 du PCAET	SNA	Opérations à identifier et à mettre en œuvre sur la durée du contrat													
	Communes	Réduire les inégalités scolaires et lutter contre la fracture numérique dans les établissements scolaires	Réduction des disparités territoriales et sociales		Communes	Opérations à identifier et à mettre en œuvre sur la durée du contrat													
	Publique ou Privée	Développer les actions de médiation et d'inclusion numériques sur le territoire	Réduction des disparités territoriales et sociales		SNA	Opérations à identifier et à mettre en œuvre sur la durée du contrat													
SNA / Les Andelys / Vexin-sur-Epte		Recruter des conseillers numériques dans le cadre des Espaces France Services	Réduction des disparités territoriales et sociales		SNA / Les Andelys / Vexin-sur-Epte	2021	En cours		Estat (conseillers numériques)	#DIV/0!								#DIV/0!	
Réduire les disparités territoriales dans les QPV																			
SNA / Vernon / Associations...	Contrat de ville	Réduction des disparités territoriales et sociales	QPV de Vernon 2021					1 187 301 €	Estat (P)	411 268 €	34,60%	SNA (P)	453 226 €	38,20%	58 800 € Vernon, 29 316 € Euro Habitat, 14 850 € CAF, 1 500 € D27	104 566 €	8,80%	218 241 €	18,40%

Opération incluse dans un contrat préexistants	Maîtrise d'ouvrage	Intitulés / Descriptifs des projets potentiels sur les 6 années à venir	Enjeux Projet de territoire	Lien PCAET	Lieu / ORT	Démarrage prévisionnel	Etat d'avancement global	Coût / Estimation HT actions	Participation Etat et établissements publics			Participation SNA			Autres financeurs		
									Financier P = prévision A = alloué	Montant P = prévision A = alloué	Taux P = prévision A = alloué	Financier P = prévision A = alloué	Montant P = prévision A = alloué	Taux P = prévision A = alloué	Financier P = prévision A = alloué	Montant P = prévision A = alloué	Taux P = prévision A = alloué
Améliorer l'offre en matière de santé																	
PVD / ORT	Publique ou Privée	Création / Rénovation des équipements d'hébergement et de soins pour les séniors	Accès aux soins	Fiches action 3 et 6 du PCAET	SNA	Opérations à identifier et à mettre en œuvre sur la durée du contrat											
Centre hospitalier Saint Jacques		Reconstruction d'un nouvel Hôpital (EPAHD) aux Andelys, certifié Haute Qualité Environnementale	Accès aux soins	Fiche action n°3 du PCAET	Les Andelys	2020-2022	En cours	28 303 464 €	ARS / CNSA (montant non connu)						Département		28 303 464 € 100%
	CHAG Pacy-sur-Eure	Modernisation du CHAG de Pacy-sur-Eure	Accès aux soins	Fiche action n°3 du PCAET	Pacy-sur-Eure	2021-2023	En cours	24 053 217 €	ARS / CNSA	500 000 €	2,08%				Région (P) 1,7 M€ Département (P) 2,2 M€	3 900 000 €	16,21% 19 653 217 € 82%
ORT	Les Andelys	Rénovation de la résidence autonome	Accès aux soins	Fiche action n°3 du PCAET	Les Andelys	2023-2026	Non démarré	3 000 000 €									3 000 000 € 100%
	SNA	Accompagner le vieillissement par une offre complémentaire à destination des seniors dans les résidences autonomies (méthode Strozelen)	Accès aux soins													- € #DIV/0!	
CLS PVD / ORT	Communes	Création de Maisons de santé pluridisciplinaire en exercice coordonné sur le territoire / d'espaces santé	Accès aux soins		Commune	Opérations à identifier et à mettre en œuvre sur la durée du contrat									ARS		
	Saint Marcel	Construction d'une Maison de santé pluridisciplinaire	Accès aux soins		Saint Marcel	2022-2023	En cours	2 170 000 €	Etat DSIL 2022			SNSA (fonds de concours)			Département, Région,		

**ANNEXE 1 - OPERATIONS CLOSES DES CONTRATS PRE-EXISTANTS / DU CRTE
CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE DE SEINE NORMANDIE AGGLOMERATION**



Annexe 2 – Fiches action

2.1 – Fiches action matures (démarrage 2021-2022)



Offrir une nouvelle offre d'espaces de loisirs, de logements de qualité, de commerces et de services de proximité sur le site Papeterie

CRTE de Seine Normandie Agglomération

Orientation stratégique n°1	Axe 1 – Prendre en main notre développement dans la dynamique de l'Axe Seine
Objectif stratégique	Grands projets d'aménagement
Action	Offrir une nouvelle offre d'espaces de loisirs, de logements de qualité, de commerces et de services de proximité sur le site Papeterie
Maître d'ouvrage	Complexe Papeterie : SNC PAPETERIE
Maître d'ouvrage	Espaces publics : Ville de Vernon
Description de l'action	<p>EAD et Odyssée Immobilier sont promoteurs du projet de complexe PAPETERIE, pour la programmation suivante :</p> <ul style="list-style-type: none">• Multiplexe cinéma 8 salles• Commerces et restauration• Espaces de loisirs tendance• Hôtel• Espace artistique immersif• Espace hybride d'animations partagées / Séminaires <p>Il s'agit d'un projet de requalification d'une friche industrielle abandonnée depuis plus d'une décennie. Afin de respecter la mémoire du site, les constructions devront reprendre les codes des bâtiments industriels existants. En effet, après une approche initiale incluant la réhabilitation des bâtiments existants, deux incendies et une dégradation de fait accélérée ne permettent plus d'utiliser ce bâti.</p> <p>Néanmoins, cette contrainte permet de gérer au mieux le risque d'inondation du site, inscrit en zone PPRI en lien avec la DDTM.</p>
Partenaires	<p>L'EPF Normandie assure actuellement le portage de ce foncier pour la Ville de Vernon</p> <p>La SNC Papeterie, société en nom collectif constituée pour ce projet par Eure Aménagement Développement et Odyssée Immobilier va acquérir le site auprès de la Ville de Vernon pour réaliser cette promotion immobilière.</p>



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

	A l'issue des constructions, les espaces publics seront aménagés par la collectivité dans le cadre de la mutualisation de ces espaces avec les équipements avoisinants (parc urbain, Fieschi, berges de Seine). Pour le multiplexe cinéma, un appel à manifestation d'intérêt a été remporté par les cinémas NOE. Les autres espaces sont commercialisés classiquement.
Coût prévisionnel	Acquisition : 1 310 000 € HT Viabilisation : 2 403 000 € HT Construction : 14 772 000 € HT Honoraires et frais: 3 528 000 € HT Espaces publics : 1 228 000 € HT TOTAL : 23 241 000 € HT
Plan de financement	Complexe Papèterie : France Relance - Fonds Friches : 900 000 € Cessions : 21 113 000 € Espaces publics : Autres financements : 17 600 € Etat (DSIL) : 982 400 € Ville de VERNON : 228 000 €
Calendrier	<ul style="list-style-type: none">• Dépôt des pièces complémentaires PC : T4 2021• Rédaction des contrats de réservation : T 2021• Arrêté de PC : 02/22• Consultation entreprises : 04/22• Purge du PC : 05/22• Acquisition du foncier : 06/2022• Démolitions : 07/2022• Début des travaux : 09/2022• Durée des travaux : environ 18 mois
Indicateurs d'évaluation	Surface aménagée - Nombre de chambres - Nombre de commerces - Nombre de manifestations - Taux d'occupation



Requalification du boulevard urbain – Tranche 2

CRTE de Seine Normandie Agglomération

Orientation stratégique n°1	Axe 1 – Prendre en main notre développement dans la dynamique de l'Axe Seine
Objectif stratégique	Grands projets d'aménagement
Action	Requalification du boulevard urbain – Tranche 2
Maître d'ouvrage	Ville de Vernon
Description de l'action	<p>Le programme de requalification du boulevard urbain prévoit :</p> <ul style="list-style-type: none">• Réappropriation de cette route en véritable axe de desserte des différents quartiers de la ville et non plus en simple axe de transit,• Sécurisation de la route départementale et des entrées et sorties des axes transversaux,• Amélioration de la circulation des poids lourds et déviations le cas échéant,• Amélioration de la perception de cet axe et de ses allées transversales,• Amélioration et augmentation des stationnements,• Amélioration des circulations douces en lien avec les berges de Seine,• Valorisation de liaisons interquartiers,• Traitement spécifique des entrées de ville,• Valorisation des accès à l'hypercentre et des Places remarquables,• Valorisation des accroches vers la Seine. <p>Ainsi, le réaménagement de cet axe permettra de suggérer naturellement les points remarquables tels que les entrées de ville, les espaces urbains, les parcs, l'hypercentre et la Seine.</p> <p>Ces ambitions se traduisent par une réduction du gabarit de la chaussée, une requalification des trottoirs piétons, l'intégration d'une piste dédiée aux mobilités douces, ainsi qu'une désimperméabilisation et végétalisation des espaces libérés.</p> <p>Le projet global de requalification du boulevard urbain s'étend depuis la limite communale Est de Vernon jusqu'à la rue des Prés à Saint-Marcel, soit un linéaire de plus de 5 km. Une première tranche de travaux a été réalisée en 2018 / 2019 sur Vernon.</p> <p>La présente fiche action porte sur la 2nde tranche opérationnelle de ce projet, représentant 600 ml (partie entre le pont Clémenceau de Vernon et la rue des Chambourgs).</p>



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

Partenaires	<p>Le Département de l'Eure a délégué la maîtrise d'ouvrage de la requalification de la chaussée à la Ville de Vernon, en charge du reste de l'aménagement afin de garantir un projet cohérent et homogène dans son ensemble (voirie et abords). La SPL Normandie Axe Seine a été désignée mandataire pour la réalisation de cette opération.</p> <p>La conception du projet dans son ensemble a été réalisée en 2017.</p> <p>Désormais, la Ville de Vernon engage une 2nde tranche de travaux qui se déroulera du 2nd semestre 2022 au 1er semestre 2023.</p>
Coût prévisionnel	<p>Travaux (2nde Tranche) : 2 000 000 € HT</p> <p>Honoraires: 137 301 €</p> <p>Prestations associés : 13 000 €</p> <p>Révisions / Imprévus : 60 000 €</p> <p>TOTAL : 2 210 301 €</p>
Plan de financement	<p>Département de l'Eure (PPI Routes) : 200 000 €</p> <p>Un soutien financier sera recherché auprès de l'Etat via le CRTE.</p>
Calendrier	<p>12/2021 : Finalisation du projet Tranche 2</p> <p>T1 2022 : Consultation des entreprises</p> <p>Avril 2022 : Notification des marchés de travaux</p> <p>Mai 2022 : Préparation des travaux</p> <p>Juin 2022 : Démarrage des travaux</p> <p>Mars 2023 : Livraison des ouvrages</p>
Indicateurs d'évaluation	Linéaire réaménagé



Aménagement de la place du Moulin de Fourges

CRTE de Seine Normandie Agglomération

Orientation stratégique n°2	Axe 2 – Affirmer et valoriser notre identité « Nouvelle Normandie » pour être attractifs
Objectif stratégique	Valorisation des sites touristiques
Action	Aménagement de la place du Moulin de Fourges
Maître d'ouvrage	Commune de Vexin-sur-Epte
Description de l'action	<p>La commune de Vexin-sur-Epte souhaite limiter le stationnement et la fréquentation de la place du Moulin de Fourges de façon à en retrouver la quiétude et à la sécuriser. Le projet concerne donc le réaménagement de la route de Fourges et de la place du Moulin sur la période 2021-2023.</p> <p><u>Objectifs</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Réfection et aménagement des abords de la voirie de Fourges• Aménagement de la place du Moulin.
Partenaires	<p>Réfection et aménagement des abords de la voirie de Fourges en partenariat avec la commune d'Amenucourt et la Communauté de communes Vexin Val de Seine.</p> <p>Un groupe de travail, composé d'élus, d'agents et d'un bureau d'études missionné, étudie les possibilités d'aménagement en collaboration avec Natura 2000 et assure la mise en œuvre des réalisations souhaitées.</p>
Coût prévisionnel	<p>27 200 € HT pour les travaux de réfection de la voirie</p> <p>A définir : coût des aménagements des abords de la voirie et de la place du Moulin</p>
Plan de financement	Financeurs potentiels : Etat, Département, Union européenne (LEADER)
Calendrier	<p>Phase 1 - 1^e semestre 2021 : Réflexion menée avec les partenaires de la commune en vue de la réalisation des travaux de réfection de voirie et d'aménagement des abords.</p> <p>Phase 2 - Octobre 2021 : Réfection de la voirie de Fourges.</p> <p>Phase 3 - En cours : Etude de l'aménagement de la place de Fourges avec Natura 2000.</p> <p>Phase 4 - A planifier : Réalisation des travaux d'aménagement des abords et de la place de Fourges.</p>
Indicateurs d'évaluation	Nombre de réunion du GT – Superficie aménagée



Aménagement de pistes cyclables mono et bi-directionnelles à Vernon

CRTE de Seine Normandie Agglomération

Orientation stratégique n°2	Axe 2 – Affirmer et valoriser notre identité « Nouvelle Normandie » pour être attractifs
Objectif stratégique	Diversification et amélioration de l'offre touristique
Action	Aménagement de pistes cyclables mono et bi-directionnelles à Vernon (avenue de l'Ardèche, rue de Gamilly, rue Le Tellier)
Maître d'ouvrage	Ville de Vernon
Description de l'action	L'objectif de cette opération est de doubler le linéaire de liaisons douces en ville. Projets : 1-Avenue de l'Ardèche dans le cadre d'une liaison centre-ville – lycée Dumézil. Bandes cyclable existantes non conforme et non sécuritaire, d'où la création de pistes cyclables monodirectionnelles sur un linéaire de 2x650m et d'une piste cyclable bidirectionnelle sur 200m. 2-Dans le cadre de la requalification de la rue de Gamilly et de la rue Le Tellier, création d'une piste cyclable sur un linéaire de 300m
Partenaires	Sans objet
Coût prévisionnel	1 – Avenue de l'Ardèche : estimation travaux : 600 000 € HT 2- Gamilly - Le Tellier : 100 000€ + 400 000€ soit 500 000 € HT (affinement estimation travaux en cours) TOTAL : 1 100 000 € HT
Plan de financement	Un soutien financier sera recherché auprès de l'Etat (40 à 50%) via le CRTE, mais également auprès d'autres financeurs (Région notamment, 130 € / ml).
Calendrier	Gamilly : PPI 2022, en attente confirmation BP Ardèche : non financé actuellement pour 2022, à revoir si financements
Indicateurs d'évaluation	Linéaire de pistes et voies cyclables mis en œuvre



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES



CONTRAT DE TERRITOIRE SEINE NORMANDIE AGGLOMERATION
2017-2022 Région Normandie et 2017-2021 Département de l'Eure

DÉPARTEMENT DE
L'EURE
en Normandie

Seine
Normandie
AGGLOMÉRATION

FICHE N°29

MISE EN SECURITE ET RESTAURATION DE LA COLLEGIALE NOTRE-DAME DES ANDELYS

FICHE CONTRAT INITIAL

MISE EN SECURITE ET RESTAURATION DE LA COLLEGIALE NOTRE-DAME DES ANDELYS

TYPE D'ACTION/LOCALISATION	<u>Type d'opération :</u> <input type="checkbox"/> Construction <input checked="" type="checkbox"/> Autres (préciser) : Restauration du patrimoine <input type="checkbox"/> Réhabilitation <input type="checkbox"/> Etude
	<u>Localisation (nom commune et code INSEE obligatoire) :</u> Commune des Andelys 27016

MAÎTRE D'OUVRAGE	Organisme : Commune des Andelys Responsable légal : Frédéric DUCHÉ Fonction : Maire Responsable technique : Boris DOIZY Fonction : DGS Adresse : Avenue du Général de Gaulle -BP 506-27 700 Les Andelys Tél : 02 32 54 04 16 Courriel : coralie.menanteau@ville-andelys.fr
	Budget de la structure (montants globaux investissement/fonctionnement) : Fonctionnement : 9 224 739€ Investissement : 4 773 425€
	<u>Apprentissage :</u> <ul style="list-style-type: none">- Connaissance du Plan normand de relance de l'apprentissage : oui- Masse salariale du porteur de projet : 4 524 K€- Nombre d'apprentis en cours d'apprentissage : 1- Nombre d'apprentis recrutés : 0- Projet de recrutement d'apprentis dans les mois/années à venir : 2- Evolution annuelle du nombre d'apprentis : 100 %



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**



CONTRAT DE TERRITOIRE SEINE NORMANDIE AGGLOMERATION
2017-2022 Région Normandie et 2017-2021 Département de l'Eure

**Seine
Normandie**
AGGLOMÉRATION

DÉPARTEMENT DE
L'EURE
en Normandie

INSCRIPTION DANS LES CADRES STATEGIQUES REGIONAUX ET DEPARTEMENTAUX :

Région Normandie

Renforcement de l'attractivité normande et de son rayonnement	Développement de la compétitivité des territoires/accompagnement du développement économique	Aménagement, équitable, équilibré et durable du territoire normand
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<u>Justification :</u>		
Le patrimoine médiéval normand, dont la collégiale Notre Dame des Andelys est un monument important, est une vitrine de l'identité normande pour la population locale aussi bien que pour les touristes. Il est donc essentiel de le préserver. Conformément à la nouvelle politique culturelle régionale, le projet prévoit ainsi de rénover et de valoriser un patrimoine régional, et permettra de soutenir les métiers d'art et les entreprises normandes spécialisées intervenant sur ce secteur d'activité.		

Département de l'Eure

Equipements et services à la population	Patrimoine	Sécurité des espaces publics
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Développement de l'économie touristique	Revitalisation des centres-bourgs	Attractivité du territoire
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<u>Justification :</u>		
Le département de l'Eure a une riche histoire dont le patrimoine est le témoin. Il est essentiel de le préserver afin que la population locale puisse se l'approprier et que les touristes puissent la découvrir.		

INTERLOCUTEURS :

TERRITOIRE	Service référent du contrat :	Pôle Stratégies et Coopérations Territoriales
	Chargé de mission territoire :	Amélie Roussel – chargée de mission Contractualisation
REGION NORMANDIE	Service instructeur du projet :	
	Chargé de mission du service :	
	Service référent du contrat	Direction de l'Aménagement du Territoire, Service Vie des territoires et contractualisation
	Chargé de mission territoire	Annabelle Bailly
DEPARTEMENT DE L'EURE	Service instructeur du projet :	Direction de la Culture, Jeunesse et Sport - Conservation départementale du patrimoine
	Référent :	
	Service référent du contrat :	Direction de l'Aménagement du Territoire, Pôle ingénierie aux territoires



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**



CONTRAT DE TERRITOIRE SEINE NORMANDIE AGGLOMERATION 2017-2022 Région Normandie et 2017-2021 Département de l'Eure

DÉPARTEMENT DE
L'EURE
en Normandie

Seine
Normandie
AGGLOMÉRATION

OBJECTIFS DU PROJET :

STRATEGIE DU TERRITOIRE¹	<p>La collégiale ND des Andelys est classée monument historique ainsi que son ensemble de verrières du XVI^e siècle. Ecrin de plusieurs tableaux de maîtres tels que Quentin Varin ou Jacques Stella. Elle est un monument remarquable témoin de plusieurs siècles d'histoire, témoin de la construction même de la Normandie et de son identité. Il est essentiel d'en préserver les différents aspects techniques et esthétiques par des restaurations conséquentes sur le bâti, les toitures, les pièces sculptées et les vitraux.</p> <p>Sa restauration répond à l'axe de développement du projet de territoire de SNA, à savoir « Affirmer et valoriser notre identité « Nouvelle Normandie » pour être attractifs ». Et plus particulièrement à l'objectif communautaire de « Protéger, préserver et mettre en valeur nos patrimoines naturels, culturels, bâtis et paysagers à travers une stratégie globale d'aménagement déclinée dans un SCOT ambitieux ».</p>
ANALYSE DU BESOIN²	<p>Les conclusions du diagnostic réalisé par le cabinet Lefèvre-Architecte et remis à la ville des Andelys en avril 2016, présentent un désordre structural important des parties Nord de la collégiale, du chœur au clocher (couverture, bâti, pièces sculptées vitraux).</p> <p>Suite aux préconisations des architectes et de la DRAC Normandie, la Ville des Andelys a décidé de mener à bien les travaux de sécurisation, de surveillance (instrumentation) et de restauration pour, à terme, régler les problèmes détectés.</p> <p>Pour réaliser ce travail, un assistant à maîtrise d'ouvrage et un maître d'œuvre seront sollicités.</p>
CARACTERE STRUCTURANT³	<p>La collégiale des Andelys est un patrimoine religieux au rayonnement large, il est important de le conserver en bon état pour s'assurer de son attractivité et de s'assurer de la bonne sécurité des biens mobiliers qui y sont conservés mais également des nombreuses personnes qui visitent ce lieu.</p> <p>De nombreuses cérémonies religieuses s'y déroulent, messes hebdomadaires, communions, baptêmes et mariages (amenant des personnes de la France entière).</p> <p>Les touristes sont nombreux à venir la visiter du monde entier (Croisiéristes).</p> <p>Des visites pédagogiques à destination des scolaires (régions Normandie, Ile de France, Hauts de France, Centre) y sont régulièrement organisées pour son architecture médiévale et Renaissance, pour les vitraux et pour le mobilier (sculptures et peintures).</p>
MOYENS MOBILISÉS POUR ASSURER LE FONCTIONNEMENT DE L'INVESTISSEMENT⁴	<p>La collégiale continuera à être gérée par la commune (pôle culture et patrimoine / services techniques), avec une mise à disposition auprès de l'église catholique et d'associations.</p>

¹ Justifier l'intégration de l'action dans la stratégie du territoire et la valeur ajoutée pour le territoire.

² Justifier le besoin (diagnostic, analyse, évolution de la demande, approche globale de la problématique, zone blanche...) et l'articulation avec l'existant, et préciser les résultats attendus

³ Justifier le rayonnement au minimum intercommunal du projet, le public bénéficiaire, le lien avec le SCoT, le PLU, le PLUi, la logique d'intégration avec les territoires voisins (mutualisation, proximité) ou les grands enjeux départementaux, régionaux, nationaux (ex : Axe Seine)

⁴ Preciser le mode de gestion choisi, le budget alloué, les ressources humaines affectées, la mutualisation de certaines dépenses avec d'autres équipements, le raccordement prévisionnel au réseau THD et le développement des usages numériques...

Point de vigilance : le décret n°2016-892 du 30 juin 2016 relatif à la définition de seuils d'opérations exceptionnelles d'investissement rendant obligatoire la réalisation d'une étude d'impact pluriannuelle des dépenses de fonctionnement.



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**



CONTRAT DE TERRITOIRE SEINE NORMANDIE AGGLOMERATION

2017-2022 Région Normandie et 2017-2021 Département de l'Eure

DÉPARTEMENT DE
L'EURE
en Normandie

**Seine
Normandie**
AGGLOMÉRATION

DESCRIPTION DE L'ACTION :

DESCRIPTIF DETAILLÉ	Mise en sécurité et restauration de la Collégiale Notre-Dame des Andelys : <ul style="list-style-type: none"> • Sécurisation : couloir de protection vers la sortie du bras du transept Nord + pose d'un plancher haut sur structure tubulaire pour protéger le passage sous la voûte du 1er étage de la tour nord (où des chutes de pierres ont été constatées) et permettre l'étude de cette voûte. • Surveillance : instrumentation de la croisée du transept et du clocher nord. • Restauration, suivant le phasage par urgence préconisé par les architectes : • Restauration des couvertures et de leurs supports, ainsi que des élévations et arcs boutants, du bas-côté nord du chœur. • Puis les mêmes interventions seront menées sur le bas-côté Nord de la nef. • Enfin restauration et consolidation du clocher Nord, élévations et couvertures
MONTAGE DU PROJET	(détailler le mode projet de l'opération : assistance à maîtrise d'ouvrage, marchés publics, etc...) <p>Accord cadre mono attributaire de maîtrise d'œuvre attribué au cabinet Lefevre Architectes Marché subséquent 1 : diagnostic complet de l'édifice Marché subséquent 2 : mission de maîtrise d'œuvre pour la mise en sécurité et restauration de la collégiale Notre Dame</p> <p>Assistant à maîtrise d'ouvrage : Urbiconseil Référent Drac : Paul Franck Thérain</p>

CALENDRIER PREVISIONNEL :

(Etudes préalables, maîtrise d'œuvre (APS, APD...), travaux... – dates de début et de fin prévisionnelles)

ECHEANCIER	Travaux de sécurisation : 3 ^e trimestre 2017 Etude préalable aux travaux de restauration : 4 ^e trimestre 2017 Début des travaux de restauration : 2 ^e trimestre 2018 Fin des travaux : 4 ^e trimestre 2021 – 1 ^{er} trimestre 2022
-------------------	---

PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT :

(Préciser l'assiette éligible des dépenses pour chaque financeur - Voir page suivante pour le détail du tableau)

Le porteur de projet dispose-t-il d'un Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI) : Oui/**Non**

Dans l'affirmative, le projet est-il inscrit au PPI et sur quelle(s) année(s) ? 2017 - 2021



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES



NORMANDIE BLOCUS

CONTRAT DE TERRITOIRE SEINE NORMANDIE AGGLOMERATION

2017-2022 Région Normandie et 2017-2021 Département de l'Eure



L'Èvre
en Normandie

PLAN DE FINANCEMENT						
DEPENSES DE L'OPERATION			RECETTES DE L'OPERATION			
POSTES DE DEPENSES	Montant prévisionnel en €	Préciser HT ou TTC	Montant éligible Région en €	Montant éligible Département en €	POSTES DE RECETTES	% Montant en €
Etudes préalables / Etudes de maîtrise d'œuvre / AMO					Europe (préciser le fond et la mesure) % €
AMO	58793,50 €				Etat % €
Honoraires architecte	92 138,50 €				D.R.A.C % €
Etude préalable	118 000,00 €	HT				
<i>sous-total</i>	<i>268 932 €</i>					
Travaux Sécurisation	75 000 €					
Restauration	2 867 500 €	HT				
<i>sous-total</i>	<i>2 942 500 €</i>					
Acquisitions foncières et immobilières	NC			Région		
<i>sous-total</i>						
Mobilier, petit équipement	NC			Département % €	
				Mon village mon amour		
				Fonds de concours (préciser le fond alloué)	2,2 %	716 875 €
				Autofinancement Maître d'ouvrage Commune des Andelys	33 %	1 049 413 €
<i>TOTALX</i>	<i>3 211 432</i>	<i>HT</i>		<i>TOTALX</i>	<i>100 %</i>	<i>3 211 432 €</i>



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES



CONTRAT DE TERRITOIRE SEINE NORMANDIE AGGLOMERATION
2017-2022 Région Normandie et 2017-2021 Département de l'Eure



INDICATEURS :

INDICATEURS D'EVALUATION PROPOSES	Nombre de phases de travaux réalisées
---	---------------------------------------



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

Restauration de l'Eglise Saint-Sauveur CRTE de Seine Normandie Agglomération

Orientation stratégique n°2	Axe 2 – Affirmer et valoriser notre identité « Nouvelle Normandie » pour être attractifs
Objectif stratégique	Restauration et protection du patrimoine
Action	Restauration de l'église Saint-Sauveur
Maître d'ouvrage	Commune des Andelys
Description de l'action	<p>La Commune des Andelys et les représentants de la Conservation Régionale des Monuments ont pu observer à travers plusieurs visites, la dégradation sanitaire de l'église Saint-Sauveur. Un premier état des lieux a mis en exergue le risque potentiel de chute de matériaux situés au niveau des voûtes du bas-côté nord de la Nef.</p> <p>Par courrier en date du 18 novembre 2021, la DRAC a d'ailleurs demandé la fermeture d'une partie de l'édifice au public, le considérant en situation de péril imminent. Un arrêté municipal et des mesures de sécurisation ont donc été pris en ce sens.</p> <p>La Commune souhaite s'engager davantage dans la sauvegarde de ce patrimoine historique et envisage d'engager une étude structurelle sur le bâtiment.</p> <p>Ce diagnostic préalable devrait permettre d'identifier les désordres subis par l'édifice et définir ainsi un plan d'actions pluriannuel assorti d'estimations financières.</p> <p>L'étude doit être absolument réalisée simultanément à celle réalisée sur l'Orgue Robert Ingoult.</p> <p>Cette simultanéité permettra notamment une plus grande efficacité dans le diagnostic des interactions entre l'instrument et son environnement architectural. Ces deux études réalisées, la ville et la CRMH pourront travailler à la programmation des travaux en toute connaissance des enjeux de conservation et des enjeux budgétaires.</p>
Partenaires	La DRAC, l'ABF, le CD 27, fondation du patrimoine, la paroisse
Coût prévisionnel	Etude préalable : 40 000€ HT Travaux : 2 000 000€ HT (pas de réelle estimation connue) Maitrise d'œuvre : 190 000€ HT Coût total : 2 230 000 € HT
Plan de financement	Etude : DRAC : 40 à 60%. Travaux : - DRAC :40%



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

	<ul style="list-style-type: none">- CD 27 mon village – mon amour : 20-25%- Fondation du patrimoine – mécénat
Calendrier	<ul style="list-style-type: none">- Etude préalable : 2022- Travaux : 2023-2030
Indicateurs d'évaluation	Nombre de phases réalisées (phase d'études, phases de travaux)



Restauration de l'orgue de l'Eglise Saint-Sauveur CRTE de Seine Normandie Agglomération

Orientation stratégique n°2	Axe 2 – Affirmer et valoriser notre identité « Nouvelle Normandie » pour être attractifs
Objectif stratégique	Restauration et protection du patrimoine
Action	Restauration de l'orgue de l'église Saint-Sauveur
Maître d'ouvrage	Commune des Andelys
Description de l'action	<p>L'église Saint-Sauveur abrite un véritable trésor du patrimoine organistique français et européen : l'orgue construit par Robert Ingoult en 1674. Malgré la perte de son alimentation en vent, cet instrument demeure dans un état de conservation archéologique assez exceptionnelle puisqu'une majorité de son matériel d'origine est maintenu : buffet, claviers et probablement une bonne partie de la mécanique, sommiers et tuyauterie.</p> <p>L'intérêt patrimonial de cet instrument est connu depuis longtemps, tout comme la corrosion dont souffre malheureusement sa tuyauterie.</p> <p>Plusieurs études y ont déjà été menées en vue d'une restauration :</p> <ul style="list-style-type: none">- 1994-96 : Jean Pierre-Decavèle, étude préalable ;- 2000 : Arc'antique, étude sur la corrosion de la tuyauterie. <p>Alors que l'étude préalable de 1996 concluait à l'urgence d'une restauration en profondeur, rien n'a été entrepris. En 2016, Thierry Semenoux, alors technicien-conseil territorialement compétent, formulait une proposition d'étude complémentaire qui est également restée sans suite.</p> <p>La ville des Andelys souhaite aujourd'hui relancer ce projet et sauver ce joyau du patrimoine andelysien. Cela passe par la réalisation d'une étude préalablement à la réalisation de travaux.</p> <p>Étude préalable</p> <p>Il est nécessaire de réaliser un complément d'étude qui comprendrait :</p> <ul style="list-style-type: none">- Une étude structurelle de la tribune ;- Un relevé lasergrammétrique de l'ensemble de l'orgue ;- La réalisation de relevés manuels qui, en complément de la lasergrammétrie, permettra l'établissement de plans précis en 2D et 3D de l'ensemble de l'orgue ;- Une étude structurelle et stratigraphique des buffets ;- Un descriptif exhaustif des matériels et de leur fonctionnement ;



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

	<ul style="list-style-type: none">- Un approfondissement de l'étude sur la corrosion du métal et notamment sur les solutions à mettre en oeuvre pour la restauration de la tuyauterie ;- L'établissement des programmes de travaux appuyés des pièces graphiques présentant les réimplantations (alimentation, soufflerie...) ;- L'établissement des estimations financières.
Partenaires	La DRAC, l'ABF, le CD 27, fondation du patrimoine, la paroisse
Coût prévisionnel	<p>Etude préalable : 40 000€ HT</p> <p>Travaux : 550 000€ HT</p> <p>Maitrise d'œuvre : 55 000€ HT</p> <p>Coût total : 645 000 € HT</p>
Plan de financement	<p>Etude : DRAC : 40 à 60%.</p> <p>Travaux :</p> <ul style="list-style-type: none">- DRAC :40%- CD 27 mon village – mon amour : 20-25%- Fondation du patrimoine – mécénat
Calendrier	<ul style="list-style-type: none">- Etude préalable : 2022- Travaux : 2023-2026
Indicateurs d'évaluation	Nombre de phases réalisées (phase d'études, phases de travaux)



Réhabilitation et restauration de la Collégiale de Vernon (Phases 1 bis et suivantes) CRTE de Seine Normandie Agglomération

Orientation stratégique n°2	Axe 2 – Affirmer et valoriser notre identité « Nouvelle Normandie » pour être attractifs
Objectif stratégique	Restauration et protection du patrimoine
Action	Réhabilitation et restauration de la Collégiale de Vernon (Phases 1 bis et suivantes)
Maître d'ouvrage	Ville de Vernon
Description de l'action	<p>Après des interventions d'urgence et des mesures conservatoires sur l'ensemble du bâtiment, puis la réalisation des travaux de la tranche 1, la réhabilitation et restauration de la Collégiale de Vernon doit se poursuivre.</p> <p>Les étapes du projet sont les suivantes :</p> <p>Phase préparatoire : Interventions d'urgence et mesures conservatoires sur l'ensemble (achevé)</p> <p>Phase 1 : Chevet, terrasse du déambulatoire, tour de croisée, bras de transept Sud, passerelle, sacristie et bras de transept Nord (en cours)</p> <p>Et objet de la présente fiche action :</p> <p>Phase 1 bis et 2 : la façade principale</p> <p>Phase 3 : La nef : vaisseau principal et bas-côtés.</p> <p>Phase 4 : Volumes intérieurs : voûtes, parements, sols.</p>
Partenaires	Etat – DRAC, Fondation du Patrimoine, Mécénat, Département
Coût prévisionnel	Phases 1 bis et 2 : 4.073.000€ HT Phase 3 : 3.011.000€ HT Phase 4 : 2.098.000€ HT Total : 9.182.000€ HT
Plan de financement	Etat, département, DRAC, Fondation du Patrimoine et mécénat
Calendrier	2022 : marché de MOE 2023 à 2026 : travaux des phases 2, 3 et 4
Indicateurs d'évaluation	Nombre de phases de travaux réalisées



Plan Fontaines: rénover les fontaines historiques de la ville, en créer dans les quartiers (Phase 2)

CRTE de Seine Normandie Agglomération

Orientation stratégique n°2	Axe 2 – Affirmer et valoriser notre identité « Nouvelle Normandie » pour être attractifs
Objectif stratégique	Restauration et protection du patrimoine
Action	Plan Fontaines: rénover les fontaines historiques de la ville, en créer dans les quartiers (Phase 2)
Maître d'ouvrage	Ville de Vernon
Description de l'action	<p>Vernon réhabilite l'ensemble de ses fontaines et en crée de nouvelles dans les quartiers</p> <p>Pour rappel, réhabilitation des fontaines existantes achevée :</p> <ul style="list-style-type: none">2016 : fontaine Chérence, place de Paris2017-2018 : fontaine square Pierre Nicolas2019-2020 : fontaine du jardin des arts2021 : fontaine place Barette <p>La présente fiche action concerne la phase 2 du plan fontaines qui inclut :</p> <p><u>Projet 1</u> : la fontaine de l'esplanade Jean Claude Asphe</p> <ul style="list-style-type: none">- Créer un espace convivial : lieu de fraîcheur pour faire une pause et des animations autour des jets d'eau.- Pérenniser la structure du patrimoine et sa mise en valeur- Sécuriser l'accès au local technique et le protéger contre les crues de la Seine- Rénover le revêtement de la fontaine par hydro-décapage <p><u>Projet 2</u> : Crédit d'une nouvelle fontaine type miroir d'eau sur le parvis Mairie collégiale pour compléter les aménagements du cœur de ville</p> <ul style="list-style-type: none">- Offrir un espace convivial fraîcheur pour faire une pause.- Souligner le patrimoine bâti : la Collégiale, la Mairie et la maison du temps jadis (XVIème Siècle) qui se reflètent dans le miroir d'eau.- Rappeler les nombreux lavoirs qui existaient autrefois <p><u>Projet 3</u> : création d'une fontaine place Saint Louis (choix du projet en cours)</p>
Partenaires	Partenaires financeurs (Département, Etat)



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

Coût prévisionnel	Fontaine Esplanade J C Asphe : 150 000€ HT Fontaine parvis mairie collégiale : 200 000€HT Fontaine place Louis : 250 000€HT Total : 600 000 € HT
Plan de financement	Sollicité : CD27 plan de relance 2021 : 80 000€ JC Asphe et 80 000€ Parvis Un soutien financier complémentaire sera recherché auprès de l'Etat via le CRTE.
Calendrier	Esplanade Jean Claude Asphe : 2022 Parvis Mairie Collégiale : 2022 Place Saint Louis : 2024
Indicateurs d'évaluation	Nombre de fontaine rénovées ou créées – Economies d'eau



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

Requalification, réhabilitation, restauration et aménagement du château des Tourelles et de ses abords

CRTE de Seine Normandie Agglomération

Orientation stratégique n°2	Axe 2 – Affirmer et valoriser notre identité « Nouvelle Normandie » pour être attractifs
Objectif stratégique	Restauration et protection du patrimoine
Action	Requalification, réhabilitation, restauration et aménagement du château des Tourelles et de ses abords
Maître d'ouvrage	Ville de Vernon
Description de l'action	Château des Tourelles: requalification, réhabilitation, restauration et aménagement du château et de ses abords. L'objectif est d'ouvrir au public un château chargé d'histoire, et contribuer à l'attractivité touristique du territoire. Les diagnostics menés (historique, structurel, sanitaire, paysager) ont permis de retenir un parti de restauration réaliste. Les réflexions sur l'usage futur (touristique, culturel...) sont en cours dans un esprit de cohérence territoriale.
Partenaires	Le dossier de diagnostic et de projet de restauration va être transmis à la DRAC, qui sera ensuite sollicitée dans le cadre d'un financement. Le dossier est à présenter également à l'ABF
Coût prévisionnel	Travaux : 3.300.000€H.T.
Plan de financement	Drac, département
Calendrier	Durée global projet 7 ans dont 2 ans de conception et 5 ans exécution.
Indicateurs d'évaluation	Tenue des réunions d'avancement



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

Restauration du rempart du jardin des arts et de la Tour des Farines

CRTE de Seine Normandie Agglomération

Orientation stratégique n°2	Axe 2 – Affirmer et valoriser notre identité « Nouvelle Normandie » pour être attractifs
Objectif stratégique	Restauration et protection du patrimoine
Action	Restauration du rempart du jardin des arts et de la Tour des Farines
Maître d'ouvrage	Ville de Vernon
Description de l'action	Restauration du rempart du jardin des arts entre la tour des farines et la tour des archives (reprises des parements et maçonneries, et d'une protection d'étanchéité), et restauration de la Tour des Farines proprement dite
Partenaires	Le dossier est connu de la DRAC et de l'ABF, qui le soutiennent. L'association CHAM est pressentie pour la restauration des éléments en pierre (L'association CHAM organise des chantiers de restauration de patrimoine. Ils ont lieu lors des vacances de printemps et d'été pour les chantiers de bénévoles, ou toute l'année pour les chantiers destinés aux publics en service civique ou en insertion professionnelle.)
Coût prévisionnel	Coût total des travaux 710 000€ : Remparts : 440 000 € HT Tour des Farines : 270 000€ HT
Plan de financement	Etat, DRAC à solliciter, fondation du Patrimoine dans le cadre de l'intervention du CHAM
Calendrier	2022 – 2024
Indicateurs d'évaluation	Nombre d'édifices restaurés



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

Modernisation, réaménagement et restauration de la mairie de Vernon

CRTE de Seine Normandie Agglomération

Orientation stratégique n°2	Axe 2 – Affirmer et valoriser notre identité « Nouvelle Normandie » pour être attractifs
Objectif stratégique	Restauration et protection du patrimoine
Action	Modernisation, réaménagement et restauration de la mairie de Vernon
Maître d'ouvrage	Ville de Vernon
Description de l'action	Modernisation, réaménagement et restauration de l'Hôtel de Ville. Après une phase de diagnostic et de projet, opération pluriannuelle comprenant la restauration de la salle des mariages, le réaménagement de l'aile de bureaux du 1 ^e étage, puis du RDC et enfin le réaménagement du sous-sol. L'objectif est d'offrir un service public de qualité dans un hôtel de ville restauré, sécurisé et modernisé
Partenaires	Partenaires financeurs
Coût prévisionnel	Travaux : 1.200.000€H.T.
Plan de financement	Etat, Département à solliciter
Calendrier	Diagnostics et études : 2021 Phases travaux : 2022 à 2024
Indicateurs d'évaluation	Tenue des réunions d'avancement – Travaux réalisés – Gain énergétique



L'accompagnement des entreprises dans la transition écologique

CRTE de Seine Normandie Agglomération

Orientation stratégique n°3	Axe 3 – Innover et fédérer autour d'un territoire écoresponsable
Objectif stratégique	Territoire 100% ENR
Action	L'accompagnement des entreprises dans la transition écologique
Maître d'ouvrage	ITII / GIRV / SNA (Portage groupé de l'action)
Description de l'action	<p>Le diagnostic territorial réalisé dans le cadre de la construction du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de SNA a permis de mettre en lumière le poids des industries dans la consommation énergétique du territoire (plus du tiers de la consommation énergétique totale du territoire). Les entreprises du territoire ont donc un rôle important à jouer dans la réduction des consommations d'énergie. Au-delà des aspects énergétiques, les entreprises ont également un rôle important à jour dans la transition écologique globale.</p> <p>Une première fiche action (Action n°1.16 « Partenariat étudiants ITII/entreprises du GIRV / SNA : Mon entreprise, demain économie en énergie ! »), intégrée au Contrat de Transition Ecologique de SNA, a permis de mettre en place une dynamique depuis fin 2019 sur le territoire. Cette fiche action, portée par l'ITII, en partenariat avec le GIRV et SNA, a vu le développement d'un accompagnement des entreprises par des étudiants de l'ITII ainsi que par le Technicien Sobriété énergétique de SNA. Une convention tripartite (GIRV, ITII, SNA) est venue encadrer ces interventions, pour la période 2019 / 2022). Cette convention arrivera à échéance fin 2022.</p> <p>Afin de préparer la suite, une nouvelle fiche action est mise en place pour continuer à accompagner la transition des entreprises, à travers différents outils mis en place.</p> <p>Ces outils sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">- Le groupe de travail Actions Transition, qui regroupe les entreprises du territoire désireuses de s'investir dans la transition écologique (thématiques déchets, énergie, biodiversité, humain, ...). Ce groupe vise à partager les retours d'expériences, à identifier des actions à mettre en place de manière groupée et à dynamiser la transition écologique des acteurs économiques.- L'accompagnement des entreprises du territoire par les étudiants de l'ITII. Chaque année, des thématiques sont identifiées et



	<p>proposées à des étudiants, qui ont à travailler sur la thématique retenue durant leur cursus éducatif (mobilité des salariés, énergie, ...).</p> <p>- Le déploiement de la démarche ACT (Assessing Low Carbon Transition) qui vise à engager les entreprises dans la réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre. Pour 2021 et 2022, trois entreprises du territoire se sont inscrites dans cette démarche (Vazard Home, SKF et Boursin) et ont bénéficié d'un accompagnement poussé, par un bureau d'études mais aussi par des étudiants de l'ITII.</p> <p>- Le technicien Sobriété énergétique (mise en place inscrite au sein de l'action 1.1 du CTE de SNA), dont le rôle est d'aider au quotidien les entreprises dans leurs démarches de transition énergétique. Il les aide ainsi à identifier les actions à entreprendre, à trouver des financements, à valoriser leurs actions, ... Le poste est financé à hauteur de 70% environ par l'ADEME, et ce pour encore un an et demi environ.</p> <p>- Des dispositifs financiers locaux portés par SNA : l'agglomération a en effet mis en place des aides pour accompagner les entreprises dans leurs démarches de végétalisation (plantation de haies, d'arbres, ...) et de mobilités propres (aides pour l'achat de véhicules propres).</p>
Partenaires	ADEME (Partenaire technique et financier) – Partenariat acquis
Coût prévisionnel	34 000 € par an (dépenses de personnel – Technicien sobriété énergétique) 50 000 € par an (dépenses d'investissement – Dispositifs financiers portés par SNA)
Plan de financement	ADEME (démarche ACT, poste Technicien Sobriété énergétique)
Calendrier	2022 : évaluation de la précédente convention (fiche action 1.16 du CTE) et signature d'une nouvelle convention tripartite d'accompagnement des entreprises 2023 : mise en œuvre des outils inscrits au sein de la convention 2024 : mise en œuvre des outils inscrits au sein de la convention 2025 : mise en œuvre des outils inscrits au sein de la convention, évaluation de effets de la convention et signature éventuelle d'une nouvelle convention.
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre d'entreprises accompagnées Nombre d'étudiants impliqués dans la démarche Evaluation des économies énergétiques générées (en kWh)



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

	Nombre de véhicules propres achetés par les entreprises et aidés par SNA
	Linéaire de haie et nombre d'arbres plantés par les entreprises, et aidés par SNA



Projet HyVer² : un hub hydrogène à Vernon

CRTE de Seine Normandie Agglomération

Orientation stratégique n°3	Axe 3 – Innover et fédérer autour d'un territoire écoresponsable
Objectif stratégique	Territoire 100% ENR
Action	Projet HyVer ² : un hub hydrogène à Vernon
Maître d'ouvrage	Arianegroup Entreprise privée
Description de l'action	<p>La mobilité et les usages énergétiques industriels sont aujourd'hui fortement tournés vers les énergies fossiles, émettrices de gaz à effet de serre responsables du réchauffement climatique actuel.</p> <p>Ce constat incite les acteurs économiques à étudier le développement de solutions recourant à des énergies renouvelables et stockables.</p> <p>Arianegroup, utilisateur historique d'hydrogène, souhaite diversifier l'activité de son site de Vernon pour y développer un écosystème de production et d'usages autour de l'hydrogène.</p> <p>Ce projet, baptisé HyVer-2, vise à implanter une unité de production d'hydrogène gazeux et liquide sur l'actuel site d'essais d'Arianegroup, pour répondre à la fois aux besoins quotidiens du site (500 kg d'hydrogène en moyenne par jour) ainsi qu'aux besoins des industries et transporteurs situés en vallée de Seine. Cette unité devrait être composée d'un électrolyseur ainsi que d'un dispositif de purification de l'eau.</p> <p>En complément de ce projet, consommateur d'eau et d'électricité, Arianegroup a également engagé, en parallèle, deux actions pour améliorer l'autonomie de son site :</p> <ul style="list-style-type: none">- La production d'électricité d'origine renouvelable, à travers l'installation de panneaux solaires sur le site (pose d'ombrières solaires sur le parking du Centre administratif et technique, et construction d'une centrale solaire au sol sur le site d'essais) (Objectif de production : 20 GWh par an environ)- La refonte du système de collecte et de gestion des eaux pluviales du site d'essais : les réseaux de collecte sont aujourd'hui particulièrement vieillissants et nécessitent d'être repris. Arianegroup souhaite profiter de cette opportunité pour développer un système permettant de collecter les eaux pluviales et de les utiliser pour servir lors des essais de moteurs, là où de l'eau potable est actuellement utilisée. Cette collecte d'eaux pluviales pourrait également servir au projet de production d'hydrogène.



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

	<p>Le volet hydrogène sera également complété par le développement d'un liquéfacteur pour faciliter le stockage de l'hydrogène, et par le développement d'un centre d'excellence qui vise à diffuser les compétences au travers d'une école de l'hydrogène, à favoriser l'innovation dans le domaine de l'hydrogène au travers d'un incubateur de start-ups et d'un laboratoire d'innovation.</p>
Partenaires	<p>EDF Hynamics (Partenaire technique et financier) – Partenariat acquis</p> <p>EIFER (Partenaire technique et financier) – Partenariat acquis</p> <p>Hub Ten (Partenaire technique) – Partenariat acquis</p> <p>ITII (Partenaire technique) – Partenariat acquis</p> <p>SPL du Plateau de l'Espace (Partenaire technique) – Partenariat acquis</p> <p>Seine Normandie Agglomération (Partenaire technique et administratif) – Partenariat acquis</p> <p>Urbasolar (Partenaire technique et financier pour le volet « solaire ») – Partenariat acquis</p>
Coût prévisionnel	<p>50 000 000 € (dépenses d'investissement pour l'unité d'hydrogène)</p> <p><i>A chiffrer pour les autres actions</i></p>
Plan de financement	Financements non identifiés à ce stade.
Calendrier	<p>2021 :</p> <ul style="list-style-type: none">- Démarches techniques et administratives pour les unités solaires- Démarches techniques et administratives relatives au Hub hydrogène <p>2022 :</p> <ul style="list-style-type: none">- Mise en service des ombrières solaires- Démarches techniques et administratives relatives au Hub hydrogène <p>2023 :</p> <ul style="list-style-type: none">- Travaux de l'unité de production d'hydrogène- Mise en service de la centrale solaire au sol- Travaux relatifs au système de collecte et de gestion des eaux pluviales <p>2024 :</p> <ul style="list-style-type: none">- Travaux du liquéfacteur
Indicateurs d'évaluation proposés	<p>Nombre de tonnes d'hydrogène produites</p> <p>Nombre de GWh produits par les installations solaires</p> <p>Nombre de m3 d'eaux pluviales utilisées</p>



Implantation d'une station de recharge pour véhicules GNV CRTE de Seine Normandie Agglomération

Orientation stratégique n°3	Axe 3 – Innover et fédérer autour d'un territoire écoresponsable
Objectif stratégique	Territoire 100% ENR
Action	Implantation d'une station de recharge pour véhicules GNV
Maître d'ouvrage	Engie Entreprise privée
Description de l'action	<p>Le territoire s'est engagé dans une démarche ambitieuse de réduction de la consommation d'énergie et de développement des énergies renouvelables. Dans ce cadre, la conversion des véhicules actuels à des énergies propres est nécessaire afin de décarboner la mobilité. Le développement de véhicules propres ne sera rendu possible que par l'implantation de bornes de recharge (électrique, GNV et hydrogène).</p> <p>Le site de Douains (Normandie Parc nord), situé en bordure de l'autoroute A 13, accueille d'ores-et-déjà une station de recharge pour véhicules à hydrogène, et devrait voir s'implanter une station de recharge ultra rapide pour véhicules électriques.</p> <p>En complément, Engie souhaite y implanter une station pour permettre aux véhicules circulant au gaz (GNV, GNL) de se recharger. Cette station s'adressera aux véhicules légers mais aussi aux véhicules lourds tels que les bus, les cars ou bien encore les camions.</p> <p>Cette station s'implantera sur du foncier appartenant à ce jour à SNA. L'emprise foncière est estimée à environ 3 000 m².</p> <p>Le projet est quant à lui estimé à environ 1 500 000 €.</p>
Partenaires	Seine Normandie Agglomération (Partenaire technique et administratif, notamment pour le foncier) – Partenariat acquis. GRDF (Partenaire technique, notamment pour le raccordement et la mobilisation territoriale) – Partenariat à confirmer.
Coût prévisionnel	1 500 000 € (dépenses d'investissement) <i>Dont 60 000 € environ pour le foncier.</i>
Plan de financement	Financements non identifiés à ce stade.
Calendrier	2021 : contacts et échanges sur l'emplacement et les démarches administratives. 2022 : études techniques et vente du foncier 2023 : travaux et mise en service



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre de m3 de GNV/GNL distribués Nombre de recharges effectuées
-----------------------------------	--



Solid'activ : l'insertion par l'activité économique aux Andelys (menuiserie et recyclage) CRTE de Seine Normandie Agglomération

Orientation stratégique n°3	Axe 3 – Innover et fédérer autour d'un territoire écoresponsable
Objectif stratégique	Territoire 100% ENR
Action	Solid'activ : l'insertion par l'activité économique aux Andelys (menuiserie et recyclage)
Maître d'ouvrage	SOLID'ACTIV Association / Structure de l'insertion par l'activité économique (SIAE)
Description de l'action	<p>Solid'Activ a pour ambition d'ouvrir une usine de production aux Andelys. Solid'Activ s'implantera sur le site de l'ancienne usine de production de l'entreprise BRG aux Andelys situé au 45 B avenue de la République. L'usine de production BRG a été découpée en 3 parties. Solid'Activ occupera la partie centrale du site.</p> <p>Le projet Solid'Activ se place dans la continuité de l'association « la menuiserie solidaire » créée il y a 10 ans et actuellement basée à Dreux. Elle a pour objet d'insérer des travailleurs en situation de handicap grâce au travail du bois, et en particulier la réalisation de mobilier avec du bois issu de la récupération.</p> <p>Le carnet de commande de la menuiserie est saturé, c'est un succès. Néanmoins, l'association n'a pas pour vocation de devenir une usine de production de meuble. L'idée de créer une nouvelle structure d'insertion, à même d'assurer de plus grandes capacités de productions est né ainsi : Solid'Activ.</p> <p>Solid'Activ a pour objet principal l'insertion économique de personnes éloignées de l'emploi. La structure a donc pour objectif de lutter contre l'exclusion et la précarité via l'embauche de personnes éloignées de l'emploi et de les accompagner vers un emploi durable. Solid'Activ inscrit son activité dans une démarche « développement durable » puisqu'il s'agit de réemploi de matériaux.</p> <p>L'activité de la structure sera composée de deux pôles d'activité :</p> <ul style="list-style-type: none">- Un pôle menuiserie : Confection de mobilier simple à destination des particuliers et des commerçants, notamment à partir de bois réemployé. <p>2 personnes en insertion seront immédiatement employées pour l'activité « menuiserie ». A terme 5 personnes en insertion sont prévues pour cette activité.</p>



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

	<p>- Un pôle recyclage : Les discussions sont engagées avec le SYGOM (Syndicat des ordures ménagères) pour mettre en place une chaîne logistique de récupération de bois dans la déchetterie.</p> <p>2 personnes en insertion seront immédiatement employées. A terme 5 personnes en insertion sont prévues pour cette activité.</p> <p>A terme, cette entreprise pourrait ainsi créer 10 emplois en CDDI aux Andelys.</p>																											
Partenaires	<p>Principaux clients à date : RecycLivre / Lacoste / RETIF / Réseau Vrac /Bio monde / Collectivités territoriales</p> <p>Les porteurs de projet sont en contact depuis fin 2020 avec la mairie des Andelys et Seine Normandie Agglomération (SNA). Solid'Activ travaille aussi en collaboration avec des associations locales spécialisées dans le domaine de l'insertion, déjà implantées aux Andelys. Solid'Activ et l'association « A tout'vapeur » (ACI) sont en discussion afin de mettre en place une collaboration pérenne et productive. Des liens sont aussi établis avec la DEETS concernant les démarches relevant de l'insertion.</p>																											
Coût prévisionnel	<p>Frais de personnel (dont salariés en insertion) 2021 : 160 144 €</p> <p>Programme d'investissements Investissements réalisés récemment (2021) et programmés (2021/2022)</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Investissements</th> <th>Montants</th> <th>Date</th> <th>Financement</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Machinerie</td> <td>35 000 €</td> <td rowspan="6">Août 2021</td> <td>Emergence ESS</td> </tr> <tr> <td>Manutention</td> <td>16 000 €</td> <td>Emergence ESS/Solid'Activ</td> </tr> <tr> <td>Véhicules</td> <td>53 000€</td> <td>LEADER</td> </tr> <tr> <td>Travaux et autres charges d'installation</td> <td>25 000€</td> <td>Solid'Activ</td> </tr> <tr> <td>Système de chauffage</td> <td>5 000 €</td> <td rowspan="2">S2 2021</td> <td rowspan="2">En recherche de fonds</td> </tr> <tr> <td>Chariot élévateur</td> <td>10 000 €</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>144 000 €</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Investissements	Montants	Date	Financement	Machinerie	35 000 €	Août 2021	Emergence ESS	Manutention	16 000 €	Emergence ESS/Solid'Activ	Véhicules	53 000€	LEADER	Travaux et autres charges d'installation	25 000€	Solid'Activ	Système de chauffage	5 000 €	S2 2021	En recherche de fonds	Chariot élévateur	10 000 €	Total	144 000 €		
Investissements	Montants	Date	Financement																									
Machinerie	35 000 €	Août 2021	Emergence ESS																									
Manutention	16 000 €		Emergence ESS/Solid'Activ																									
Véhicules	53 000€		LEADER																									
Travaux et autres charges d'installation	25 000€		Solid'Activ																									
Système de chauffage	5 000 €		S2 2021	En recherche de fonds																								
Chariot élévateur	10 000 €																											
Total	144 000 €																											
Plan de financement	<p>Financement du matériel pour l'installation du site : 40 000 € émergence ESS, 50 000€ LEADER</p> <p>Convention de revitalisation Véolia : 20 000 €</p> <p>Aide au recrutement du personnel en insertion : 43 000€ accordés</p> <p>Ces fonds seront provisionnés pour recruter deux salariés en insertions supplémentaires et pour rembourser les investissements de Solid'Activ.</p>																											
Calendrier	<p>Avril 2021 : création de la structure</p> <p>Juin 2021 : acquisition de l'atelier</p> <p>Octobre 2021 : début de la production</p>																											
Indicateurs d'évaluation	Nombre de recrutements – Nombre de clients																											



Projet Green Factory – Entreprise Boursin CRTE de Seine Normandie Agglomération

Orientation stratégique n°3	Axe 3 – Innover et fédérer autour d'un territoire écoresponsable
Objectif stratégique	Territoire 100% ENR
Action	Projet Green Factory – Entreprise Boursin
Maître d'ouvrage	Entreprise Boursin (Groupe BEL) Entreprise privée
Description de l'action	<p>Le diagnostic territorial réalisé dans le cadre de la construction du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de SNA a permis de mettre en lumière le poids des industries dans la consommation énergétique du territoire (plus du tiers de la consommation énergétique totale du territoire). Les entreprises du territoire ont donc un rôle important à jouer dans la réduction des consommations d'énergie.</p> <p>Présente depuis 1957 sur le territoire, l'entreprise Boursin est implantée sur un site entouré par la nature pour produire le fromage du même nom. Soucieuse de son environnement, l'entreprise a entamé depuis plusieurs années la mise en place d'actions de développement durable. Cet engagement se traduit aujourd'hui par la mise en œuvre du projet Green Factory qui vise, en 6 ans, à faire de Boursin une entreprise écoresponsable. Deux objectifs principaux sont inscrits dans ce projet : l'atteinte de l'autonomie énergétique d'ici à 2026, une consommation d'eau réduite à zéro d'ici à 2027.</p> <p>En complément de ce projet, l'entreprise Boursin a développé un réseau d'ambassadeurs constitué de salariés travaillant sur le site. 14 personnes assurent aujourd'hui ce rôle d'ambassadeur, ce qui favorise le développement d'actions de développement durable (notamment en faveur de la biodiversité présente sur le site).</p>
Partenaires	Seine Normandie Agglomération (Partenaire technique) – Partenariat acquis. GIRV et le groupe Actions Transition (Partenaire technique) – Partenariat acquis
Coût prévisionnel	1 500 000 € (dépenses d'investissement) <i>Dont 60 000 € environ pour le foncier.</i>
Plan de financement	Financements non identifiés à ce stade.
Calendrier	2021 : contacts et échanges sur l'emplacement et les démarches administratives.



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

	2022 : études techniques et vente du foncier 2023 : travaux et mise en service
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre de m3 de GNV/GNL distribués Nombre de recharges effectuées



Construction d'une centrale solaire au sol sur la commune de Saint-Marcel

CRTE de Seine Normandie Agglomération

Orientation stratégique n°3	Axe 3 – Innover et fédérer autour d'un territoire écoresponsable
Objectif stratégique	Territoire 100% ENR
Action	Construction d'une centrale solaire au sol sur la commune de Saint-Marcel
Maître d'ouvrage	Urbasolar Entreprise privée
Description de l'action	<p>Le territoire s'est engagé dans une démarche ambitieuse de réduction de la consommation d'énergie et de développement des énergies renouvelables. Dans ce cadre, les projets de production d'énergies renouvelables viennent participer à l'objectif de devenir un territoire 100% énergies renouvelables en 2040.</p> <p>La société Urbasolar a identifié une friche industrielle située sur la commune de Saint-Marcel pour y implanter une centrale solaire au sol. Cette friche est située en bordure de Seine et couvre une superficie d'environ 7 hectares. Urbasolar a d'ores-et-déjà sécurisé le foncier grâce à la signature d'une promesse de bail emphytéotique avec le propriétaire.</p> <p>Le projet, sous réserve des démarches environnementales et des autorisations d'urbanisme (échanges techniques en cours avec les services de l'Etat et la Ville de Saint-Marcel), pourrait permettre d'implanter un potentiel de 5.8 MWc sur le site, soit la consommation électrique de 2 800 habitants environ (soit environ 6 GWh produits par an). Des actions de préservation de la biodiversité, et d'adaptation du site eu égard au risque inondations (PPRI de la Seine), seront mises en œuvre sur le site.</p> <p>Le projet permettra également de valoriser une friche aujourd'hui non exploitée.</p>
Partenaires	Seine Normandie Agglomération (Partenaire technique et administratif) – Partenariat acquis. Ville de Saint-Marcel (Partenaire technique et administratif) – Partenariat acquis. Enedis (Partenaire technique) – Partenariat à discuter
Coût prévisionnel	Coût non précisé à ce stade



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

Plan de financement	Financements non identifiés à ce stade : a priori pas de besoin particulier (financement privé). Mais recours aux appels d'offres de la CRE pour obtenir un tarif d'achat sur 20 ans.
Calendrier	2020 : identification du site et lancement des études environnementales 2021 : poursuite des études environnementales et échanges techniques avec les autorités compétentes 2022 : fin des études et dépôt du permis de construire 2023 : fin des démarches d'urbanisme et candidature aux appels d'offres de la CRE 2024 : travaux et mise en service de la centrale solaire
Indicateurs d'évaluation proposés	Nombre de GWh produits



GEBETEX : construction d'une nouvelle usine moderne et exemplaire

CRTE de Seine Normandie Agglomération

Orientation stratégique n°4	Axe 4 – Innover et fédérer autour d'un territoire écoresponsable
Objectif stratégique	Territoire 100% ENR
Action	GEBETEX : construction d'une nouvelle usine moderne et exemplaire
Maître d'ouvrage	GEBETEX Entreprise privée
Description de l'action	<p>L'entreprise familiale GEBETEX, spécialisée dans la collecte et le tri de textiles et qui a été créée à Vernon il y a plus de 40 ans, a sollicité Seine Normandie Agglomération pour une recherche de terrains sur le secteur de Vernon / Saint-Marcel / Douains à proximité de l'A13 afin de devenir propriétaire de ses locaux et développer son activité de tri et de recyclage des textiles.</p> <p>L'entreprise, actuellement locataire de ses locaux à Vernon, souhaite développer ses activités, augmenter sa production et créer de nouveaux emplois. Or, Les locaux actuels ne sont pas adaptés pour ces projets.</p> <p>L'entreprise emploie actuellement 25 personnes et trie sur place 16 tonnes de textiles collectés via des bornes disposées sur le territoire. Aucun traitement chimique des textiles n'est effectué sur place.</p> <p>La création d'un nouveau site plus grand permettra à l'entreprise de traiter 45 tonnes de textiles et de doubler ses effectifs soit 50 salariés.</p> <p>Un terrain de 2,2 ha pouvant accueillir ce nouveau projet a été identifié sur la zone d'activités des Saules, propriété de Seine Normandie Agglomération et située sur la commune de la Chapelle-Longueville.</p> <p>De 2200 m² à Vernon, Gebetex passe ainsi à 6 600 m² à La Chapelle-Longueville. Le projet prévoit la construction d'un bâtiment ultramoderne et respectueux de l'environnement et des voisins du village. Les terres du chantier seront par exemple conservées pour créer un merlon de deux mètres végétalisé. Le futur centre de tri sera entièrement digitalisé, permettant à l'entreprise d'optimiser ses flux et optimiser ses ventes.</p>
Partenaires	SNA : Vente du terrain et accompagnement technique Etat : France Relance : 800 000 €



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

Coût prévisionnel	Le coût du projet est estimé à 11 350 000€, dont un investissement immobilier de 6 000 000€ et un investissement matériel de 5 350 000€.
Plan de financement	Crédit de droit commun France Relance : 800 000€
Calendrier	Installation de l'entreprise avant fin novembre 2024
Indicateurs d'évaluation	Nombre d'emplois créés – Surface aménagée – Volume recyclé



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

Fabrication de produits à base de vinaigre de cidre

CRTE de Seine Normandie Agglomération

Orientation stratégique n°3	Axe 3 – Innover et fédérer autour d'un territoire écoresponsable
Objectif stratégique	Plan Alimentaire Territorial
Action	Fabrication de produits à base de vinaigre de cidre
Maître d'ouvrage	ARCHIE (ARCHI'V) SAS
Description de l'action	<p>Préservé de tout traitement et produit avec soin, le vinaigre de cidre est l'un des remèdes les plus répandu et reconnu au monde.</p> <p>L'entreprise ARCHIE propose un produit authentique pour donner la possibilité d'ajouter cette mine de bienfaits offerts par le vinaigre de cidre à son quotidien. A travers lui c'est la valorisation d'un bocage normand, d'exploitations agroécologiques indépendantes, d'agriculteurs engagés depuis toujours dans le respect de la terre et des produits (à base de 15 variétés de pommes entières préservées des pesticides et de la pollution).</p> <p>Archie entend aider à son échelle à ce que les traditions persistent, pour que chacun puisse continuer à prendre soin de soi naturellement en valorisant le vrai.</p> <p>Archie redéfinit les utilisations du vinaigre de cidre en France et dans le monde à travers un produit exigeant et ultra qualitatif. Archie se positionne sur une approche unique : santé, bien être, culinaire et cosmétique.</p> <p>Actuellement la production est assurée par des producteurs indépendants qui sont fournisseurs d'Archie. A terme, l'objectif de l'entreprise est d'internaliser la production aux Andelys, des investissements dans des outils de production sont donc prévus.</p>
Partenaires	Exploitations agroécologiques / agriculteurs (acquis) SNA : accompagnement, appui technique (acquis)



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

Coût prévisionnel	Investissements réalisés récemment (2020) et programmés (2021/2022)			
	Investissements	Montants	Date	Financement
	SITE INTERNET	15 000 €	2020/21	Fonds propres + 4,5k€ Subvention région
	MATÉRIEL INFORMATIQUE	3 500 €	2021	Fonds propres
	LIGNE DE PRODUCTION	15 000 €	2022	En recherche de fonds
	ACETATEURS (fermentation de vinaigre)	35 000€	2022	En recherche de fonds
	AMENAGEMENT LOCAL	3 000 €	2022	Fonds propres
	OPTIMISATION SITE INTERNET	15 000 €	2022	Fonds propres
	VÉHICULE LIVRAISON	10 000 €	2022	En recherche de fonds
	MATERIEL INFORMATIQUE	5 000 €	2022	Fonds propres
	Total	101 500 €		
	Total en recherche de fonds	60 000 €		
	Des investissements complémentaires seront nécessaires dès 2022 (chiffrage en cours)			
Plan de financement	10 000 € Fonds régional d'innovation 30 000 € Réseau Entreprendre + BPI 12 000 € Initiatives Eure 4 500 € Normandie Participation - Projet Impulsion numérique 12 900 € Convention de revitalisation Véolia			
Calendrier	mars 2019 : debut du projet archiv novembre 2019 : lancement de R&D avec le laboratoire Praxens novembre 2019 : incubation au sein d'Euralimentaire (incubateur/accélérateur) fevrier 2020 : obtention FRI 10 k€ juillet 2020 : creation des statuts archiv octobre 2020 : lancement de commercialisation mars 2021 : 10k€ CA avril 2021 : laureat du réseau entreprendre Normandie juin 2021 : prix Epicure d'or juillet 2021 : integration du College culinaire de France (collectif indépendant de restaurants et producteurs) juin 2021 : 25 k€ CA			
Indicateurs d'évaluation	Nombre de recrutements – Nombre de clients - Volume commercialisé pour la fabrication de produits à base de vinaigre de cidre			



Renforcement de l'attractivité du centre-ville reconstruit de Vernon 2 (2ème tranche opérationnelle) CRTE de Seine Normandie Agglomération

Orientation stratégique n°4	Axe 4 – Mieux vivre ensemble sur un territoire équitable et connecté
Objectif stratégique	Revitalisation des cœurs de ville et des bourgs centres
Action	Renforcement de l'attractivité du centre-ville reconstruit de Vernon 2 (2ème tranche opérationnelle)
Maître d'ouvrage	Ville de Vernon
Description de l'action	<p>Les objectifs sont de :</p> <ul style="list-style-type: none">- Redonner vie au centre-ville (aux spécificités architecturales et urbaines bien spécifiques, issues de la reconstruction) et de redynamiser le commerce local,- Assurer un aménagement paysagé en adéquation avec les démarches environnementales,- Incorporer la notion de sécurité, vidéo surveillance, éclairage public, sécurisation des espaces dédiés aux manifestations communales. <p>Le projet comprend :</p> <ul style="list-style-type: none">- la création d'espaces fermés à la circulation (place entre la Collégiale et l'Hôtel de ville (comprenant entre autre un grand banc en pierre, des espaces végétalisés, un miroir d'eau) ,- le réaménagement des rues commerçantes pouvant occasionnellement dans un premier temps être fermées à la circulation (rue Carnot en partie), zone de rencontre permettant le développement de terrasses,- le réaménagement des rues commerçantes en améliorant l'accessibilité, tout en offrant du stationnement à proximité des commerces (rue Carnot en partie, rue St Jacques),- le réaménagement de la place de Paris en incluant la fontaine dans l'espace piétonnier- le réaménagement de la place Barette derrière l'hôtel de ville, comprenant la fontaine (réfection réalisée en 2021) en intégrant du stationnement à proximité des commerces- le réaménagement de la place de Paris en intégrant la fontaine et autres aménagements existants, en véritable entrée de centre-ville.- Le réaménagement de la place de Gaulle tout ou partie piétonne,



	<ul style="list-style-type: none">- La création d'un lieu de convivialité sur toutes les places,- La création d'un axe paysager qui à terme reliera la gare à l'hyper-centre, le paysagement des rues et places- La création d'une fontaine <p>Les aménagements comprendront :</p> <ul style="list-style-type: none">- Un éclairage adapté au type d'utilisation, à LED, en lien avec le plan lumière, modulable- Une sécurisation des espaces par le développement de la vidéo-protection et la mise d'éléments de protection des espaces dédiés aux manifestations,- Un mobilier adapté et connecté,- Une gestion des eaux de ruissellement et de toitures en lien avec les jardins de ville (arrosage),- Des matériaux durables,- Des conteneurs de tri sélectif enterrés (4 à 5 types de déchets)- Des arceaux vélos,- Des bornes de charge pour véhicules électriques, voitures et vélos- Du mobilier et équipements de sécurité pour les places pouvant accueillir des manifestations. <p>A noter que le projet fait l'objet d'un arrêté de fouilles archéologiques. Des sondages sont réalisés par la DRAC, en amont de chaque tranche de travaux. Selon les résultats de ces sondages, des fouilles sont effectuées pendant les terrassements du chantier, ou si les découvertes sont plus conséquentes, des chantiers de fouilles sont réalisés sous la conduite de la DRAC.</p>
Partenaires	Etat : DSIL 2021 acquis ; DSIL 2022 prévision
Coût prévisionnel	<p>Montant des travaux :</p> <p>Le projet de rénovation est estimé dans sa globalité à 14,1€ HT de travaux, hors investigations archéologiques et éventuelles acquisitions foncières – 4,426M€ déjà financés.</p> <p>Tranche ferme : 2,8M€ (en cours)</p> <p>Tranche optionnelle 1 : 1,6M€ (en cours)</p> <p>Et 9,7€ HT objet du présent contrat</p> <p>Tranche optionnelle 2 : 2,6M€</p> <p>Tranche optionnelle 3 : 2,1M€</p> <p>Tranche optionnelle 4 : 2,4M€</p> <p>Tranche optionnelle 5 : 1,3M€</p> <p>Tranche optionnelle 6 : 0,6M€</p>



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

	Tranche optionnelle 7 : 0,7M€ (hors travaux archéologiques) :
Plan de financement	DSIL 2021 : 1 000 000 € DSIL 2022 : 1 000 000 € à solliciter Tranches suivantes : à monter
Calendrier	Voir plan ci-dessous <p>Une première phase est en cours (tranche ferme et tranche optionnelle 1), qui correspond aux artères vertébrales, Rue Carnot et esplanade Barette (œur de ville historique et reconstruite), rue Saint Jacques, Place Barette et Place de Paris jusqu'à l'hôpital y compris le square Benjamin Pied (œur de Ville reconstruite)</p> <p>Les phases suivantes (tranches optionnelles 2 à 7) :</p> <ul style="list-style-type: none">- place du Général de Gaulle- voies commerçantes (rue Saint Jacques, rue aux Huiliers, rue des Tanneurs, rue du Soleil, rue Sainte Geneviève),- voie du centre historique (rue de la Boucherie, rue des Erigots, rue Bourbon-Penthievre, ruelle Malot),- voies bordantes (Rue Pierre Mendès France, rue Gambetta, Rue d'Albuféra, et Bd Maréchal Leclerc) s'échelonneront de 2022 à 2025.
Indicateurs d'évaluation	M ² d'espaces requalifiés



Dynamisation du centre-bourg d'Ecos

CRTE de Seine Normandie Agglomération

Orientation stratégique n°4	Axe 4 – Mieux vivre ensemble sur un territoire équitable et connecté
Objectif stratégique	Revitalisation des cœurs de ville et des bourgs centres
Action	Dynamisation du centre-bourg d'Ecos
Maître d'ouvrage	Commune de Vexin-sur-Epte
Description de l'action	<p>La dynamisation du centre-bourg du village d'Écos s'appuiera sur le développement des commerces et des activités de service et la création de logements pour accompagner le parcours résidentiel des habitants, au sein d'un îlot de verdure. Cette opération permettra également de relier le centrebourg au futur groupe scolaire.</p> <p><u>Objectifs</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Création d'une voirie reliant les services communaux, médicaux et commerciaux au futur groupe scolaire,• Création de cases commerciales en vue d'élargir l'offre,• Création de logements pour reloger les locataires communaux du périmètre et accueillir de nouveaux habitants,• Possibilité d'extension des locaux administratifs à destination de la population et des associations,• Suppression des bâtiments préfabriqués et désuets du secteur. <p>Le secteur visé est le suivant : depuis l'Espace France services jusqu'aux terrains de tennis en passant par la caserne du SDIS et les logements communaux situés à proximité de la salle Lucille Lefrançois. La réalisation sera phasée sur la période 2022- 2025.</p>
Partenaires	Un groupe de travail, composé d'élus et de la direction, collabore avec les services de l'Etablissement Public Foncier de Normandie qui réalise une étude sur le secteur, en vue de nouer ensuite des partenariats avec des bailleurs sociaux et des aménageurs. La commune organise le phasage de l'opération de façon à assurer la poursuite des activités et du logement sur le secteur.
Coût prévisionnel	Coût total : 1 078 000 € HT Etudes pré-opérationnelles : 122 000 € HT Travaux de déconstruction : 256 000 € HT Autres - aménagements et ou déplacement (réseaux, voirie, espaces publics) liés aux travaux de réaménagement : 700 000 € HT • Opération en partie à charge d'un aménageur.
Plan de financement	Fonds Fiches : recyclage foncier (AAP régionaux) et dépollution (ADEME) - 2nde édition : 689 920 €



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

	FNADT : 172 480 € Autofinancement : 215 600 €
Calendrier	Phase études pré-opérationnelles : réalisée Phase travaux : A partir d'octobre 2022 Phase réception / mise en service : 30 juin 2026
Indicateurs d'évaluation	Nombre de réunions du GT – Superficie aménagée



Requalification du cœur de bourg de Giverny

CRTE de Seine Normandie Agglomération

Orientation stratégique n°1	Axe 4 – Mieux vivre ensemble sur un territoire équitable et connecté
Objectif stratégique	Revitalisation des cœurs de ville et des bourgs centres
Action	Requalification du cœur de bourg de Giverny
Maître d'ouvrage	Commune de Giverny
Description de l'action	<p>Véritable pôle touristique accueillant près de 1 million de visiteurs chaque année, la commune de Giverny fait la fierté de l'Eure et rayonne à l'international pour son patrimoine artistique et culturel.</p> <p>Au-delà de la visite de la maison et des jardins de Monet, du Musée des Impressionnistes, le caractère typique du village est un élément à part entière du circuit touristique. En effet, les visiteurs aiment s'attarder et déambuler dans les rues fleuries en admirant les bâties, les paysages de Monet et galeries d'artistes.</p> <p>Ainsi, dans le cadre de l'accompagnement de la reprise de l'activité touristique, la commune de Giverny souhaite maintenir et développer l'attractivité de son village par la mise en place d'un programme pluriannuel de travaux de requalification de ses espaces publics.</p> <p>L'objectif pour la municipalité est de coordonner les différentes actions menées sur la commune pour garantir une expérience touristique de qualité dès l'entrée de Giverny puis la prolonger sur le territoire.</p> <p>Eléments touristiques à part entière offerts aux visiteurs, les rues et ruelles de Giverny sont largement empruntées par les touristes à la recherche de clichés originaux qui ont pu inspirer Claude Monet.</p> <p>Les grandes intentions sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">• Poursuite de l'expérience touristique par la visite du Village• Sécurisation des circulations piétonnes,• Gestion des circulations de véhicules à faible allure,• Traitement spécifique à enjeu touristique,• Valorisation des paysages et des accotements fleuris typiques du village,• Améliorations et création de liaisons entre circulations douces et touristiques. <p>Les aménagements envisagés sont les suivants :</p>



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

	<ul style="list-style-type: none">• Gestion des eaux pluviales du coteau,• Réaménagement de la voirie et mise en place de mobilier urbain et paysager marqueur d'identité,• Mise en place de matériaux simples et durables tels que réalisés précédemment,• Aménagements de sécurité aux zones de conflit d'usages.• Valorisation des accroches vers la Seine.• Ainsi, le réaménagement de cet axe permettra de suggérer naturellement les points remarquables tels que les entrées de ville, les espaces urbains, les parcs, l'hypercentre et la Seine. <p>Le projet global de requalification du cœur de bourg s'étend sur plusieurs années.</p> <p>La présente fiche action porte sur la conception globale du projet ainsi que la 1ère tranche de travaux envisagée en 2022/2023.</p>
Partenaires	Des échanges sont engagés avec le Département de l'Eure pour accompagner ce projet. Eure Aménagement Développement a été désignée mandataire pour la réalisation de cette opération.
Coût prévisionnel	Honoraires de conception : 111 500 € HT Etudes opérationnelles : 25 830 € HT Travaux : 351 630 € HT TOTAL : 488 960 € HT
Plan de financement	Un soutien financier sera recherché auprès de l'Etat via le CRTE. Un soutien financier est également en cours de discussion avec le Département de l'Eure.
Calendrier	T1 2022: Lancement de la conception globale T3 2022 : Consultation des entreprises T4 2022 : Lancement des travaux T2 2023 : Livraison de la 1ère tranche de travaux
Indicateurs d'évaluation	Surface / Linéaire aménagé



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES



CONTRAT DE TERRITOIRE SEINE NORMANDIE AGGLOMERATION
2017-2022 Région Normandie et 2017-2021 Département de l'Eure

DÉPARTEMENT DE
L'EURE
en Normandie

Seine
Normandie
AGGLOMÉRATION

FICHE N°70

NOUVELLE FICHE

AMENAGEMENT DU « CŒUR DE VILLAGE » A BOUAFLES

AMENAGEMENT CŒUR DE VILLAGE A BOUAFLES

TYPE D'ACTION/LOCALISATION	<u>Type d'opération :</u> <input type="checkbox"/> Construction <input checked="" type="checkbox"/> Autres (préciser) : Aménagement <input type="checkbox"/> Réhabilitation <input type="checkbox"/> Etude
	<u>Localisation</u> BOUAFLES <u>Code INSEE :</u> 27097

MAÎTRE D'OUVRAGE	Organisme : COMMUNE DE BOUAFLES Responsable légal : FROMENT PROUVOST Anne Fonction : Maire Responsable technique : Fonction : Adresse : 26 Haute Rue 27700 BOUAFLES Tél : 02.32.54.36.66 Courriel : mairie-bouafles27@wanadoo.fr
	Budget de la structure (montants globaux investissement/fonctionnement) : <i>Investissement : Dépenses 140 846 € / Recettes 241 780 €</i> <i>Fonctionnement : Dépenses 383 944 € / Recettes 460 614 €</i>
	<u>Apprentissage :</u> <ul style="list-style-type: none">- Connaissance du Plan normand de relance de l'apprentissage : oui- Masse salariale du porteur de projet : 4,04 ETP- Nombre d'apprentis en cours d'apprentissage : /- Nombre d'apprentis recrutés : /- Projet de recrutement d'apprentis dans les mois/années à venir : /- Evolution annuelle du nombre d'apprentis : / %



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**



**CONTRAT DE TERRITOIRE SEINE NORMANDIE AGGLOMERATION
2017-2022 Région Normandie et 2017-2021 Département de l'Eure**

**Seine
Normandie**
AGGLOMÉRATION

DÉPARTEMENT DE
L'EURE
en Normandie

INSCRIPTION DANS LES CADRES STRATEGIQUES REGIONAUX ET DEPARTEMENTAUX :

Région Normandie

Renforcement de l'attractivité normande et de son rayonnement	Développement de la compétitivité des territoires/accompagnement du développement économique	Aménagement, équitable, équilibré et durable du territoire normand
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Justification :

L'aménagement du Cœur de Village permettra la création d'un nouvel espace de vie et de centralité autour de la Mairie, aujourd'hui inexistant. La commune souhaite par ces aménagements structurer les espaces publics et renforcer son attractivité, ainsi que réunir les deux parties du village historiquement séparées, soit le vieux bourg et le quartier pavillonnaire des années 80.

Ces aménagements favoriseront la densification du centre-bourg, protègeront et limiteront ainsi une urbanisation des franges de la commune, compte-tenu des fortes sollicitations actuelles de par sa proximité avec la gare de Gaillon-Aubevoye.

La commune souhaite que ces aménagements s'effectuent selon une approche durable de l'aménagement. La commune sera sensible au choix des matériaux pour les futurs aménagements.

Ces aménagements permettront également la réalisation de logements locatifs sociaux de type individuels groupés et intermédiaires.

Département de l'Eure

Equipements et services à la population	Patrimoine	Sécurité des espaces publics
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Développement de l'économie touristique	Revitalisation des centres-bourgs	Attractivité du territoire
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Autre (habitat,...)		
<input checked="" type="checkbox"/>		

Justification :

L'aménagement du Cœur de Village permettra la création d'un nouvel espace de vie et de centralité autour de la Mairie, aujourd'hui inexistant. La commune souhaite par ces aménagements structurer les espaces publics et renforcer son attractivité, ainsi que réunir les deux parties du village historiquement séparées, soit le vieux bourg et le quartier pavillonnaire des années 80.

Ces aménagements favoriseront la densification du centre-bourg, protègeront et limiteront ainsi une urbanisation des franges de la commune. De plus, la création d'une case commerciale et d'une case paramédicale participeront à la revitalisation du centre bourg. , compte-tenu des fortes sollicitations actuelles de par sa proximité avec la gare de Gaillon-Aubevoye.

La commune souhaite par ces aménagements structurer les espaces publics et renforcer son attractivité.

Ces aménagements permettront également de construire et de tisser des liens entre les quartiers existants.

Ces aménagements permettront également la réalisation de logements locatifs sociaux de type individuels groupés et intermédiaires (Création d'environ 14 logements en offre locative diversifiée).



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**



**CONTRAT DE TERRITOIRE SEINE NORMANDIE AGGLOMERATION
2017-2022 Région Normandie et 2017-2021 Département de l'Eure**

DÉPARTEMENT DE
L'EURE
en Normandie

**Seine
Normandie**
AGGLOMÉRATION

INTERLOCUTEURS :

TERRITOIRE	Service référent du contrat :	Pôle Stratégies et Coopérations Territoriales
	<i>Chargé de mission territoire :</i>	Amélie Roussel – chargée de mission Contractualisation
REGION NORMANDIE	Service instructeur du projet :	
	<i>Chargé de mission du service :</i>	
	Service référent du contrat	Direction de l'Aménagement du Territoire, Service Vie des territoires et contractualisation
	<i>Chargé de mission territoire</i>	Annabelle Bailly
DEPARTEMENT DE L'EURE	Service instructeur du projet :	Direction de l'Aménagement du Territoire, Pôle ingénierie aux territoires
	<i>Référent :</i>	Frédéric LEMARCHAND
	Service référent du contrat :	Direction de l'Aménagement du Territoire, Pôle ingénierie aux territoires

OBJECTIFS DU PROJET :

STRATEGIE DU TERRITOIRE ¹	L'action s'inscrit dans le cadre des axes « Mieux vivre ensemble sur un territoire équitable et connecté » et « Innover et fédérer autour d'un territoire éco-responsable » choisis par les élus de SNA au titre de leur Projet de territoire. Elle permet de répondre notamment à 3 objectifs de cette stratégie : <ul style="list-style-type: none"> • Conforter les pôles de centralité urbains et ruraux par une requalification des coeurs de ville et le développement de commerces et services de proximité, vecteurs de lien social • Réduire les disparités territoriales et sociales en proposant une offre de services à la population sur mesure, notamment en termes de petite enfance, de jeunesse et de vieillissement • Favoriser l'accès de tous au logement en conduisant une politique d'habitat fondée sur la notion de parcours résidentiel
	 Les objectifs du projet sont multiples : <ul style="list-style-type: none"> - renforcer l'attractivité de la commune ; - répondre aux besoins non satisfaits de la population pour un logement accessible à tous ; - développer une offre commerciale de proximité ; - densifier le centre-bourg
ANALYSE DU BESOIN ²	La commune souhaite un centre attractif, harmonieux sur le plan esthétique et respectueux de l'environnement, partiellement organisé pour le moment. La croissance raisonnable de la commune se développera depuis cet espace aménagé, au cœur de la commune et fera la liaison entre l'espace rural ancien et celui plus récent. Il s'agira de concilier la densité du centre-bourg et de préserver le caractère rural de la commune, tout en répondant aux objectifs du PLH de par sa proximité avec la gare de Gaillon-Aubevoye.



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**



CONTRAT DE TERRITOIRE SEINE NORMANDIE AGGLOMERATION 2017-2022 Région Normandie et 2017-2021 Département de l'Eure

DÉPARTEMENT DE
L'EURE
en Normandie

Seine
Normandie
AGGLOMÉRATION

CARACTÈRE STRUCTURANT³	<p>Les travaux concernent l'aménagement des espaces publics en centre bourg, et notamment l'aménagement d'une place, la réalisation de logements ainsi que la création de cases commerciales et paramédicales.</p> <p>La commune souhaite que ces aménagements s'effectuent selon une approche durable de l'aménagement, en cohérence avec les autres actions menées sur le territoire qui s'inscrivent dans une démarche durable, proche de l'écoquartier mais sans aller chercher ce label.</p> <p>Tels que le précisent les noms des voies organisant cet espace de vie ('Allée des Pommiers, La Haute Rue', etc.), la commune possède des marqueurs du territoire local et de l'environnement du site.</p> <p>Inclus sur le territoire classé de la boucle de la Seine, dite Château Gaillard, la commune a pour souhait de mettre en valeur les « Grands Paysages » présents sur son territoire tout en préservant son environnement. La commune souhaite ainsi des aménagements mesurés, tout en attirant de nouveaux habitants et touristes (présence d'un caravanning sur la commune, proximité avec le parcours Seine à Vélo, présence d'un chemin de Grande Randonnée sur la commune, etc.).</p>
MOYENS MOBILISÉS POUR ASSURER LE FONCTIONNEMENT DE L'INVESTISSEMENT⁴	<p>L'opération sera portée par la commune et ne générera pas de frais de fonctionnement supplémentaire, hormis la gestion des espaces verts publics et de la voirie</p> <p>Le budget prévisionnel HT de l'opération s'élève à 716 473,00 €.</p>

¹ Justifier l'intégration de l'action dans la stratégie du territoire et la valeur ajoutée pour le territoire.

² Justifier le besoin (diagnostic, analyse, évolution de la demande, approche globale de la problématique, zone blanche...) et l'articulation avec l'existant, et préciser les résultats attendus

³ Justifier le rayonnement au minimum intercommunal du projet, le public bénéficiaire, le lien avec le SCoT, le PLU, le PLUi, la logique d'intégration avec les territoires voisins (mutualisation, proximité) ou les grands enjeux départementaux, régionaux, nationaux (ex : Axe Seine)

⁴ Préciser le mode de gestion choisi, le budget alloué, les ressources humaines affectées, la mutualisation de certaines dépenses avec d'autres équipements, le raccordement prévisionnel au réseau THD et le développement des usages numériques..

Point de vigilance : le décret n°2016-892 du 30 juin 2016 relatif à la définition de seuils d'opérations exceptionnelles d'investissement rendant obligatoire la réalisation d'une étude d'impact pluriannuelle des dépenses de fonctionnement.

DESCRIPTION DE L'ACTION :

DESCRIPTIF DÉTAILLÉ	<p>Le conseil municipal de Bouafles a décidé de mettre en chantier un projet de densification urbaine en créant un centre de village. Celui-ci permettra de combler un espace non urbanisé d'une superficie de 6,23 hectares</p> <p>Le projet d'aménagement Cœur de Village consiste en la création d'aménagements permettant la réalisation de logements dans le centre-bourg de la commune, sur un site dénommé « Cœur de Village ». La présente fiche action ne concerne que l'aménagement des espaces publics.</p> <p>Cette emprise est située entre le Chemin de l'Epingle, l'Allée des Pommiers, et La Haute Rue. Le projet permettra la création d'un nouvel espace de vie et de centralité autour de la Mairie.</p> <p>- Un projet adapté à la vie du village et fidèle à son histoire</p> <p>Ce projet a pour ambition l'intégration la plus harmonieuse possible de ce cœur de village avec l'ensemble du village, le « vieux » et le « nouveau » Bouafles. Le découpage parcellaire en lanière du territoire est respecté, découpage issu de l'histoire même du village, les lanières allant de la forêt à la Seine pour les cultures maraîchères. Ce découpage définit par ailleurs l'emplacement d'un certain nombre d'axes structurants qui donne une vraie cohérence au projet.</p> <p>- Un projet privilégiant qualité de l'habitat, voies douces et préservation de l'environnement</p> <p>La constitution de ce cœur de village est l'occasion de mettre en œuvre un mode d'urbanisation respectant le caractère rural du village à proximité de grandes agglomérations desservies par les réseaux ferrés et routiers. Ainsi sera privilégiée la création de voies douces, de cheminements et venelles limitant l'emprise de la voiture sans pour autant l'interdire.</p> <p>Cette conception de la gestion de l'espace va s'accompagner d'une réflexion et donc d'une réglementation sur la taille des parcelles (des superficies distinctes mais pas trop exigües), l'emplacement du bâti, la qualité des matériaux le composant, etc.</p> <p>Enfin, une place privilégiée est accordée aux corridors écologiques et aux zones humides.</p> <p>Le projet s'inscrit dans une démarche de labellisation Eco-quartier.</p>
----------------------------	---



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**



CONTRAT DE TERRITOIRE SEINE NORMANDIE AGGLOMERATION
2017-2022 Région Normandie et 2017-2021 Département de l'Eure

DÉPARTEMENT DE
L'EURE
en Normandie

Seine
Normandie
AGGLOMÉRATION

- Un projet pour toutes les générations
Le projet dans son ensemble a pour objectif d'améliorer le cadre de vie pour favoriser le renouvellement d'une partie de la population. Pour y parvenir, la commune de Bouafles prévoit la construction de logements neufs destinés à la location par l'intermédiaire éventuel d'un bailleur social.

Un ensemble de constructions seront également réalisées en plein cœur de village pour accueillir des séniors. Ces logements seront adaptés aux personnes à mobilité réduite. Enfin un city-stade prendra place dans l'espace public, à proximité de la mairie. Tous ces aménagements permettront de créer une mixité sociale et intergénérationnelle enrichissante.

- Un projet favorisant la convivialité et une nouvelle dynamisation du village
Près de la mairie, une place sera créée et pourra accueillir diverses manifestations culturelles, sportives, etc. Des jardins partagés, un parc et un jardin de pluie seront des lieux de rencontres intergénérationnelles. Enfin, un ensemble de services sera également créé afin de reconstituer une vie de village, par exemple, épicerie multiservices, locaux mutualisés destinés aux professionnels de santé.

- Un projet s'inscrivant pleinement dans le projet de vélo-route
La création de ce cœur de village trouve un prolongement dans un projet plus global « La Seine à vélo » et, à l'échelon intercommunal, le chemin reliant Bouafles à Courcelles, ouvert en 2017 et destiné à devenir un lieu d'observation ornithologique. Ces deux chemins offriront à Bouafles et aux villages alentours une attractivité touristique nouvelle.

5



Locale zone d'intervention

Zone privée

Zone publique

Plan d'aménagement
Commune de BOUAFLES
ESQ 2 page 1 Echelle : 1/2000e
LE : 19/05/2015

6



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES



CONTRAT DE TERRITOIRE SEINE NORMANDIE AGGLOMERATION
2017-2022 Région Normandie et 2017-2021 Département de l'Eure

DÉPARTEMENT DE
L'EURE
en Normandie

Seine
Normandie
AGGLOMÉRATION

MONTAGE DU PROJET	<p>La commune de Bouafles est maître d'ouvrage de l'opération. La commune a sollicité les conseils d'acteurs de l'aménagement implantés sur le territoire, en particulier EAD et le CAUE 27. Le détail du projet a été élaboré suite à la sélection du cabinet Espace Libre.</p> <p>Le conseil municipal a voté une prise de participation au sein du capital de la SPL Normandie Axe Seine (Groupe EAD). EAD a donc été désigné mandataire pour la réalisation des études pré-opérationnelles.</p> <p>Procédure envisagée : Permis d'aménager</p>
-------------------	--

CALENDRIER PREVISIONNEL :

(Etudes préalables, maîtrise d'œuvre (APS, APD...), travaux – dates de début et de fin prévisionnelles)

ECHEANCIER	<p>Etudes de conception : 02/19 – 08/19 (6 mois)</p> <p>Réalisation des aménagements : 08/19 – 08/20 (12 mois)</p>
------------	--

PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT :

(Préciser l'assiette éligible des dépenses pour chaque financeur - Voir page suivante pour le détail du tableau)

Le porteur de projet dispose-t-il d'un Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI) : Non

Dans l'affirmative, le projet est-il inscrit au PPI et sur quelle(s) année(s) ?



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES



NORMANDIE
RÉGION

CONTRAT DE TERRITOIRE SEINE NORMANDIE AGGLOMERATION
2017-2022 Région Normandie et 2017-2021 Département de l'Eure

Seine
Normandie
Agglomération

L'EURE
en Normandie

PLAN DE FINANCEMENT					
DÉPENSES DE L'OPÉRATION			RECETTES DE L'OPÉRATION		
POSTES DE DÉPENSES	Montant prévisionnel en €	Preciser HT ou TTC	Montant éligible Région en €	Montant éligible Département en €	POSTES DE RECETTES
Etudes préalables / Etudes de maîtrise d'œuvre / AMO	16 000 €	HT			Europe (préciser le fond et la mesure)
Mandat d'études pré-opérationnelles	32 450 €	HT		 % €
Maîtrise d'œuvre	32 500 €	HT			57,8% 413 960 €
Prestataires	23 527 €	HT			
AMO suivi réalisation	sous-total 124 477 €	HT	124 477 €	124 477 €	
Travaux [espaces publics]					Région (préciser le fond et la mesure)
Voirie	354 250 €			 % €
Espaces végétalisés	81 750 €	HT			
Éclairage réseaux divers	109 000 €	HT			
Acquisitions foncières et immobilières	sous-total 545 000 €	HT	545 000 €	545 000 €	Département FDAT cadre de vie
Mobilier, petit équipement	sous-total 6 786 €	HT			Autres financeurs Une demande sera effectuée auprès de SNA (fonds de concours)
Autres (détailier)					
Révisions, imprévus	27 250 €	HT			Autofinancement du Maître d'ouvrage
Frais financiers	12 960 €	HT			Commune de Bouafles
	sous-total 40 210 €	HT	40 210 €	40 210 €	Recettes nettes (dont amortissement)
	TOTAUX 716 473 €	HT	669 477 €	669 477 €	TOTAUX
					100 % 716 473,00 €



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES



RÉGION
NORMANDIE

CONTRAT DE TERRITOIRE SEINE NORMANDIE AGGLOMERATION
2017-2022 Région Normandie et 2017-2021 Département de l'Eure

Seine
Normandie
AGGLOMÉRATION

DÉPARTEMENT DE
L'EURE
en Normandie

INDICATEURS :

INDICATEURS D'EVALUATION	Superficie aménagée – Nombre de logements – Nombre de cases commerciales et paramédicales
-----------------------------	---



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES



CONTRAT DE TERRITOIRE SEINE NORMANDIE AGGLOMERATION

2017-2022 Région Normandie et 2017-2021 Département de l'Eure

DÉPARTEMENT DE
L'EURE
en Normandie

Seine
Normandie
AGGLOMÉRATION

FICHE N°62

CONSTRUCTION D'UN GROUPE SCOLAIRE ET CULTUREL

FICHE MODIFIÉE

CONSTRUCTION D'UN GROUPE SCOLAIRE ET CULTUREL A ECOS (COMMUNE DÉLEGUÉE DE VEXIN SUR EPTE)

TYPE D'ACTION/LOCALISATION	<u>Type d'opération :</u> <input checked="" type="checkbox"/> Construction <input type="checkbox"/> Autres (préciser) : <input type="checkbox"/> Réhabilitation <input type="checkbox"/> Etude
	<u>Localisation (nom commune et code INSEE obligatoire) :</u> Vexin-sur-Epte (code INSEE 027213) – Commune déléguée d'Ecos

MAÎTRE D'OUVRAGE	Organisme : Commune de Vexin sur Epte Responsable légal : Thomas DURAND Fonction : Maire Responsable technique : Sophie WEISS Fonction : D.G.S. Adresse : 18 Grande Rue BP 10 Ecos 27630 VEXIN-SUR-EPTE Tél : 02 32 69 49 70 Courriel : sophie.weiss@vexin-sur-epte.fr
	Budget de la structure (montants globaux investissement/fonctionnement) : 11,4 millions d'euros (BP 2017) <u>Apprentissage :</u> <ul style="list-style-type: none">- Connaissance du Plan normand de relance de l'apprentissage : Oui- Masse salariale du porteur de projet : 2.334.250 euros- Nombre d'apprentis en cours d'apprentissage : aucun- Nombre d'apprentis recrutés : aucun- Projet de recrutement d'apprentis dans les mois/années à venir : 1 (service technique en 2018)- Evolution annuelle du nombre d'apprentis : 0 %



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**



CONTRAT DE TERRITOIRE SEINE NORMANDIE AGGLOMERATION

2017-2022 Région Normandie et 2017-2021 Département de l'Eure

DÉPARTEMENT DE
L'EURE
en Normandie



INSCRIPTION DANS LES CADRES STRATEGIQUES REGIONAUX ET DEPARTEMENTAUX :

Région Normandie

Renforcement de l'attractivité normande et de son rayonnement	Développement de la compétitivité des territoires/accompagnement du développement économique	Aménagement, équitable, équilibré et durable du territoire normand
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Justification :

La commune de Vexin-sur-Epte est un pôle de centralité rurale de la Communauté d'Agglomération Seine Normandie Agglomération. Elle souhaite avoir deux groupes scolaires sur son territoire : un au Nord avec le groupe scolaire de Toumy (qui regroupe six écoles primaires et élémentaires dont la construction va démarrer fin 2017 – Fiche 61) et un au Sud avec le groupe scolaire d'Ecos (qui regroupe six écoles primaires et élémentaires – Fiche 62). Ainsi, le territoire communal sera desservi par deux groupes scolaires, permettant à la commune de développer des activités périscolaires renforcées et répondant aux attentes de l'Education Nationale. Par ailleurs, la construction du groupe scolaire permettra de régler la problématique du restaurant scolaire de l'accueil de loisirs « les Crayons de couleurs » porté par la S.N.A. avec un équipement qui remplacera le restaurant actuel fait dans la salle des fêtes communale de la commune déléguée d'Ecos.

Département de l'Eure

Equipements et services à la population	Patrimoine	Sécurité des espaces publics
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Développement de l'économie touristique	Revitalisation des centres-bourgs	Attractivité du territoire
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autre (habitat,...)		
<input type="checkbox"/>		

Justification :

Le projet de groupe scolaire va permettre d'une part une rationalisation des transports scolaires et d'autre part, une mutualisation des activités pédagogiques. Il va permettre également d'intégrer les classes de la commune déléguée de Fourges, créant un pôle homogène au sud la RD 181. La localisation du projet s'inscrit dans une stratégie globale de développement de la commune déléguée d'Ecos (un des deux bourgs centres de la commune de Vexin-sur-Epte avec la commune déléguée de Toumy) pour renforcer le cœur de village. Ce projet s'inscrit dans le programme d'actions mené par la commune de Vexin-sur-Epte avec la création d'une résidence Séniors et le renforcement du tissu commercial.

INTERLOCUTEURS :

TERRITOIRE	Service référent du contrat :	Pôle Stratégies et Coopérations Territoriales
	Chargé de mission territoire :	Amélie Roussel – chargée de mission Contractualisation
REGION NORMANDIE	Service instructeur du projet :	
	Chargé de mission du service :	
	Service référent du contrat	Direction de l'Aménagement du Territoire, Service Vie des territoires et contractualisation
	Chargé de mission territoire	Annabelle Bailly
DEPARTEMENT DE L'EURE	Service instructeur du projet :	Direction de la Culture, Jeunesse et Sport
	Référent :	Françoise FRANCO DA SILVA
	Service référent du contrat :	Direction de l'Aménagement du Territoire, Pôle ingénierie aux territoires



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**



CONTRAT DE TERRITOIRE SEINE NORMANDIE AGGLOMERATION 2017-2022 Région Normandie et 2017-2021 Département de l'Eure

DÉPARTEMENT DE
L'EURE
en Normandie

Seine
Normandie
AGGLOMÉRATION

OBJECTIFS DU PROJET :

STRATEGIE DU TERRITOIRE¹	<p>Le projet de groupe scolaire de Vexin-sur-Epte répond à l'axe de développement du Projet de Territoire de SNA « Mieux vivre ensemble sur un territoire équitable et connecté », et plus particulièrement à l'objectif suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réduire les disparités territoriales et sociales en proposant une offre de services à la population sur mesure, notamment en termes de petite enfance, de jeunesse et de vieillissement. <p>Ce projet s'inscrit dans un programme pluriannuel d'investissements pour permettre à la commune d'acquérir des équipements de qualité pour le bien-être des enfants.</p> <p>Ce projet sera construit en lien avec la Communauté d'Agglomération SNA pour la mise en place d'une restauration à la fois pour le groupe scolaire et l'accueil de loisirs « les Crayons de Couleurs ».</p>
ANALYSE DU BESOIN²	<p>Actuellement, les enfants des communes déléguées de Berthenonville, Bus-Saint-Rémy, Civières, Dampsnesnil, Fours-en-Vexin, Fourges et Ecos sont répartis dans six écoles qui sont inadaptées pour des activités pédagogiques de qualité. Par ailleurs, certaines en raison de leur âge avancé présentent des coûts de fonctionnement et de mise en sécurité astronomiques.</p> <p>Une étude de faisabilité a été réalisée en 2016 pour connaître les besoins en termes de classes et d'équipements. Cette étude a permis également de connaître la viabilité financière du projet avec la prise en compte du coût global des six écoles (investissement/fonctionnement).</p> <p>Par ailleurs, les effectifs scolaires sont en constante augmentation depuis 3 ans sur le territoire de Vexin-sur-Epte.</p>
CARACTÈRE STRUCTURANT³	<p>Le projet de groupe scolaire est à la fois structurant pour la commune de Vexin-sur-Epte et la Communauté d'agglomération SNA avec des équipements utilisés par les deux entités.</p> <p>Il a une portée clairement intercommunale avec la création d'une offre scolaire centralisée sur l'un des pôles de centralité de l'agglomération, avec une mutualisation des moyens et locaux jusqu'alors dispersés sur 6 communes.</p>
MOYENS MOBILISÉS POUR ASSURER LE FONCTIONNEMENT DE L'INVESTISSEMENT⁴	<p>La commune de Vexin-sur-Epte a réalisé une étude de faisabilité pour connaître le coût global du futur équipement pour le fonctionnement et l'investissement. Ainsi, elle a les moyens dans le cadre de ses marges de manœuvre financières actuelles de pouvoir construire ce nouveau bâtiment qui s'inscrit dans un programme pluriannuel 2017-2020 d'investissements de 11 millions d'euros (Groupe scolaire de Toury, Gymnase tempéré de Toury et Groupe scolaire d'Ecos). Grâce aux économies réalisées sur le fonctionnement des six écoles actuelles, le coût de fonctionnement du nouvel équipement est largement compensé et ne mettra pas en péril les finances communales.</p>

¹ Justifier l'intégration de l'action dans la stratégie du territoire et la valeur ajoutée pour le territoire.

² Justifier le besoin (diagnostic, analyse, évolution de la demande, approche globale de la problématique, zone blanche...) et l'articulation avec l'existant, et préciser les résultats attendus

³ Justifier le rayonnement au minimum intercommunal du projet, le public bénéficiaire, le lien avec le SCoT, le PLU, le PLUi, la logique d'intégration avec les territoires voisins (mutualisation, proximité) ou les grands enjeux départementaux, régionaux, nationaux (ex : Axe Seine)

⁴ Préciser le mode de gestion choisi, le budget alloué, les ressources humaines affectées, la mutualisation de certaines dépenses avec d'autres équipements, le raccordement prévisionnel au réseau THD et le développement des usages numériques...

Point de vigilance : le décret n°2016-892 du 30 juin 2016 relatif à la définition de seuils d'opérations exceptionnelles d'investissement rendant obligatoire la réalisation d'une étude d'impact pluriannuelle des dépenses de fonctionnement.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES



CONTRAT DE TERRITOIRE SEINE NORMANDIE AGGLOMERATION

2017-2022 Région Normandie et 2017-2021 Département de l'Eure

DÉPARTEMENT DE
L'EURE
en Normandie

Seine
Normandie
AGGLOMÉRATION

DESCRIPTION DE L'ACTION :

DESCRIPTIF DETAILLÉ	<p>Le projet prévoit la construction d'un groupe scolaire de 6 classes maternelles, 10 classes primaires et une restauration. Il sera complété par une médiathèque. Le groupe scolaire s'implantera dans la continuité de l'ALSH construit en 2014 par la Communauté de communes Epte-Vexin-Seine dans lequel sont organisés les centres de loisirs et la garderie périscolaire.</p> <p>La construction s'engagera à un objectif de performance énergétique visant la RT2020.</p> <p>La surface (SU) totale à construire est de 2.055 m² décomposée de la façon suivante :</p> <ul style="list-style-type: none">• Locaux pédagogiques = 1.400 m²• Locaux des utilisateurs et services = 180 m²• Restauration = 335 m²• Bibliothèque = 140 m²• Aménagements extérieurs = 2.250 m²• Estimation de la SP (surface plancher) = 2.430 m² → ratio SU/SDO = 1.18
---------------------	--

MONTAGE DU PROJET	La commune de Vexin-sur-Epte a repris le 1 ^{er} janvier 2016 le projet porté initialement par le SIVOS d'Ecos. Elle reçoit le soutien d'un assistant à maîtrise d'ouvrage : le cabinet CUBIK. Ce cabinet a conduit en 2016 une étude de faisabilité financière de l'opération. Le dossier est suivi en interne par le DGS et le pôle scolaire (2 personnes).
-------------------	---

CALENDRIER PRÉVISIONNEL :

(Etudes préalables, maîtrise d'œuvre (APS, APD...), travaux... – dates de début et de fin prévisionnelles)

ECHEANCIER	Arbitrage politique sur le scénario : Fin d'année 2021 Début des travaux : Trimestre 4 2022 Fin des travaux : 2024
------------	--

PLAN PRÉVISIONNEL DE FINANCEMENT :

(Préciser l'assiette éligible des dépenses pour chaque financeur - Voir page suivante pour le détail du tableau)

Le porteur de projet dispose-t-il d'un Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI) : Oui

Dans l'affirmative, le projet est-il inscrit au PPI et sur quelle(s) année(s) ? A partir de 2022



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES



NORMANDIE

CONTRAT DE TERRITOIRE SEINE NORMANDIE AGGLOMERATION
2017-2022 Région Normandie et 2017-2021 Département de l'Eure



PLAN DE FINANCEMENT						
POSTES DE DEPENSES	DEPENSES DE L'OPERATION			RECETTES DE L'OPERATION		
	Montant prévisionnel en €	Préciser HT ou TTC	Montant éligible Région en €	Montant éligible Département en €	POSTES DE RECETTES	%
Etudes préalables / Etudes de maîtrise d'œuvre / AMO	677 236 €	H.T.			Europe Une demande d'aide sera effectuée auprès du Programme LEADER pour la bibliothèque % €
Travaux					Etat Une demande d'aide sera effectuée dans le cadre De la DETR % €
dont VRD	4 008 975 €	H.T.			Région (préciser FRADT ou le nom du dispositif régional) % €
Acquisitions foncières et immobilières					Département	
					FDAF Vie éducative	16,1% 819 575 €
Mobilier, petit équipement	161 800 €	H.T.			Fonds de concours % €
Autres (détaillez)	251 356 €	H.T.			Autres financeurs Une demande d'aide sera effectuée auprès de la CAF % €
					Autofinancement du maître d'ouvrage	
					Commune de Vexin sur Epte	83,9% 4 279 732 €
					TOTALX	100% 5 099 367 €
						5 099 367 €



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES



CONTRAT DE TERRITOIRE SEINE NORMANDIE AGGLOMERATION
2017-2022 Région Normandie et 2017-2021 Département de l'Eure

Seine
Normandie
AGGLOMÉRATION

DÉPARTEMENT DE
L'EURE
en Normandie

INDICATEURS :

INDICATEURS D'EVALUATION PROPOSES	Nombre d'élèves Nombre de classes Présence d'équipements périscolaires
---	--



Rénovation du Groupe Scolaire Pompidou CRTE de Seine Normandie Agglomération

Orientation stratégique n°4	Axe 4 – Mieux vivre ensemble sur un territoire équitable et connecté
Objectif stratégique	Améliorer l'offre en matière éducative, de petite enfance et de jeunesse
Action	Rénovation du Groupe Scolaire Pompidou
Maître d'ouvrage	Commune des Andelys
Description de l'action	<p>Dans le cadre de son engagement politique pour la Transition Énergétique d'une part et son programme pluriannuel de travaux de réhabilitation de son patrimoine bâti en lien avec les objectifs du Décret Tertiaire d'autre part, la Commune des Andelys a choisi d'investir prioritairement dans ses établissements scolaires. Cette opération permettra de recevoir le corps enseignant, les périscolaires ainsi que les élèves dans des conditions optimales de sécurité et d'exploitation.</p> <p>Cette opération de travaux consiste à la réhabilitation du groupe scolaire Georges Pompidou. En effet, ce bâtiment construit dans les années 1975 a subit au fil du temps une détérioration significative et plus particulièrement sur sa toiture et ses huisseries devenues des plus vétustes. Suite à une réfection de la première partie de la toiture du groupe scolaire, il s'agit de réaliser la continuité desdits travaux en réhabilitant la deuxième et la troisième partie de la toiture, en ajout de l'ensemble des huisseries sous l'angle de la rénovation énergétique :</p> <ul style="list-style-type: none">- Phase 1 : travaux d'urgence de toiture – partie basse (en adéquation avec le Décret Tertiaire) ;- Phase 2 : travaux de toiture – partie haute (en adéquation avec le Décret Tertiaire) ;- Phase 3 : travaux de huisserie (en adéquation avec le Décret Tertiaire).
Partenaires	Les partenaires pouvant être sollicités financièrement sont le Département de l'Eure, l'État, la CAF de l'Eure.
Coût prévisionnel	Études préalables : 37 000€ HT Maîtrise d'Œuvre / CSPS : 64 000€ HT Travaux – Phase 1 : 290 000€ HT Travaux – Phase 2 : 160 000€ HT Travaux – Phase 3 : 345 000€ HT



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

	Coût total : 896 000 € HT
Plan de financement	- CD 27 : 40%
Calendrier	<ul style="list-style-type: none">- Étude préalable (diagnostics/ projet) - Phase 1 : 2022- Travaux - Phase 1 : 2022- Étude préalable (diagnostics / projet) - Phase 2 : 2023- Travaux - Phase 2 : 2023- Étude préalable (diagnostics/projet) - Phase 3 : 2024- Travaux - Phase 3 : 2024
Indicateurs d'évaluation	Indice de consommation énergétique (logiciel DEEPKI de SNA)



Construction d'un bâtiment exemplaire pour la nouvelle cantine

CRTE de Seine Normandie Agglomération

Orientation stratégique n°4	Axe 4 – Mieux vivre ensemble sur un territoire équitable et connecté
Objectif stratégique	Améliorer l'offre en matière éducative, de petite enfance et de jeunesse
Action	Construction d'un bâtiment exemplaire pour la nouvelle cantine
Maître d'ouvrage	Commune de Breuilpont
Description de l'action	<p>Création d'un restaurant scolaire accolé à l'école Saint Exupéry afin de fermer l'enceinte du groupe scolaire. Le nouveau bâtiment sera isolé grâce à des matériaux biosourcés à faible impact environnemental. Sa toiture sera recouverte de panneaux photovoltaïques. Il sera chauffé grâce à une chaudière à bois déchiquetés ou à granulés avec la possibilité de cuisiner sur place une cuisine faite avec une proportion importante de produits locaux en circuit court. En outre, il disposera d'une salle dédiée au public senior de la commune pour permettre un lien transgénérationnel.</p> <p>Le bâtiment fera environ 400m2 de superficie et permettrait de faire déjeuner environ 150 enfants âgés de 3 à 11 ans.</p> <p>Cette opération s'inscrit pleinement dans le projet de territoire et le PCAET de SNA.</p>
Partenaires	ETAT (DETR) Département (FDAT vie éducative) Siege en ce qui concerne la chaudière à bois
Coût prévisionnel	Travaux (estimation architecte) : 1 176 696,03 € HT Investissements immatériels : 151 286,17 € HT TOTAL : 1 327 982,20 € HT
Plan de financement	DETR : 45.4% soit 602 903 € (non acquis) DEPARTEMENT : 30% soit 398 394 € (non acquis) Un soutien financier sera également recherché auprès de SNA au titre du fonds de concours. Capitaux propre : 116 683 € Prêt bancaire : 150 000 €
Calendrier	DCE choix de l'architecte Janvier 2022 DCE fournisseurs Mars 2022



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

	Choix fournisseurs Mi-Avril 2022 Début des travaux Mi-Juin 2022 Fin des travaux Juillet 2023
Indicateurs d'évaluation	Nombre d'enfants accueillis – Nombre de repas servis – Nombre de réunions de personnes âgées



Regroupement des écoles Debré-Blanchard CRTE de Seine Normandie Agglomération

Orientation stratégique n°4	Axe 4 – Mieux vivre ensemble sur un territoire équitable et connecté
Objectif stratégique	Améliorer l'offre en matière éducative, de petite enfance et de jeunesse
Action	Regroupement de l'école maternelle Robert Debré et l'école élémentaire Jean Pierre Blanchard au sein d'un unique groupe scolaire
Maître d'ouvrage	Commune des Andelys
Description de l'action	<p>La commune des Andelys constate une baisse d'effectifs dans ses établissements scolaires et souhaite réadapter et optimiser son offre de services en fonction du besoin de la population d'un point de vue qualitatif mais aussi en termes de coûts de fonctionnement en réduisant par exemple le transport du midi du fait de la réorganisation géographique des bâtiments.</p> <p>L'objectif est donc d'équilibrer la Ville des Andelys d'un point de vue scolaire sur l'ensemble du territoire en implantant à terme 3 pôles scolaires sur 3 secteurs stratégiques.</p> <p>La phase 1 du projet vise donc à regrouper 2 écoles (maternelle et élémentaire) : il s'agit d'une mutualisation des espaces en procédant à la réhabilitation et l'aménagement de bâtiments scolaires.</p> <p>En réhabilitant des anciens bâtiments et en les conformant aux normes sécuritaires, aux normes d'accessibilité et aux normes d'économie de transport pour les activités scolaires ou le temps de repas du midi, ce projet s'inscrit ainsi dans l'amélioration de la performance énergétique du bâti existant.</p> <p>Les bâtiments libérés seront repris par SNA afin d'accueillir l</p>
Partenaires	Les partenaires pouvant être sollicités financièrement sont la Caf de l'Eure, l'état, la Région, le département de l'Eure....
Coût prévisionnel	Une étude de faisabilité a été entreprise estimant un budget global de 3 153 731 € HT hors construction d'un espace de restauration
Plan de financement	Les partenaires pouvant être sollicités financièrement sont la Caf de l'Eure, l'état, la Région, le département de l'Eure....
Calendrier	Les travaux s'échelonneront entre 2022 et 2025 : Regroupement des écoles = à partir de 2022
Indicateurs d'évaluation	Nombre d'élèves / Nombre de classes ; Gain énergétique



Création d'un terrain multisports et d'un skate-park à Pacy-sur-Eure

CRTE de Seine Normandie Agglomération

Orientation stratégique n°4	Axe 4 – Mieux vivre ensemble sur un territoire équitable et connecté
Objectif stratégique	Développement et amélioration de l'offre sportive
Action	Création d'un terrain multisports et d'un skate-park à Pacy-sur-Eure
Maître d'ouvrage	Commune de Pacy-sur-Eure
Description de l'action	<p>Les élus de la Commune de Pacy sur Eure souhaitent créer deux nouveaux équipements sur la Commune que sont :</p> <ul style="list-style-type: none">- Un city stade ou terrain multi-sports- Un skate park <p>Ces équipements n'existent pas à ce jour sur la Commune de Pacy sur Eure. Or, on peut constater qu'il existe une réelle demande de la part de la population et en particulier des jeunes pour ce type d'équipement.</p> <p>En effet, un certain nombre de jeunes sur la Commune ont déjà demandé aux élus la présence de tels équipements, car tous ne sont pas licenciés dans des clubs sportifs.</p> <p>L'intérêt d'un tel projet est de pouvoir proposer aux habitants de Pacy sur Eure une offre diversifiée pour les loisirs et la pratique sportive, en particulier pour les jeunes.</p> <p>L'objectif des city stades est de permettre également à tous les habitants de pouvoir pratiquer une activité sportive tout en sécurité et d'améliorer le cadre de vie des habitants.</p> <p>Il sera prévu autour de ces deux équipements une extension du système de vidéoprotection actuel afin de garantir la sécurité des usagers et la pérennité des équipements.</p> <p>Le lieu d'implantation pressenti du city stade se trouve à proximité immédiate de l'école élémentaire DULONG et de l'école Maternelle Coignard qui pourraient ainsi utiliser cet équipement en journée sur certains créneaux.</p> <p>Le lieu d'implantation pressenti du skate park se trouve à proximité de la société STI, en contre bas de la route de Vernon. Le skate park devra être éloigné des habitations pour éviter les nuisances sonores</p> <p>A ce jour, la création d'un city stade et d'un skate park reste à l'état de projet.</p>



Partenaires	<p>La création de ces deux équipements fera l'objet de l'ajout d'une fiche action dans le programme Petites Villes de Demain (PVD) intégré par la Commune.</p> <p>Les prochaines actions consistent en :</p> <ul style="list-style-type: none">- Valider les lieux d'implantation définitif du city stade et du skate park,- Valider précisément le contenu de chaque équipement,- Faire chiffrer précisément par des entreprises pour affiner le budget prévisionnel,- Identifier précisément les financements
Coût prévisionnel	<p>Le coût prévisionnel en investissement du city stade est le suivant :</p> <ul style="list-style-type: none">- Terrassement : 50.000€ HT- Equipements sportifs et sol : 130.000€ HT- Soit un coût total du projet de 180.000€ HT <p>Le coût prévisionnel en investissement du skate park est le suivant :</p> <ul style="list-style-type: none">- Terrassement : 60.000€ HT- Equipements: 100.000€ HT- Soit un coût total du projet de 160.000€ HT
Plan de financement	<p>Les partenaires potentiels sur ces projets pourraient être :</p> <ul style="list-style-type: none">- L'Etat avec des dispositifs type DETR, DSIL ou autre,- Le Département de l'Eure,- SNA avec son dispositif de fonds de concours,- Ou tout autre financeur pouvant intervenir sur ce type de projet.- Le solde de l'opération sera financé par la Commune soit par emprunt soit en autofinancement.
Calendrier	<p>Le calendrier prévisionnel pour la construction du city stade est le suivant :</p> <ul style="list-style-type: none">- 1^{er} semestre 2022 : validation du lieu d'implantation et définition précise du cahier des charges du projet,- 2^e semestre 2022 : mise en concurrence des entreprises et être en mesure de faire les demandes de financement en fin d'année 2022- 2023 : réalisation des travaux <p>Le calendrier prévisionnel pour la construction du skate Park est le suivant :</p> <ul style="list-style-type: none">- 1^{er} semestre 2023 : validation du lieu d'implantation et définition précise du cahier des charges du projet,



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

	<ul style="list-style-type: none">- 2^e semestre 2023 : mise en concurrence des entreprises et être en mesure de faire les demandes de financement en fin d'année 2023- 2024 : réalisation des travaux
Indicateurs d'évaluation	Nombre d'équipements créés – Nombre d'utilisateurs sur le city stade et le skate park



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

CONTRAT DE TERRITOIRE 2017-2021
SEINE NORMANDIE AGGLOMERATION



Seine
Normandie
AGGLOMÉRATION

FICHE N°39B

CREATION D'UN POLE MULTIMODAL A PACY SUR EURE (TRAVAUX)

CREATION D'UN POLE MULTIMODAL A PACY SUR EURE (TRAVAUX)

TYPE D'ACTION/LOCALISATION	<u>Type d'opération :</u> <input checked="" type="checkbox"/> Construction <input type="checkbox"/> Réhabilitation <u>Localisation (nom commune et code INSEE obligatoire) :</u> Pacy sur Eure (27448)	<input type="checkbox"/> Autres (préciser) : <input checked="" type="checkbox"/> Etude
	<u>Localisation (nom commune et code INSEE obligatoire) :</u> Pacy sur Eure (27448)	

MAÎTRE D'OUVRAGE	Organisme : Commune de Pacy sur Eure Responsable légal : Jean-Jacques CHOLET Fonction : Maire Responsable technique : Nicolas WIERCZYNSKI Fonction : DGS Mairie Pacy/Eure Adresse : Place René Tomasini 27120 PACY SUR EURE Tél : 02 32 36 03 27 Courriel : dgs@pacy27.fr
	Budget de la structure (montants globaux investissement/fonctionnement) : Budget de fonctionnement 2019 : 7 M€ Budget d'investissement 2019 : 2,7 M€
	Apprentissage : <ul style="list-style-type: none">- Connaissance du Plan normand de relance de l'apprentissage : oui- Masse salariale du porteur de projet : 2,7 M€ (BP 2019)- Nombre d'apprentis en cours d'apprentissage : 0- Nombre d'apprentis recrutés : 0- Projet de recrutement d'apprentis dans les mois/années à venir : 0- Evolution annuelle du nombre d'apprentis : 0 %



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

CONTRAT DE TERRITOIRE 2017-2021
SEINE NORMANDIE AGGLOMERATION

**Seine
Normandie**
AGGLOMÉRATION

DÉPARTEMENT DE
L'EURE
en Normandie

INSCRIPTION DANS LES CADRES STATEGIQUES REGIONAUX ET DEPARTEMENTAUX :

Région Normandie

Renforcement de l'attractivité normande et de son rayonnement	Développement de la compétitivité des territoires/accompagnement du développement économique	Aménagement, équitable, équilibré et durable du territoire normand
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Justification :

Le pôle multimodal a pour objet de regrouper les transports collectifs sur un site spécialement dédié et organisé, mais également de créer des parkings (autos et deux-roues) pour développer leur utilisation notamment vers les gares SNCF de Vernon et Bueil, pour promouvoir le co-voiturage et pour améliorer les conditions de stationnement « ventouse » à Pacy-sur-Eure et aux abords de la gare de Vernon.

Ce projet est lié à la réutilisation/valorisation d'une friche industrielle (ancien silo) et à la restructuration des espaces utilisés par le Chemin de Fer de la Vallée d'Eure.

Il prend en compte le développement des transports collectifs par SNA dans le cadre de son PLD et de son PCAET (création d'une dorsale Bueil/Pacy/Vernon/Gasny ; amélioration des dessertes des gares SNCF de Vernon et Bueil ; recherche de liaison avec les territoires voisins (Ile de France, Agglo d'Evreux ; développement du co-voiturage).

Département de l'Eure

Equipements et services à la population	Patrimoine	Sécurité des espaces publics
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Développement de l'économie touristique	Revitalisation des centres-bourgs	Attractivité du territoire
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Autre (habitat,...)		
<input type="checkbox"/>		

Justification :

Le pôle multimodal a pour objet de regrouper les transports collectifs sur un site spécialement dédié et organisé, mais également de créer des parkings (autos et deux-roues) pour développer leur utilisation notamment vers les gares SNCF de Vernon et Bueil, pour promouvoir le co-voiturage et pour améliorer les conditions de stationnement « ventouse » à Pacy-sur-Eure et aux abords de la gare de Vernon.

Ce projet est lié à la réutilisation/valorisation d'une friche industrielle (ancien silo) et à la restructuration des espaces utilisés par le CFVE.

Il prend en compte le développement des transports collectifs par SNA dans le cadre de son PLD et de son PCAET (création d'une dorsale Bueil/Pacy/Vernon/Gasny ; amélioration des dessertes des gares SNCF de Vernon et Bueil ; recherche de liaison avec les territoires voisins (Ile de France, GEA ; développement du co-voiturage).

INTERLOCUTEURS :

TERRITOIRE	Service référent du contrat :	Pôle Stratégies et Coopérations Territoriales
	Chargé de mission territoire :	Amélie Roussel – chargée de mission Contractualisation
REGION NORMANDIE	Service instructeur du projet :	Direction Mobilités et infrastructures Service Infrastructures et études
	Chargé de mission du service :	Mihaela Pop
	Service référent du contrat	Direction de l'Aménagement du Territoire, Service Vie des territoires et contractualisation
	Chargé de mission territoire	Annabelle Bailly
DEPARTEMENT DE L'EURE	Service instructeur du projet :	Direction de la Mobilité, Pôle Achats Finances
	Référent :	Chrystelle PERICOLI
	Service instructeur du projet :	Direction de l'Aménagement du Territoire, Pôle Attractivité du territoire
	Référent :	Dominique LE DOYEN
	Service référent du contrat :	Direction de l'Aménagement du Territoire, Pôle ingénierie aux territoires



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**



CONTRAT DE TERRITOIRE 2017-2021 SEINE NORMANDIE AGGLOMERATION

DÉPARTEMENT DE
L'EURE
en Normandie

Seine
Normandie
AGGLOMÉRATION

OBJECTIFS DU PROJET :

STRATEGIE DU TERRITOIRE¹	<p>Le projet contribue à répondre à l'axe du Projet de Territoire de SNA « Mieux vivre ensemble sur un territoire équitable et connecté » et plus particulièrement à l'objectif « Conforter et renforcer les connexions du territoire en matière de mobilités fluviale, ferroviaire et routière » mais également de « Réduire notre impact par la diminution des gaz à effet de serre : inciter à la rénovation, la construction et la mobilité durables ». Il est cohérent avec les démarches Territoire 100% ENR 2040 et Territoire à Energie Positive et Croissance Verte (TEPCV) de SNA dans le cadre de laquelle un autre pôle multimodal, celui de Bueil, a été financé.</p> <p>Le développement de l'utilisation des transports collectifs et du co-voiturage sur le territoire de SNA s'articule autour d'une meilleure organisation des espaces d'accueil et de l'optimisation de ceux-ci. Il s'agit notamment de développer l'utilisation des transports en commun pour se rendre aux gares SNCF de Vernon et Bueil, mais également vers Evreux et l'Ile de France où la demande est forte.</p> <p>Ce projet s'appuie sur la réutilisation/valorisation d'une friche industrielle (ancien silo) et sur la restructuration des espaces utilisés par le CFVE (Chemin de Fer de la Vallée de l'Eure), inscrites précédemment dans le Contrat d'agglomération de l'ex-CAPE.</p>
ANALYSE DU BESOIN²	<p>Il s'agit de réaliser une étude dans un premier temps en 2018-2019, puis dans un second temps sur 2020-2022 de réaliser les travaux d'aménagement nécessaires pour la création d'un véritable pôle multimodal, plus accessible que la gare routière existante de Pacy (située place des Déportés), seulement située à une centaine de mètres du cœur de ville, permettant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un accès plus rapide, plus sécurisé et plus fiable pour les transports collectifs, <ul style="list-style-type: none"> o Restant très proche du cœur de ville o En bordure d'axes routiers départementaux structurants (RD 181, 836 et 141) - La prise en compte du développement des transports collectifs et du co-voiturage par SNA (PLD, PCAET, PDA) - La réutilisation/valorisation d'une friche industrielle (ancien silo Sévépi) - La restructuration de l'espace dédié au CFVE et à l'activité touristique de proximité
CARACTERE STRUCTURANT³	<p>La réalisation de ce pôle permettra une diminution de l'utilisation des parkings aux abords des gares de Vernon et Bueil, ainsi que ceux du centre-ville de Pacy.</p> <p>Ce projet contribuera à la réduction du nombre de véhicules, en favorisant le covoitage et l'utilisation des transports en commun avec 50 places de stationnement.</p> <p>Il permettra également de réaménager l'entrée du centre-ville, à travers une réutilisation du foncier existant, et en lien avec le projet du silo (déplacement de la gendarmerie, création de nouveaux logements à partir de 2020) et de la gare touristique récemment requalifiée.</p> <p>Ce projet contribuera également à la sécurisation des traversées centre-ville/gare notamment et des espaces d'attente piétons/familles connectés et sécurisés, avec une large place et priorité donnée aux utilisateurs et touristes (2000 m²), ainsi qu'une mini aire de camping-cars.</p>
MOYENS MOBILISÉS POUR ASSURER LE FONCTIONNEMENT DE L'INVESTISSEMENT⁴	<p>La ville de Pacy sur Eure dispose de services techniques pour assurer l'entretien courant. L'impact supplémentaire sur le budget de fonctionnement portera essentiellement sur la réfection décennale des voiries et parkings, le reste étant absorbable par les équipes et budgets actuels.</p> <p>L'aire de camping-cars sera gérée par l'Office de Tourisme communautaire dont une antenne est située dans la gare de Pacy (pas de moyens de personnel supplémentaires nécessaires).</p>

¹ Justifier l'intégration de l'action dans la stratégie du territoire et la valeur ajoutée pour le territoire.

² Justifier le besoin (diagnostic, analyse, évolution de la demande, approche globale de la problématique, zone blanche...) et l'articulation avec l'existant, et préciser les résultats attendus

³ Justifier le rayonnement au minimum intercommunal du projet, le public bénéficiaire, le lien avec le SCoT, le PLU, le PLUi, la logique d'intégration avec les territoires voisins (mutualisation, proximité) ou les grands enjeux départementaux, régionaux, nationaux (ex : Axe Seine)

⁴ Préciser le mode de gestion choisi, le budget alloué, les ressources humaines affectées, la mutualisation de certaines dépenses avec d'autres équipements, le raccordement prévisionnel au réseau THD et le développement des usages numériques...

Point de vigilance : le décret n°2016-892 du 30 juin 2016 relatif à la définition de seuils d'opérations exceptionnelles d'investissement rendant obligatoire la réalisation d'une étude d'impact pluriannuelle des dépenses de fonctionnement.



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**



RÉGION
NORMANDIE

CONTRAT DE TERRITOIRE 2017-2021 SEINE NORMANDIE AGGLOMERATION

Seine
Normandie
AGGLOMÉRATION

DÉPARTEMENT DE
L'EURE
en Normandie

DESCRIPTION DE L'ACTION :

DESCRIPTIF DÉTAILLÉ	<ul style="list-style-type: none"> - Etude du BET pour valider la faisabilité technique et financière du programme prévu par la Commune et SNA entre 2018 et 2019 - Concertation avec les autorités organisatrices de transport - Lancement MOE fin 2019/2020 - Travaux 2020-2022 <p>La présente fiche action concerne la partie « Travaux » du projet de création du pôle multimodal.</p>  <p>Vue parcellaire</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <thead> <tr> <th>N° de parcelle</th><th>N° de section</th><th>Nom propriétaire</th><th>Surface m²</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td>430</td><td>AC</td><td>COMMUNE DE PACY SUR EURE</td><td>9243</td></tr> <tr> <td>123</td><td>AC</td><td>COMMUNE DE PACY SUR EURE</td><td>805</td></tr> <tr> <td>124</td><td>AC</td><td>COMMUNE DE PACY SUR EURE</td><td>3295</td></tr> <tr> <td>193</td><td>AC</td><td>COMMUNE DE PACY SUR EURE</td><td>3700</td></tr> <tr> <td>122</td><td>AC</td><td>COMMUNE DE PACY SUR EURE</td><td>2200</td></tr> <tr> <td>125</td><td>AC</td><td>COMMUNE DE PACY SUR EURE</td><td>107</td></tr> <tr> <td align="right" colspan="3">Total des surfaces de terrain</td><td>19350</td></tr> </tbody> </table> <p>Vue parcellaire</p>	N° de parcelle	N° de section	Nom propriétaire	Surface m ²	430	AC	COMMUNE DE PACY SUR EURE	9243	123	AC	COMMUNE DE PACY SUR EURE	805	124	AC	COMMUNE DE PACY SUR EURE	3295	193	AC	COMMUNE DE PACY SUR EURE	3700	122	AC	COMMUNE DE PACY SUR EURE	2200	125	AC	COMMUNE DE PACY SUR EURE	107	Total des surfaces de terrain			19350
N° de parcelle	N° de section	Nom propriétaire	Surface m ²																														
430	AC	COMMUNE DE PACY SUR EURE	9243																														
123	AC	COMMUNE DE PACY SUR EURE	805																														
124	AC	COMMUNE DE PACY SUR EURE	3295																														
193	AC	COMMUNE DE PACY SUR EURE	3700																														
122	AC	COMMUNE DE PACY SUR EURE	2200																														
125	AC	COMMUNE DE PACY SUR EURE	107																														
Total des surfaces de terrain			19350																														



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



CONTRAT DE TERRITOIRE 2017-2021
SEINE NORMANDIE AGGLOMERATION

Seine
Normandie
AGGLOMÉRATION

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

LEURE
en Normandie



Vue aérienne

Concernant les éléments de programme, il est prévu la réalisation des éléments suivants sur ce pôle multimodal :

- Gare routière en y regroupant les transports collectifs (4 quais envisagés) – jusqu'à 6 bus en stationnement simultané
- La création de parkings VUBO-vélostation pour les usagers des quartiers plus éloignés mais également des communes voisines + débordement gare Bueil et Vernon - 50 places
- La mise en place de bornes pour la recharge de véhicules électriques
- La création d'un parking deux-roues + stationnement vélos
- Crédit d'un sanitaires public
- Un espace d'habitat et de loisirs sécurisé et connecté pour piétons, famille et jeunes utilisateurs, voire touristes
- Place de stationnement bus pour les touristes venant au CIVÉ
- Mini aire accueil de camping-car (2 à 4 places)
- Extension de la voirie protection sur le site
- Sécurisation et renforcement de la liaison piétonne Avenue du Général de Gaulle/boutre-ville pour traverser l'avenue à hauteur du pont.
- Passerelle de sécurité avenue du général de Gaulle pour piétons et vélos vers collège notamment



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité

**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**



CONTRAT DE TERRITOIRE 2017-2021 SEINE NORMANDIE AGGLOMERATION

**Seine
Normandie**
AGGLOMÉRATION

DÉPARTEMENT DE
L'EUVE
en Normandie

PLAN D'ENSEMBLE – PROJET DE POLE MULTIMODAL A PACY SUR EURE



1

Projet de phasage du pole multi-modal

Document de travail

- Zone 1
- Option zone 1
- Zone 2
- Zone 3
- Zone 4
- Zone 5



1

6



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**



CONTRAT DE TERRITOIRE 2017-2021 SEINE NORMANDIE AGGLOMERATION

**Seine
Normandie**
AGGLOMERATION

DÉPARTEMENT DE
L'EURE
en Normandie

MONTAGE DU PROJET	<p>(détailier le mode projet de l'opération : assistance à maîtrise d'ouvrage, marchés publics, etc...)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation des études techniques au stade AVP / implantation et adéquation avec le programme – AVP finalisé en Septembre 2019 - Lancement de la consultation et choix d'un maître d'œuvre fin 2019 – début 2020 - 1^{er} semestre 2020 : études de maîtrise d'œuvre (APS, APD, PRO, DCE) - Puis lancement d'un marché de travaux pour réaliser les aménagements du pôle multimodal en septembre 2020 pour choix des entreprises 4^e trimestre 2020 - Réalisation des travaux sur la période début 2021 – fin 2022. <p>Les études étaient inscrites au précédent Contrat d'agglomération de l'ex-CAPE. La présente fiche intègre également la partie Travaux non prévue à l'époque.</p> <p>Une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage pour les aménagements de sa compétence sera réalisée entre la commune et SNA au profit de la commune fin 2019.</p>
--------------------------	--

CALENDRIER PREVISIONNEL :

(Etudes préalables, maîtrise d'œuvre (APS, APD...), travaux, ... – dates de début et de fin prévisionnelles)

ECHEANCIER	<p>2018 : Choix d'un bureau d'études techniques</p> <p>Fin 1^{er} semestre 2019 : finalisation des études techniques stade AVP</p> <p>Fin 2019-Début 2020 : choix MOE</p> <p>Etudes techniques MOE : 1^{er} semestre 2020 (APS, APD, PRO, DCE)</p> <p>Septembre 2020 : lancement de l'appel d'offres pour les travaux</p> <p>2021-2022 : Réalisation des travaux en 3 ou 5 phases potentiellement</p>
-------------------	---

PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT :

(Préciser l'assiette éligible des dépenses pour chaque financeur - Voir page suivante pour le détail du tableau)

Le porteur de projet dispose-t-il d'un Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI) : oui

Dans l'affirmative, le projet est-il inscrit au PPI et sur quelle(s) année(s) ?
Moe 2019/2020 et travaux 2021-2022



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES



REGION
NORMANDIE

CONTRAT DE TERRITOIRE 2017-2021

SEINE-NORMANDIE AGGLOMERATION

Seite

Seite

L
éa
nne
DÉPARTEMENTAL



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

CONTRAT DE TERRITOIRE 2017-2021
SEINE NORMANDIE AGGLOMERATION

Seine
Normandie
AGGLOMÉRATION

DÉPARTEMENT DE
L'EURE
en Normandie

INDICATEURS :

INDICATEURS D'EVALUATION PROPOSES	Surface aménagée Potentiel de véhicules accueillis quotidiennement Nombre d'usagers quotidien
---	---



« Recruter des conseillers numériques dans le cadre des Espaces France Services »

CRTE de Seine Normandie Agglomération

Orientation stratégique n°4	Axe 4 – Mieux vivre ensemble sur un territoire équitable et connecté
Objectif stratégique	Réduire les disparités territoriales par le numérique
Action	Recruter des conseillers numériques dans le cadre des Espaces France Services
Maître d'ouvrage	Seine Normandie Agglomération
Maître d'ouvrage	Commune des Andelys
Maître d'ouvrage	Commune de Vexin-sur-Epte
Description de l'action	<p>Le label France Services repose sur trois conditions : la simplicité de la démarche, la qualité de l'offre de services et la simplification de la relation avec l'usager.</p> <p>L'Espace Information Médiation de SNA et la Maison de la Famille et des Solidarités des Andelys sont aujourd'hui labellisées « Espaces France Services ». La mairie de Vexin-sur-Epte dispose du label « Espaces France Services » sur la structure d'Ecos ainsi qu'une antenne installée à la mairie déléguée de Tourny.</p> <p>Face à des besoins d'accompagnement dans l'utilisation des outils numériques importants, l'accueil de Conseillers Numériques dans ces structures est devenu une priorité.</p> <p>L'EIM dispose d'une salle numérique de 8 PC mis à disposition du public, mais l'absence de qualification du personnel à l'animation d'espace numérique est un frein à l'optimisation de ce service. Le constat est le même au sein de la Maison de la Famille et des Solidarités et à Vexin-sur-Epte. Sur cette dernière, la configuration géographique (14 villages répartis sur un vaste territoire) complexifie l'accès au numérique et aux équipements sur les structures, il est envisagé de développer les actions hors murs.</p> <p>Par ailleurs, le conseiller numérique recruté par l'agglomération pourrait également intervenir auprès d'autres services et communes de l'agglomération (interventions hors les murs) :</p> <ul style="list-style-type: none">- Auprès du réseau des médiathèques qui constate une augmentation des demandes de soutien des usagers en matière d'accès aux droits.- auprès de communes ne possédant pas de structure labellisée et qui n'ont pas les moyens (humains et techniques) de répondre à leurs administrés et/ou dont le besoin ne justifie pas l'embauche d'une personne à temps plein.



Partenaires	<p>L'ANCT finance le poste de conseiller numérique à hauteur de 50 000 € sur 24 mois.</p> <p>L'EIM a été sélectionné le 21/10/21 pour accueillir un conseiller numérique. Le contrat de travail a démarré au 15/11/21.</p> <p>La Maison de la Famille et des Solidarités a été sélectionnée le 28/04/2021 pour accueillir un conseiller numérique. Le contrat de travail a démarré au 01/06/21.</p> <p>Le CCAS des Andelys est en cours de présélection par le CNFS pour un poste de conseiller numérique. Le contrat de travail démarrerait au second trimestre 2022.</p> <p>La commune de Vexin-sur-Epte a déposé sa candidature en octobre 2021 pour accueillir un conseiller numérique et est à ce jour en attente de validation.</p>
Coût prévisionnel	<p>Dépenses de personnel estimées :</p> <ul style="list-style-type: none">- EIM : entre 56 000 € et 60 000 € sur 24 mois- Maison de la Famille et des Solidarités : 55 000 € sur 24 mois- CCAS : 55 000 € sur 24 mois- Vexin-sur-Epte : entre 54 000 € et 57 000 € sur 24 mois
Plan de financement	<p>Soutien financier de l'ANCT de 50 000 € par poste sur 24 mois.</p> <p>Versement en 3 tranches :</p> <ul style="list-style-type: none">• 20 % dans le mois suivant la signature de la convention• 30 % dans les 6 mois suivant la signature de la convention• 50 % dans les 12 mois suivant la signature de la convention <p>Prise en charge à 100 % des frais de formation initiale et/ou continue sur la base d'une formation certifiante (CCP 1 du titre professionnel de Responsable d'espace numérique)</p>
Calendrier	<p>EIM : Recrutement le 15/11/21 - Entrée en formation en présentiel à compter du 24/01/22.</p> <p>Maison de la Famille et des Solidarités : Recrutement le 01/06/21.</p> <p>CCAS Recrutement le second trimestre 2022.</p> <p>Vexin-sur Epte : Recrutement et formation au cours du premier semestre 2022</p>
Indicateurs d'évaluation	Indicateur de l'activité du conseiller numérique : nombre d'usagers accueillis, nombre d'accompagnement réalisé, satisfaction de l'usager...



« Reconstruction d'un nouvel Hôpital (EPAHD) aux Andelys, certifié Haute Qualité Environnementale » CRTE de Seine Normandie Agglomération

Orientation stratégique n°4	Axe 4 – Mieux vivre ensemble sur un territoire équitable et connecté
Objectif stratégique	Améliorer l'offre en matière de santé
Action	Reconstruction d'un nouvel Hôpital (EPAHD) aux Andelys, certifié Haute Qualité Environnementale (Nouvel Hôpital Saint Jacques – NHSJ)
Maître d'ouvrage	Centre Hospitalier Saint-Jacques des Andelys
Description de l'action	<p>Le Centre Hospitalier Saint Jacques des Andelys est un établissement sanitaire comprenant 20 lits de soins de suite et réadaptation, 174 lits et places d'EHPAD dont 14 en pôle d'activités de soins adaptés, 12 places d'accueil de jour pour les usagers souffrant de la maladie d'Alzheimer ou apparentés et 50 places de SSIAD (services de soins infirmiers à domicile).</p> <p>Cette fiche action concerne une opération a pour objectif la reconstruction intégrale de l'établissement afin d'améliorer l'accueil des usagers et l'offre de soins. En effet, les locaux étaient devenus inadaptés aux besoins d'un EHPAD. Il a donc été acté de proposer un nouvel établissement moderne, fonctionnel et qui s'intègre dans une démarche (HQE).</p> <p>Les objectifs de ce projet sont multiples :</p> <ul style="list-style-type: none">- investissements de santé, avec l'amélioration des conditions d'accueil des patients,- accompagnement des entreprises touchées par la crise, avec l'attribution de 17 des 18 lots à des entreprises Normandes (26 Millions d'euros hors taxes),- transition numérique, avec l'acquisition d'équipement numériques et d'outils interconnectés,- transition énergétique, avec la réalisation d'une construction dont l'objectif est la certification haute qualité environnementale,- développement et résilience des territoires, avec le traitement d'une friche.
Partenaires	Partenaires classiques : Ville des Andelys, Département de l'Eure, CNSA, ARS, Région Normandie
Coût prévisionnel	Coûts liés à l'opérations : 28 303 464 €



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

	Acquisition du terrain auprès de l'EPFN : 229 299 € Dépenses d'investissements, études et travaux : 27 322 298 € Dépenses de matériel et équipements : 751 867 €
Plan de financement	CNSA / ARS
Calendrier	Démarrage de l'opération Septembre 2020 Fin de l'opération Fin 2022
Indicateurs d'évaluation	Nombre de phases de travaux réalisées – Nombre de places / lits créés



Modernisation du CHAG de Pacy-sur-Eure CRTE de Seine Normandie Agglomération

Orientation stratégique n°4	Axe 4 – Mieux vivre ensemble sur un territoire équitable et connecté
Objectif stratégique	Améliorer l'offre en matière de santé
Action	Modernisation du CHAG de Pacy-sur-Eure
Maître d'ouvrage	CHAG Pacy-sur-Eure
Description de l'action	<p>Les bâtiments existants dans le CHAG de Pacy-sur-Eure ne sont plus adaptés aux besoins d'un EHPAD. Un projet de réhabilitation et de modernisation était envisagé depuis 2017 mais n'avait pas encore pu être mis en œuvre. En ce contexte de crise sanitaire, cette opération déjà prioritaire sur le territoire prend aujourd'hui encore plus de sens.</p> <p>Un constat ; des bâtiments qui ne sont plus adaptés aux besoins d'un EHPAD :</p> <ul style="list-style-type: none">• Eclatement des fonctions sur 3 bâtiments dont les fondations remontent à 1880 et 1968• Surcapacité en chambre à lit multiples : 61 chambres doubles (28 sur le bâtiment A et 33 sur le bâtiment B) et subsistance de 2 chambres à 3 lits sur le bâtiment A (73 % de la capacité) ;• Absence de douches individuelles : aucune sur le A, 14/69 chambres équipées sur le B ;• Absence de locaux communs ou de convivialité par niveau sur le bâtiment B ;• Mise aux normes PMR nécessaire (largeur circulations et douches) ;• Superposition des flux piétons/ logistiques, manque de locaux supports (soins, logistique)• Espaces verts peu accessibles pour les résidents, absence de lieu de recueillement ;• Pharmacie non fonctionnelle, vestiaires centralisés sur le bâtiment A ;• Localisation non souhaitable des locaux de l'administration au sein des espaces de vie collective des résidents sur le bâtiment A;• Aucun travaux engagés depuis 1993 (hors cuisine et ascenseurs), amiante ;• Vide sanitaire non accessibles, défauts structurels sur bâtiment B;• Vétusté des canalisations et réseaux... <p>Une nécessité ; renouveler l'offre de l'établissement à capacité constante :</p>



- En tenant compte des orientations de l'étude de faisabilité initiale actualisée en février 2017 et validée par les autorités tarifaires en mars 2017;

- En tenant compte des spécificités architecturales des nouvelles activités (HTUD, ORI) et des nouveaux besoins (PASA, télémédecine, prévalence de l'obésité, attractivité des professionnels de santé, prévention des risques professionnels, accueil des aidants...).

Une action ; la modernisation architecturale :

- Apporter davantage de confort et adapter les locaux à la prise en soins des personnes âgées accueillies à ce jour et dans l'avenir ;
- Améliorer les conditions d'exercice des professionnels et l'accueil des aidants;
- Affirmer la position du CHAG comme un établissement médico-social de référence au niveau départemental et valoriser l'établissement comme un équipement important pour la vie de la commune et de son territoire de proximité.

Le projet permettra ainsi :

- de maintenir la capacité d'accueil tout en proposant une nouvelle répartition des lits entre les secteurs afin de répondre aux mieux au besoin (secteur conventionnel, secteur « Alzheimer », hébergement temporaire)
- de proposer une offre d'accueil et de soins développées et diversifiées (intégration d'espace de restauration dans les unités pour prévenir la perte d'autonomie, polyvalence des salles d'activités, création d'un PASA de 14 places, de lits d'urgence adossés aux salles de soins pour assurer une surveillance médicale rapprochée ou gérer une fin de vie, d'un plateau dédié à la prise en soin non médicamenteuse, chambres bariatriques dédiées aux résidents en situation d'obésité, réaménagements d'espaces intérieurs et extérieurs pour un meilleur confort / accueil et/ou à des fins thérapeutiques...)
- des fonctions supports et logistiques renouvelées

L'opération inclut la conception et la réalisation de travaux provisoires que l'établissement doit anticiper afin d'améliorer les conditions de travail et son offre de soins jusqu'à la livraison de futur bâtiment.

En matière environnementale, des exigences ont été formulées dans le Programme Technique Détailé (PTD) :

- Performance énergétique : réglementation thermique + 20%;
- Tri des matériaux de déconstruction avec objectif de réemploi sur place de certains;
- Exigences de durabilité et de maintenabilité des ouvrages et équipements;
- Exigences de confort olfactif, acoustique, hygrothermique et visuel;



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

	<ul style="list-style-type: none"> • Limitation des nuisances durant les travaux. 																																								
Partenaires	Partenaires classiques : Ville de Pacy-sur-Eure, Département de l'Eure, CNSA, ARS, Région Normandie																																								
Coût prévisionnel	Travaux : 18 545 303 € HT Honoraires : 2 506 155 € HT Frais divers : 1 630 926 € HT Plan équipement : 1 370 833 € HT Total : 24 053 217 € HT																																								
Plan de financement	Subventions CD27 : 2 200 000 € Subvention CNSA : 500 000 € Subvention CR 276 : 1 700 000 € Total Subventions : 4 400 000 € Emprunt PLS : 12 000 000 € Emprunt PHARE : 2 890 884 € Total Emprunt : 14 890 884 € Total Autofinancement : 4 762 333€ Total Financements : 24 053 217 €																																								
Calendrier	<table border="1"> <tr> <td>Etudes de faisabilité</td> <td>2011 à 2017</td> </tr> <tr> <td>Validation 1er PPI</td> <td>déc-17</td> </tr> <tr> <td>Validation Programme Technique Détailé (PTD)</td> <td>avr-18</td> </tr> <tr> <td>Concours maîtrise d'œuvre</td> <td>avril à oct. 2018</td> </tr> <tr> <td>Signature contrat maîtrise d'œuvre</td> <td>févr-19</td> </tr> <tr> <td>Validation Avant-Projet Sommaire (APS)</td> <td>oct-19</td> </tr> <tr> <td>Validation Avant-Projet Détailé (APD)</td> <td>oct-20</td> </tr> <tr> <td>Validation PRO</td> <td>déc-20</td> </tr> <tr> <td>Publication Dossier Consultation des Entreprises</td> <td>janv-21</td> </tr> <tr> <td>Affichage Permis de Construire et de Démolir</td> <td>27/01/2021</td> </tr> <tr> <td>Actualisation PPI</td> <td>avr-21</td> </tr> <tr> <td>Installation vestiaires et PASA modulaire</td> <td>mai à août 2021</td> </tr> <tr> <td>Signature des marchés</td> <td>juin-21</td> </tr> <tr> <td>Ouverture PASA modulaire</td> <td>sept-21</td> </tr> <tr> <td>Début des travaux</td> <td>oct-21</td> </tr> <tr> <td>Construction du Bâtiment neuf (19,5 mois)</td> <td>oct 2021 à mai 2022</td> </tr> <tr> <td>Déménagement des résidents (1 mois)</td> <td>juin-22</td> </tr> <tr> <td>Démolition bâtiment B</td> <td>nov-22</td> </tr> <tr> <td>Restructuration SSIAD (bâtiment C)</td> <td>déc-22</td> </tr> <tr> <td>Aménagement espaces verts et parking</td> <td>mars-23</td> </tr> </table>	Etudes de faisabilité	2011 à 2017	Validation 1er PPI	déc-17	Validation Programme Technique Détailé (PTD)	avr-18	Concours maîtrise d'œuvre	avril à oct. 2018	Signature contrat maîtrise d'œuvre	févr-19	Validation Avant-Projet Sommaire (APS)	oct-19	Validation Avant-Projet Détailé (APD)	oct-20	Validation PRO	déc-20	Publication Dossier Consultation des Entreprises	janv-21	Affichage Permis de Construire et de Démolir	27/01/2021	Actualisation PPI	avr-21	Installation vestiaires et PASA modulaire	mai à août 2021	Signature des marchés	juin-21	Ouverture PASA modulaire	sept-21	Début des travaux	oct-21	Construction du Bâtiment neuf (19,5 mois)	oct 2021 à mai 2022	Déménagement des résidents (1 mois)	juin-22	Démolition bâtiment B	nov-22	Restructuration SSIAD (bâtiment C)	déc-22	Aménagement espaces verts et parking	mars-23
Etudes de faisabilité	2011 à 2017																																								
Validation 1er PPI	déc-17																																								
Validation Programme Technique Détailé (PTD)	avr-18																																								
Concours maîtrise d'œuvre	avril à oct. 2018																																								
Signature contrat maîtrise d'œuvre	févr-19																																								
Validation Avant-Projet Sommaire (APS)	oct-19																																								
Validation Avant-Projet Détailé (APD)	oct-20																																								
Validation PRO	déc-20																																								
Publication Dossier Consultation des Entreprises	janv-21																																								
Affichage Permis de Construire et de Démolir	27/01/2021																																								
Actualisation PPI	avr-21																																								
Installation vestiaires et PASA modulaire	mai à août 2021																																								
Signature des marchés	juin-21																																								
Ouverture PASA modulaire	sept-21																																								
Début des travaux	oct-21																																								
Construction du Bâtiment neuf (19,5 mois)	oct 2021 à mai 2022																																								
Déménagement des résidents (1 mois)	juin-22																																								
Démolition bâtiment B	nov-22																																								
Restructuration SSIAD (bâtiment C)	déc-22																																								
Aménagement espaces verts et parking	mars-23																																								
Indicateurs d'évaluation	Nombre de phases de travaux réalisées – Gains énergétiques générés																																								



Construction d'une maison de santé pluridisciplinaire CRTE de Seine Normandie Agglomération

Orientation stratégique n°4	Axe 4 – Mieux vivre ensemble sur un territoire équitable et connecté
Objectif stratégique	Améliorer l'offre en matière de santé
Action	Construction d'une maison de santé pluridisciplinaire
Maître d'ouvrage	Commune de Saint Marcel
Description de l'action	<p><u>Objectifs généraux :</u></p> <ul style="list-style-type: none">▪ Développer et pérenniser l'offre médicale sur la commune▪ Construire une Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP) adaptée aux besoins de la commune pour :<ul style="list-style-type: none">▪ 6 cabinets de médecins généralistes▪ 1 cabinet de 2 ou 3 infirmières▪ 1 cabinet d'orthophoniste▪ 1 cabinet de psychologue▪ 1 cabinet de soins d'urgences▪ 1 cabinet d'ostéopathe▪ 1 cabinet pour 2 podologues▪ 1 cabinet de soins d'urgence▪ Concevoir un bâtiment rationalisé afin de garantir un loyer et des charges attractives pour les professionnels de santé▪ S'intégrer urbanistiquement dans un environnement bâti dense et varié▪ Améliorer la fonctionnalité de l'aire de service de la cuisine centrale (aire de retourne ou voie de sortie)▪ Étudier la possibilité de disposer de cabinets supplémentaires <p><u>Aménagements extérieurs :</u></p> <ul style="list-style-type: none">▪ Implantation d'un bâtiment en simple RDC avec édicule technique aux limites urbanistiques Nord, Est (recul 6 m.), orienté selon la limite Nord▪ Végétalisation importante des espaces libres, du bâti et des stationnements et réduction des voiries (10% max. imperméabilisé)▪ Création de 16 places de stationnements réservées aux professionnels▪ Création de sentes piétonnes traversières <p><u>Aménagements intérieurs :</u></p>

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Forme allongée et trapézoïdale dictée par la configuration du site et la simplicité technique (trame de 6,30 mètres) ▪ Recherche de compromis entre compacité et apport de lumière naturelle, sans recourir à des patios (surcoût) ▪ Distribution en étoile à partir d'un hall et d'un secrétariat en position centrale ▪ « Marche en avant » sans croisement de flux ▪ Forme et surfaces des cabinets adaptés à l'usage • Édicule technique à l'étage, accessible depuis la façade Nord <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="text-align: center;">Entité</th><th style="text-align: center;">Surface utile faisabilité (m²)</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="background-color: #90EE90;">LOCAUX MÉDICAUX</td><td style="text-align: center;">383.4</td></tr> <tr> <td style="background-color: #0070C0;">LOCAUX SUPPORT</td><td style="text-align: center;">67.3</td></tr> <tr> <td style="background-color: #FFFF00;">LOCAUX du PUBLIC</td><td style="text-align: center;">57.4</td></tr> <tr> <td style="background-color: #696969;">CIRCULATIONS</td><td style="text-align: center;">135.3</td></tr> <tr> <td style="text-align: center;">Surface totale</td><td style="text-align: center;">643.3 m²</td></tr> <tr> <td style="text-align: center;">Emprise au sol</td><td style="text-align: center;">727 m²</td></tr> </tbody> </table>	Entité	Surface utile faisabilité (m ²)	LOCAUX MÉDICAUX	383.4	LOCAUX SUPPORT	67.3	LOCAUX du PUBLIC	57.4	CIRCULATIONS	135.3	Surface totale	643.3 m²	Emprise au sol	727 m²
Entité	Surface utile faisabilité (m ²)														
LOCAUX MÉDICAUX	383.4														
LOCAUX SUPPORT	67.3														
LOCAUX du PUBLIC	57.4														
CIRCULATIONS	135.3														
Surface totale	643.3 m²														
Emprise au sol	727 m²														
Partenaires	<p>SNA : Appui technique</p> <p>Professionnels du secteur médical et paramédical</p> <p>Etat / ARS, Département de l'Eure, Région</p>														
Coût prévisionnel	<p>Etudes pré-opérationnelles : 10 000 € HT</p> <p>Prestations / Honoraires (AMO, études...) : 253 000 € HT</p> <p>Travaux : 1 640 000 € HT</p> <p>Provisions (15%) : 230 000 € HT</p> <p>Autres dépenses (Assurance, Publicité, Réseaux...) : 37 000 € HT</p> <p>Coût total : 2 170 000 € HT</p>														
Plan de financement	<p>Un soutien financier sera recherché au titre de la DSIL 2022 (900 00 €), du fonds de concours SNA (60 000 €), de la Région, de l'UE et du Département (à négocier).</p> <p>Un soutien financier de l'ARS est également envisagé pour le fonctionnement de la maison de santé.</p>														
Calendrier	<p>Recrutement MOE : Janvier-Février 2022</p> <p>Validation projet de santé (Commission dédiée) : Février 2022</p> <p>Etudes de conception : Février-Novembre 2022</p> <p>Recrutement entreprises travaux : T4 2022 – T1 2023</p> <p>Travaux : 2023-Début 2024</p>														
Indicateurs d'évaluation	<p>Nombre de professionnels impliqués – Démographie médicale - Accessibilité Potentielle Localisée</p>														



Annexe 2 – Fiches action

2.2 – Fiches action thématiques



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

Fiches action thématiques*

CRTE de Seine Normandie Agglomération

* Opérations à identifier et à mettre en œuvre sur la durée du contrat – Les opérations > 100 000 € feront l'objet d'une fiche action spécifique sous réserve de leur maturité

Orientation stratégique n°1	Axe 1 – Prendre en main notre développement dans la dynamique de l'Axe Seine
Objectif stratégique	Reconversion / Requalification des friches
FA thématique 1	Reconversion / Requalification des friches pour un aménagement pérenne, durable et responsable du territoire
Maître d'ouvrage	SNA / Communes
Description de l'action	<p>La reconversion des sites et friches pollués est une thématique clé pour un aménagement pérenne et responsable du territoire, aux multiples enjeux : recyclage du foncier, limitation de l'artificialisation des sols, amélioration de la qualité de l'environnement et du cadre de vie, etc.</p> <p>Le territoire de SNA compte un certain nombre de friches qu'il convient aujourd'hui de revaloriser. Les projets développés s'inscriront dans une démarche globale et stratégique de reconversion et requalification à l'échelle de l'intercommunalité.</p> <p>Maîtres d'ouvrages potentiels : Bueil, Communes PVD et ACV...</p>
Indicateurs d'évaluation	Nombre de friches – Superficie reconvertie / requalifiée

Orientation stratégique n°2	Axe 2 - Affirmer et valoriser notre identité « Nouvelle Normandie » pour être attractifs
Objectif stratégique	Diversification et amélioration de l'offre touristique
FA thématique 2	Développement des activités de pleine nature dans une approche multimodale (vélo, randonnée, activités équestre, plaisance...)
Maître d'ouvrage	Public ou Privé
Description de l'action	<p>Le Schéma communautaire de développement touristique a identifié l'opportunité de développer un ensemble de produits touristiques sur le territoire. Parallèlement, les loisirs de pleine nature (vélo, randonnée, activités équestre, plaisance, canoë-kayak...) ont pris une place importante dans les pratiques de nos touristes et de nos habitants.</p> <p>En cohérence avec le PCAET et le SCOT, de multiples projets touristiques de pleine nature et « verts » sont en réflexion et seront développés dans les années à venir.</p> <p>Maîtres d'ouvrages potentiels : Notre Dame de l'Isle, Croisy sur Eure, Vaux sur Eure, Pacy sur Eure, Les Andelys, Pressagny L'Orgueilleux, Vernon, Saint Marcel, Vexin sur Epte ...</p>
Indicateurs d'évaluation	Nombre de projets publics – Nombre de projets privés



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

Orientation stratégique n°2	Axe 2 - Affirmer et valoriser notre identité « Nouvelle Normandie » pour être attractifs
Objectif stratégique	Diversification et amélioration de l'offre touristique
FA thématique 3	Développer l'hôtellerie de plein-air dans une approche durable et écologique (camping, aires d'accueil de camping-cars, hôtels flottants, cabanes dans les arbres...)
Maître d'ouvrage	Public ou Privé
Description de l'action	<p>L'hôtellerie de plein air constitue la première offre d'hébergement touristique en France et au niveau européen, et la seconde au niveau mondial après les Etats Unis.</p> <p>Face à ce marché incontournable et dans une volonté d'attractivité touristique sur le territoire, il convient de qualifier l'hôtellerie de plein air face à une clientèle de plus en plus exigeante.</p> <p>Les projets développés s'inscriront donc dans une stratégie globale à l'échelle du territoire et en complémentarité avec les activités de pleine nature, pour un tourisme toujours plus vert.</p> <p>Maîtres d'ouvrages potentiels : SNA, Privés...</p>
Indicateurs d'évaluation	Nombre de projets publics – Nombre de projets privés

Orientation stratégique n°2	Axe 2 - Affirmer et valoriser notre identité « Nouvelle Normandie » pour être attractifs
Objectif stratégique	Diversification et amélioration de l'offre touristique
FA thématique 4	Développer l'usage du vélo dans une approche touristique, sportive et durable (plan vélo, maison du vélo, pistes cyclables...)
Maître d'ouvrage	Public ou Privé
Description de l'action	<p>L'usage du vélo est à la fois peu coûteux, pratique, rapide, favorise l'exercice physique, tout en ayant un impact carbone faible. De plus, pour les aménageurs urbains, il réduit l'emprise des usagers sur la voirie tout en favorisant un dynamisme local.</p> <p>Le territoire de SNA souhaite poursuivre les démarches entreprises en la matière (aménagement urbain durable sur Vernon, Seine à vélo...) afin d'encourager l'usage du vélo par les habitants et touristes du territoire.</p> <p>Maîtres d'ouvrages potentiels : SNA, Communes, Manufacture des Capucins...</p>
Indicateurs d'évaluation	Nombre de projets publics – Nombre de projets privés – Linéaires de pistes cyclables / voies douces supplémentaires

Orientation stratégique n°2	Axe 2 - Affirmer et valoriser notre identité « Nouvelle Normandie » pour être attractifs
Objectif stratégique	Développement et amélioration de l'offre culturelle
FA thématique 5	Création / Rénovation d'équipements culturels (bibliothèque, médiathèque, tiers-lieux, école de musique, pôle culturel...)
Maître d'ouvrage	SNA / Communes



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

Description de l'action	<p>Seine Normandie Agglomération, par l'instauration d'une stratégie territoriale, axée sur l'expression d'un territoire harmonieux et équitable souhaite poursuivre la dynamique visant à faciliter l'accès à la culture pour tous.</p> <p>Il s'agira ainsi d'améliorer l'offre par la création et la rénovation des équipements culturels du territoire - des lieux d'accueil, d'échange, de savoir, de transmission des connaissances complémentaires - tels que : bibliothèques, médiathèques, tiers-lieux, écoles de musiques, pôles culturels ou encore salles de spectacle.</p> <p>Maîtres d'ouvrages potentiels : Notre Dame de l'Isle, Breuilpont, Vexin sur Epte, Les Andelys...</p>
Indicateurs d'évaluation	Nombre d'équipements – Nombre de communes supplémentaires équipées

Orientation stratégique n°2	Axe 2 - Affirmer et valoriser notre identité « Nouvelle Normandie » pour être attractifs
Objectif stratégique	Restauration et protection du patrimoine
FA thématique 6	Restauration / rénovation du patrimoine sur le territoire de SNA (églises, cimetières, ponts...)
Maître d'ouvrage	Communes
Description de l'action	<p>Le territoire de SNA a une riche histoire dont le patrimoine est le témoin. Il est essentiel de le préserver afin que la population locale puisse se l'approprier et que les touristes puissent la découvrir.</p> <p>La restauration, la protection et la mise en valeur de ce patrimoine sera au centre des actions proposées sur cette fiche action. Au-delà de la préservation de notre patrimoine, les opérations permettront également de soutenir les métiers d'art et les entreprises spécialisées intervenant sur ce secteur d'activité.</p> <p>Les opérations proposées concerneront par exemple les collégiales, les églises, les cimetières, les ponts, les lavoirs, les arches... qui concourent à l'attractivité de notre territoire.</p> <p>Maîtres d'ouvrages potentiels : Vexin sur Epte, Frellettes en Vexin, Guiseniers, La Roquette, Sainte Colombe près Vernon, Pressagny L'Orgueilleux, La Chapelle Longueville...</p> <p>Projets 2021 : Chaignes, La Chapelle Longueville, Croisy-sur-Eure, Frellettes-en-Vexin, Neuilly, Notre-Dame-de-l'Isle, Vexin-sur-Epte</p>
Indicateurs d'évaluation	Nombre d'équipements – Nombre de communes supplémentaires équipées

Orientation stratégique n°3	Axe 3 – Innover et fédérer autour d'un territoire écoresponsable
Objectif stratégique	Territoire 100% énergies renouvelables en 2040
FA thématique 7	Travaux de rénovation énergétique des bâtiments communaux et intercommunaux administratifs et techniques (mairies, locaux d'archives, stockages, ateliers municipaux, salles des fêtes...)
Maître d'ouvrage	SNA / Communes



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

Description de l'action	<p>Les 61 communes du territoire et SNA disposent d'un patrimoine bâti regroupant environ 500 bâtiments publics (mairies, écoles, crèches, gymnases, ...). Ces bâtiments représentent une source non négligeable de consommation d'énergie, et participent ainsi aux émissions de gaz à effet de serre.</p> <p>SNA, à travers son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), a souhaité accompagner ses communes dans leurs projets de rénovation énergétique, en leur mettant à disposition un Conseiller en Energie Partagé (CEP), un logiciel de suivi des consommations énergétiques et une solution de valorisation des Certificats d'Economies d'Energie (CEE).</p> <p>Cette fiche action thématique permettre de poursuivre la dynamique en la matière en permettant aux communes ainsi qu'à SNA de concrétiser et valoriser leurs travaux de rénovation énergétique.</p> <p>Maîtres d'ouvrages potentiels : Bois Jérôme Saint Ouen, Breuilpont, Bueil, Caillouet Orgeville, Croisy sur Eure, Douains, Frelentes en Vexin, Gasny, Hécourt, Hardencourt Cocherel, La Boissière, Les Andelys, Vexin sur Epte, Pacy sur Eure, Ménilles, Mercey, Merey, Mézières en Vexin, Muids, Port Mort, Bouafles, Saint Marcel, Tilly, Vernon, Villez sous Bailleul, Pressagny L'Orgueilleux, Saint Vincent des Bois, Vexin sur Epte (Halle), Vézillon...</p> <p>Projets 2021 : Les Andelys, SNA, La Chapelle Longueville, Frelentes-en-Vexin, Gasny, Hécourt, Pressagny-L'Orgueilleux, Saint Vincent des Bois, Sainte Geneviève les Gasny, Villez-sous-Bailleul</p>
Indicateurs d'évaluation	Nombre de bâtiments – Nombre de porteurs de projets

Orientation stratégique n°3	Axe 3 – Innover et fédérer autour d'un territoire écoresponsable
Objectif stratégique	Territoire 100% énergies renouvelables en 2040
FA thématique 8	Vers des mobilités toujours plus propres et innovantes
Maître d'ouvrage	Public ou privé
Description de l'action	<p>SNA s'est engagée dans une démarche de déploiement des énergies renouvelables et de réduction de la consommation d'énergie sur son territoire, à travers la démarche régionale « Territoire 100% énergies renouvelables en 2040 ».</p> <p>SNA a également été sélectionnée, via le programme EAS-HyMob, afin d'accueillir sur son territoire une station de recharge pour véhicules à hydrogène. Outre les véhicules à hydrogène, la mobilité électrique ainsi que la mobilité au gaz naturel représentent deux autres solutions pour décarbonner la mobilité sur le territoire.</p> <p>Cette fiche action permettra de valoriser les actions innovantes en faveur des mobilités propres et vertueuses. Tous les types de véhicules sont visés : voiture, bus, camion, vélo, bateau... dès lors que l'acquisition concerne un véhicule propre.</p> <p>Maîtres d'ouvrages potentiels : Saint Marcel, SNA, Vernon, entreprises, associations...</p>



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

Indicateurs d'évaluation	Nombre de véhicules – Types de véhicules - Nombre de porteurs de projets
--------------------------	--

Orientation stratégique n°3	Axe 3 – Innover et fédérer autour d'un territoire écoresponsable
Objectif stratégique	Plan Alimentaire Territorial
FA thématique 9	Création, extension et animation de démarches participatives en lien avec le PAT (ex. : jardins partagés, jardins familiaux, agroforesterie, forêts nourricières...)
Maître d'ouvrage	Public ou privé
Description de l'action	<p>Vecteur de lien social, le jardin partagé est aussi un levier pour permettre à tous un accès à une alimentation de qualité et de proximité. Pédagogique et ludique, les jardins partagés peuvent aussi envahir les cours d'écoles, les élèves s'improvisant ainsi jardiniers et acteurs de la transition écologique.</p> <p>A travers son Plan Climat et son Projet Alimentaire territorial, SNA encourage pleinement ces initiatives qui nous rapprochent un peu plus chaque jour d'une autonomie alimentaire.</p> <p>Cette fiche action permettra ainsi de valoriser des projets divers, tant publics que privés, à destination des enfants, des personnes âgées, des familles mais également des publics plus en retrait... Des projets qui seront autour des notions de « manger local » et « bien manger ». Pourront également venir s'inscrire dans cette fiche action d'autres démarches en lien avec le PAT et la participation des citoyens autour de l'agroforesterie et des forêts nourricières.</p> <p>Maîtres d'ouvrages potentiels : Saint Marcel, SNA, Privés, Communes...</p> <p>Projets 2021 : Privés (Saint Marcel)</p>
Indicateurs d'évaluation	Nombre de jardins – Superficie - Nombre de porteurs de projets

Orientation stratégique n°4	Axe 4 – Mieux vivre ensemble sur un territoire équitable et connecté
Objectif stratégique	Revitalisation des cœurs de ville et des bourgs centres
FA thématique 10	Aménagement durable des cœurs de villes, bourgs centres et villages pour favoriser, notamment, les mobilités douces dans les projets d'aménagement
Maître d'ouvrage	Communes
Description de l'action	L'état des lieux du territoire a mis en exergue des enjeux forts pour SNA : une tension sensible entre un développement « péri-urbain » marqué et le souci des acteurs locaux de préserver l'identité rurale des communes et de renforcer ses pôles urbains, une pression foncière combinée à une croissance démographique soutenue, une population souvent d'origine urbaine en attente d'équipements et de services dans un cadre de vie attractif, un tissu économique à conforter autour des entreprises existantes ... Ces éléments constituent des points de levier pour un projet de développement renouvelé et durable.



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

	<p>Il s'agira donc ici de travailler à la revitalisation des coeurs de villes, centres bourgs et coeurs de village dans une approche durable et cohérente.</p> <p>Maîtres d'ouvrages potentiels : Communes PVD et ACV, Breuilpont, Ecouis...</p> <p>Projets 2021 : Heubécourt-Haricourt, Vernon</p>
Indicateurs d'évaluation	Nombre de projets d'aménagement – Superficie – Nombre de communes

Orientation stratégique n°4	Axe 4 – Mieux vivre ensemble sur un territoire équitable et connecté
Objectif stratégique	Rénovation et création de commerces de proximité / de centre-ville
FA thématique 11	Création de commerces de proximité (circuits courts, conciergerie, produits locaux, multiservices...)
Maître d'ouvrage	Public ou privé
Description de l'action	<p>La "proximité" est désormais une valeur-refuge dans le secteur du commerce. En effet, la fonction des petits commerces dépasse le simple commerce. Les petits commerçants apportent de l'animation dans les villes et améliorent au quotidien la vie des habitants.</p> <p>Il s'agira ici d'encourager et faciliter la création de commerces de proximité (circuits courts, conciergerie, produits locaux, multiservices...) dans une logique stratégique d'équilibrage territorial des offres de proximité et donc de réduction des disparités territoriales et sociales.</p> <p>Maîtres d'ouvrages potentiels : Privés (Distributeurs produits locaux Guiseniers, Vexin-sur-Epte, Les Andelys...), Muids (multiservices)... Projets 2021 : Privés (Distributeurs produits locaux Saint Marcel...)</p>
Indicateurs d'évaluation	Nombre de commerces – Types de commerces

Orientation stratégique n°4	Axe 4 – Mieux vivre ensemble sur un territoire équitable et connecté
Objectif stratégique	Améliorer l'offre en matière éducative, de petite enfance et de jeunesse
FA thématique 12	Réhabilitation, modernisation et sécurisation des établissements scolaires et périscolaires
Maître d'ouvrage	Communes
Description de l'action	<p>Seine Normandie Agglomération, par l'instauration d'une stratégie territoriale, axée sur l'expression d'un territoire harmonieux et équitable souhaite poursuivre la dynamique visant à garantir l'égalité des chances en termes d'éducation et d'apprentissage des enfants et des jeunes.</p> <p>Il s'agira ainsi d'améliorer l'offre par la réhabilitation (réduction des consommations d'énergie, confort...), la modernisation (matériel pédagogique, volet numérique, innovation...) et la sécurisation des établissements scolaires et périscolaires.</p> <p>Maîtres d'ouvrages potentiels : Communes PVD et ACV, Saint Marcel...</p>



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

	Projets 2021 : Les Andelys, Bois-Jérôme-Saint-Ouen, Bouafles, Breuilpont, Bueil, Douains, Gasny, Guiseniers, Houlbec-Cocherel, Ménilles, SIVOS du Plateau de Madrie, Tilly
Indicateurs d'évaluation	Nombre d'établissements – Nombre de porteurs de projets

Orientation stratégique n°2	Axe 2 - Affirmer et valoriser notre identité « Nouvelle Normandie » pour être attractifs
Objectif stratégique	Développement et amélioration de l'offre sportive
FA thématique 13	Création / Rénovation d'équipements sportifs et de loisirs de proximité (city-stade, station de fitness numérique, parcours sportifs ...)
Maître d'ouvrage	SNA / Communes
Description de l'action	<p>Seine Normandie Agglomération, par l'instauration d'une stratégie territoriale, axée sur l'expression d'un territoire harmonieux et équitable souhaite poursuivre la dynamique visant à faciliter l'accès à la pratique sportive pour tous.</p> <p>Il s'agira ainsi d'améliorer l'offre par la création et la rénovation des équipements sportifs et de loisirs du territoire. Sont ici notamment visés des équipements intergénérationnels, accessibles et gratuits tels que : city-stade, station de fitness numérique, parcours sportifs...</p> <p>Maîtres d'ouvrages potentiels : Breuilpont, Frellettes en Vexin, Guiseniers, Harquency, Les Andelys, Pacy sur Eure, Vernon...</p> <p>Projets 2021 : Bueil, SNA, La Chapelle Longueville, Ménilles, Pacy-sur-Eure, Saint Marcel, Vaux-sur-Eure, Vernon</p>
Indicateurs d'évaluation	Nombre d'équipements – Nombre de communes supplémentaires équipées

Orientation stratégique n°4	Axe 4 – Mieux vivre ensemble sur un territoire équitable et connecté
Objectif stratégique	Améliorer l'accessibilité et la sécurité du territoire
FA thématique 14	Accessibilité des bâtiments communaux et intercommunaux
Maître d'ouvrage	Communes / SNA
Description de l'action	<p>Les normes d'accessibilité doivent permettre aux personnes handicapées de circuler avec la plus grande autonomie possible, d'accéder aux locaux et équipements, d'utiliser les équipements et les prestations, de se repérer et de communiquer.</p> <p>L'accès concerne tout type de handicap (moteur, visuel, auditif, mental...).</p> <p>Les conditions d'accès doivent être les mêmes que pour les personnes valides ou, à défaut, présenter une qualité d'usage équivalente.</p> <p>Cette fiche action thématique permettra aux collectivités de mettre aux normes l'ensemble de leurs équipements recevant du public.</p> <p>Maîtres d'ouvrages potentiels : Communes, SNA...</p> <p>Projets 2021 : Les Andelys, Bueil, Douains, Muids, SIGC équipements sportifs de Vernon</p>



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

Indicateurs d'évaluation	Nombre de bâtiments – Nombre de porteurs de projets - Nombre d'Adhap finalisés
--------------------------	--

Orientation stratégique n°4	Axe 4 – Mieux vivre ensemble sur un territoire équitable et connecté
Objectif stratégique	Améliorer l'accessibilité et la sécurité du territoire
FA thématique 15	Améliorer l'offre en matière de DECI
Maître d'ouvrage	Communes
Description de l'action	<p>La Défense Extérieure Contre l'Incendie concerne l'ensemble des aménagements fixes et pérennes susceptibles d'être employés pour alimenter en eau les moyens de lutte contre l'incendie. Il peut s'agir de poteaux ou de bouches « incendie », raccordés au réseau d'eau potable et des réserves naturelles ou artificielles.</p> <p>Il s'agit d'un enjeu majeur pour l'ensemble des communes du territoire, les petites communes rurales comme les villes, petites ou moyennes, du territoire.</p> <p>Cette fiche action permettra de valoriser l'ensemble des travaux de rénovation, remplacement ou création des équipements visant à la sécurité incendie.</p> <p>Maîtres d'ouvrages potentiels : Communes</p> <p>Projets 2021 : Bois-Jérôme-Saint-Ouen, Breuilpont, Ecouis, Frelentes en Vexin, Guiseniers, Hardencourt-Cocherel, Hécourt, Hennezis, Heuqueville, Mesnil Verclives, Mézières en Vexin, Muids, Pacy-sur-Eure, Pressagny L'Orgueilleux, Vernon, Villiers-en-Désœuvre</p>
Indicateurs d'évaluation	Nombre d'équipements – Nombre de porteurs de projet

Orientation stratégique n°4	Axe 4 – Mieux vivre ensemble sur un territoire équitable et connecté
Objectif stratégique	Améliorer l'accessibilité et la sécurité du territoire
FA thématique 16	Améliorer les dispositifs de prévention et sécurité (vidéoprotection) dans les villes et villages
Maître d'ouvrage	Communes
Description de l'action	<p>La vidéo protection consiste à placer des caméras de surveillance dans un lieu public ou privé pour prévenir et lutter efficacement contre tout acte de malveillance (intrusion, vol, agression, violence, dégradation, destruction...). La vidéo protection renforce les fonctions essentielles de tout dispositif de sécurité.</p> <p>Cette fiche action permettra donc de valoriser les travaux réalisés en matière de prévention et de lutte contre les actes de malveillance, tels que décrits ci-dessus.</p> <p>Maîtres d'ouvrages potentiels : Communes</p> <p>Projets 2021 : Les Andelys, Chambray, Douains, Frelentes en Vexin, La Heunière, Notre Dame de L'Isle, Pacy-sur-Eure, Vernon</p>
Indicateurs d'évaluation	Nombre d'équipements – Nombre de porteurs de projet



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

Orientation stratégique n°4	Axe 4 – Mieux vivre ensemble sur un territoire équitable et connecté
Objectif stratégique	Réduire les disparités territoriales par le numérique
FA thématique 17	Amélioration des services via les outils numériques (dématérialisation, guichet unique, sobriété numérique, visioconférence...)
Maître d'ouvrage	Communes / SNA
Description de l'action	<p>Au-delà des enjeux liés à la desserte numérique et de ses usages sur le territoire, la crise sanitaire a démontré l'intérêt et l'urgence de moderniser les services publics par l'e-administration. Déjà convaincue par cet enjeu, le territoire avait engagé dès 2017 de premières démarches en déployant par exemple un réseau de wifi territorial ou encore en expérimentant un guichet numérique citoyen sur la ville centre. La dynamique se poursuit puisqu'un plan pluriannuel de transformation numérique (PPTN) est en cours d'élaboration au sein des services de SNA.</p> <p>Il s'agira ici de poursuivre les démarches engagées, de les étendre sur l'ensemble du territoire et de proposer de nouvelles actions telles que prévues au futur PPTN.</p> <p>Maîtres d'ouvrages potentiels : Communes PVD et ACV, Saint Marcel, SNA...</p> <p>Projets 2021 : Dématérialisation Instruction droit du sol (SNA) ; Application Smart-city en lien avec l'espace citoyen (Vernon), Portail famille (SNA), Amélioration accueil des usagers (Vexin-sur-Epte), Mise en place du Portail Géoressources (SNA)</p>
Indicateurs d'évaluation	Nombre d'outils – Nombre de porteurs de projets

Orientation stratégique n°4	Axe 4 – Mieux vivre ensemble sur un territoire équitable et connecté
Objectif stratégique	Réduire les disparités territoriales par le numérique
FA thématique 18	Réduire les inégalités scolaires et lutter contre la fracture numérique dans les établissements scolaires
Maître d'ouvrage	Communes
Description de l'action	<p>L'inclusion numérique est un défi majeur, pour former chacun aux usages du numérique et ainsi bénéficier de toutes les opportunités qu'il offre, en termes d'emploi, d'éducation, de pouvoir d'achat, de lien social et d'émancipation.</p> <p>En complémentarité avec la fiche action thématique 15 qui vise à améliorer le service public via les outils numériques, cette fiche action visera à lutter contre la fracture numérique dans les établissements scolaires afin d'atteindre les objectifs fixés en termes de socle numérique.</p> <p>Maîtres d'ouvrages potentiels : Communes, SIVOS</p> <p>Projets 2021 : Heubécourt-Haricourt, Ecousis, Tilly, Vexin-sur-Epte, Saint Marcel, La Chapelle Longue-ville, Bouafles, Pacy-sur-Eure, SIVOS de Chaignes, Hécourt, Villegats, Aigleville</p>



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

Indicateurs d'évaluation	Nombre d'établissements scolaires / de classes – Nombre de porteurs de projets
--------------------------	--

Orientation stratégique n°4	Axe 4 – Mieux vivre ensemble sur un territoire équitable et connecté
Objectif stratégique	Réduire les disparités territoriales par le numérique
FA thématique 19	Développer des actions de médiation et d'inclusion numériques sur le territoire
Maître d'ouvrage	Public ou privé
Description de l'action	L'inclusion numérique est un défi majeur, pour former chacun aux usages du numérique et ainsi bénéficier de toutes les opportunités qu'il offre, en termes d'emploi, d'éducation, de pouvoir d'achat, de lien social et d'émancipation. En complémentarité avec la fiche action thématique 15 qui vise à améliorer le service public via les outils numériques, cette fiche action visera à accompagner les personnes éloignées du numérique dans leur appropriation des outils et services numériques. Maîtres d'ouvrages potentiels : SNA, Associations, Espaces France Services...
Indicateurs d'évaluation	Nombre d'ateliers – Nombre de participants

Orientation stratégique n°4	Axe 4 – Mieux vivre ensemble sur un territoire équitable et connecté
Objectif stratégique	Améliorer l'offre en matière de santé
FA thématique 20	Création / rénovation des équipements d'hébergement et de soins pour les séniors
Maître d'ouvrage	Public ou privé
Description de l'action	Seine Normandie Agglomération, par l'instauration d'une stratégie territoriale, axée sur l'expression d'un territoire harmonieux et équitable souhaite poursuivre la dynamique visant à améliorer l'offre de soins à destination des séniors. La crise sanitaire a mis encore davantage en exergue les freins rencontrés et les limites de nos équipements d'hébergement et de soins pour les séniors. Il s'agira ainsi d'améliorer l'offre par la rénovation et/ou l'extension des équipements existants, mais également de créer de nouveaux équipements plus modernes et innovants. Maîtres d'ouvrages potentiels : CHAG Pacy sur Eure, CHLA Les Andelys, Communes (résidences autonomies)...
Indicateurs d'évaluation	Nombre d'équipements – Nombre de communes – Nombre de résidents

Orientation stratégique n°4	Axe 4 – Mieux vivre ensemble sur un territoire équitable et connecté
Objectif stratégique	Améliorer l'offre en matière de santé
FA thématique 21	Création de maisons de santé pluridisciplinaires en exercice coordonné sur le territoire / d'espaces de santé
Maître d'ouvrage	Public ou privé



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

Description de l'action	<p>Outre la carence d'offre de soins de premier recours aux habitants, l'absence de médecins généraux concourt également à la faiblesse de l'attractivité du territoire de SNA. L'ensemble du territoire de SNA étant classé en zone d'intervention prioritaire.</p> <p>Il importe donc de s'appuyer sur les professionnels de santé libéraux installés pour promouvoir les pratiques professionnelles propres à « séduire » les médecins souhaitant s'installer, en jouant notamment sur les pratiques en réseaux visant à réduire l'isolement et à préserver les équilibres vie professionnelle/vie personnelle.</p> <p>Ainsi la fiche action proposé permettra de développer des opérations concourant à garantir l'accès aux soins de proximité pour la population de SNA et limitrophe, à lutter contre le déclin démographique des professionnels de santé en développant un mode d'exercice novateur et attractif pour les professionnels de santé, à favoriser l'installation de nouveaux professionnels dans les territoires en difficulté au sein de maison de santé pluridisciplinaires en exercice coordonné.</p> <p>Maîtres d'ouvrages potentiels : Saint Marcel, Vernon, Les Andelys...</p>
Indicateurs d'évaluation	Nombre d'équipements – Nombre de communes – Nombre de professionnels impliqués



Annexe 3 – Indicateurs de suivi du CRTE (et du PCAET)

FICHE N°	NOM DE LA FICHE ACTION	OBJECTIFS A 2025	SOUS-ACTIONS	OBJECTIFS OPERATIONNELS A 2025	COMMENTAIRES	INDICATEURS
1	Sensibiliser à une sobriété globale en matière de consommation d'énergie en s'appuyant sur la mission sobriété énergétique de SNA	20 à 30% de réduction de la consommation d'énergie	Mettre en place une mission d'accompagnement des acteurs et habitants du territoire par SNA	1	ETP	ETP créé
1	Sensibiliser à une sobriété globale en matière de consommation d'énergie en s'appuyant sur la mission sobriété énergétique de SNA	20 à 30% de réduction de la consommation d'énergie	Développer une culture commune autour du développement durable, grâce à la mise en place des actions de sensibilisation et de la communication sur les actions réalisées.	12	2 500 € par évènement	Nombre d'animations proposées
1	Sensibiliser à une sobriété globale en matière de consommation d'énergie en s'appuyant sur la mission sobriété énergétique de SNA	20 à 30% de réduction de la consommation d'énergie	Développer une culture commune autour du développement durable, grâce à la mise en place des actions de sensibilisation et de la communication sur les actions réalisées.	500	100 familles par an	Nombre de familles touchées
1	Sensibiliser à une sobriété globale en matière de consommation d'énergie en s'appuyant sur la mission sobriété énergétique de SNA	20 à 30% de réduction de la consommation d'énergie	Développer une culture commune autour du développement durable, grâce à la mise en place des actions de sensibilisation et de la communication sur les actions réalisées.	1 000	Nombre d'élèves sensibilisés (200 par an)	Nombre d'élèves sensibilisés
2	Accompagner la réduction de la consommation d'énergie de l'éclairage public	65% des points lumineux éteints la nuit	/	10 000	Points lumineux éteints la nuit	Nombre de points lumineux éteints
						Nombre d'actions de sensibilisation
						Economie énergétique générée
						Economie financière générée
3	Engager un programme global de rénovation énergétique des bâtiments et ouvrages publics, en s'appuyant sur le dispositif de Conseiller en Energie Partagé	30% des bâtiments publics rénovés en BBC	Etablir un bilan énergétique des communes et analyser les consommations énergétiques relevées	1	Logiciel de comptage, suivi et optimisation	Nombre d'équipements suivis
3	Engager un programme global de rénovation énergétique des bâtiments et ouvrages publics, en s'appuyant sur le dispositif de Conseiller en Energie Partagé	30% des bâtiments publics rénovés en BBC	Améliorer les enveloppes des bâtiments	118 000	M² de bâtiments publics rénovés niveau BBC	M² de bâtiments publics rénovés niveau BBC
3	Engager un programme global de rénovation énergétique des bâtiments et ouvrages publics, en s'appuyant sur le dispositif de Conseiller en Energie Partagé	30% des bâtiments publics rénovés en BBC	Améliorer les systèmes et optimiser les contrats			
3	Engager un programme global de rénovation énergétique des bâtiments et ouvrages publics, en s'appuyant sur le dispositif de Conseiller en Energie Partagé	30% des bâtiments publics rénovés en BBC	Présenter les données énergétiques sur le SIG de SNA	1	Cartographie des bâtiments avec classification par consommation d'énergie	Cartographie des bâtiments publics créée
3	Engager un programme global de rénovation énergétique des bâtiments et ouvrages publics, en s'appuyant sur le dispositif de Conseiller en Energie Partagé	30% des bâtiments publics rénovés en BBC	Mettre en place un outil commun de récupération et de valorisation des Certificats d'Economie d'Energie	1	Partenariat avec un prestataire CEE	Partenariat signé
4	Accompagner les habitants et les bailleurs dans la rénovation énergétique de leur patrimoine bâti	20% du parc de logements rénovés en BBC	Développer une Maison de l'Habitat (Expérimentation)	1	Maison de l'habitat	Structure d'accompagnement à la rénovation en place
4	Accompagner les habitants et les bailleurs dans la rénovation énergétique de leur patrimoine bâti	20% du parc de logements rénovés en BBC	Mettre en place une nouvelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat	3	OPAH terminées	OPAH en cours / terminées
4	Accompagner les habitants et les bailleurs dans la rénovation énergétique de leur patrimoine bâti	20% du parc de logements rénovés en BBC	Mettre en place une nouvelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat	1 000	Logements collectifs HLM rénovés BBC	Logements collectifs HLM rénovés BBC
4	Accompagner les habitants et les bailleurs dans la rénovation énergétique de leur patrimoine bâti	20% du parc de logements rénovés en BBC	Mettre en place une nouvelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat	1 000	Logements collectifs privés rénovés BBC	Logements collectifs privés rénovés BBC
4	Accompagner les habitants et les bailleurs dans la rénovation énergétique de leur patrimoine bâti	20% du parc de logements rénovés en BBC	Mettre en place une nouvelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat	5 000	Logements individuels rénovés BBC	Logements individuels rénovés BBC

FICHE N°	NOM DE LA FICHE ACTION	OBJECTIFS A 2025	SOUS-ACTIONS	OBJECTIFS OPERATIONNELS A 2025	COMMENTAIRES	INDICATEURS
5	Accompagner les entreprises du territoire dans la réduction de leur consommation d'énergie	30% de réduction de la consommation d'énergie	Collecter et diffuser les informations sur les aides et accompagnements existants, ainsi que sur les retours d'expériences			
5	Accompagner les entreprises du territoire dans la réduction de leur consommation d'énergie	30% des bâtiments tertiaires privés rénovés en BBC	Mettre en place des actions de réduction de la consommation d'énergie	168 000	M² de bâtiments tertiaires privés rénovés niveau BBC	M² de bâtiments tertiaires privés rénovés niveau BBC
5	Accompagner les entreprises du territoire dans la réduction de leur consommation d'énergie	30% de réduction de la consommation d'énergie	Mettre en place des actions de réduction de la consommation d'énergie	30	Référents environnement au sein des entreprises	Nombre de référents
5	Accompagner les entreprises du territoire dans la réduction de leur consommation d'énergie	20% de réduction de la consommation d'énergie dans le secteur agricole	Mettre en place des actions de réduction de la consommation d'énergie	20	Agriculteurs accompagnés	Agriculteurs accompagnés
5	Accompagner les entreprises du territoire dans la réduction de leur consommation d'énergie	30% de réduction de la consommation d'énergie	Valoriser et massifier			
6	Améliorer les performances énergétiques de l'éclairage public	1 500 points lumineux rénovés (soit 10% du parc existant)	Réaliser un état des lieux	1	Cartographie complète du réseau d'éclairage du territoire	Cartographie de l'éclairage public créée
6	Améliorer les performances énergétiques de l'éclairage public	1 500 points lumineux rénovés (soit 10% du parc existant)	Améliorer le parc existant	1 500	Points lumineux rénovés	Points lumineux rénovés
6	Améliorer les performances énergétiques de l'éclairage public	1 500 points lumineux rénovés (soit 10% du parc existant)	Mettre en place des systèmes intelligents dans les armoires			
7	Développer une filière locale de production de matériaux bio-sourcés utilisables pour la rénovation énergétique des bâtiments	Participer à l'objectif global de diminution de la consommation d'énergie en rénovant les bâtiments avec des matériaux bio-sourcés tout en structurant des filières durables créatrices d'emplois	Réaliser un état des lieux et des perspectives de développement des filières de matériaux biosourcés pour la construction sur le territoire	1	Etat des lieux des différentes filières	Etat des lieux des filières de matériaux bio-sourcés
7	Développer une filière locale de production de matériaux bio-sourcés utilisables pour la rénovation énergétique des bâtiments	Participer à l'objectif global de diminution de la consommation d'énergie en rénovant les bâtiments avec des matériaux bio-sourcés tout en structurant des filières durables créatrices d'emplois	Organiser la ou les filière(s)	1	Filière organisée sur le territoire (de la production à l'utilisation, en passant par la transformation)	Filière de matériaux bio-sourcés organisée
8	Mettre en place un contexte favorable au développement des énergies renouvelables	25 à 35% d'énergies renouvelables, soit une augmentation de la production comprise entre 223 GWh et 443 GWh)	Réaliser une étude des gisements d'énergies renouvelables sur le territoire	1	Etude réalisée	Etude réalisée
8	Mettre en place un contexte favorable au développement des énergies renouvelables	25 à 35% d'énergies renouvelables, soit une augmentation de la production comprise entre 223 GWh et 443 GWh)	Mobiliser les surfaces forestières pour développer le bois-énergie	1	Etude réalisée	Etude réalisée
8	Mettre en place un contexte favorable au développement des énergies renouvelables	25 à 35% d'énergies renouvelables, soit une augmentation de la production comprise entre 223 GWh et 443 GWh)	Mettre en place un cadastre solaire pour inciter au développement de l'énergie photovoltaïque	1	Cadastre mis en place	Cadastre mis en place
8	Mettre en place un contexte favorable au développement des énergies renouvelables	25 à 35% d'énergies renouvelables, soit une augmentation de la production comprise entre 223 GWh et 443 GWh)	Accompagner les porteurs de projets de production d'énergies renouvelables et valoriser la production existante d'énergies renouvelables	25 à 35 % d'EnR + 252 GWh de production d'EnR	Hausse de la production : + 60 GWh d'éolien + 125 GWh de solaire + 15 GWh de bois-énergie + 2 GWh d'hydraulique + 50 GWh de méthanisation	GWh d'EnR produits sur le territoire
8	Mettre en place un contexte favorable au développement des énergies renouvelables	25 à 35% d'énergies renouvelables, soit une augmentation de la production comprise entre 223 GWh et 443 GWh)	Développer l'investissement public et citoyen dans les projets de production d'énergies renouvelables	10	Prises de participation	Euros investis dans des unités de production EnR

FICHE N°	NOM DE LA FICHE ACTION	OBJECTIFS A 2025	SOUS-ACTIONS	OBJECTIFS OPERATIONNELS A 2025	COMMENTAIRES	INDICATEURS
8	Mettre en place un contexte favorable au développement des énergies renouvelables	25 à 35% d'énergies renouvelables, soit une augmentation de la production comprise entre 223 GWh et 443 GWh)	Développer l'investissement public et citoyen dans les projets de production d'énergies renouvelables	1	Plateforme	Plateforme de financement citoyen créée
8	Mettre en place un contexte favorable au développement des énergies renouvelables	25 à 35% d'énergies renouvelables, soit une augmentation de la production comprise entre 223 GWh et 443 GWh)	Renforcer les réseaux pour accueillir les nouvelles unités de production d'énergies renouvelables	1	Etude réalisée	Etude des réseaux réalisée
8	Mettre en place un contexte favorable au développement des énergies renouvelables	25 à 35% d'énergies renouvelables, soit une augmentation de la production comprise entre 223 GWh et 443 GWh)	Faire de SNA un territoire d'expérimentations	3	Projets innovants accompagnés (solaire flottant, hydrolienne, méthanation)	Projets innovants accompagnés (solaire flottant, hydrolienne, méthanation)
9	Accompagner le développement d'une mobilité propre	25 à 35% d'énergies renouvelables, soit une augmentation de la production comprise entre 223 GWh et 443 GWh)	Développer un réseau de stations multi-énergies pour une mobilité propre	3	Stations multi-énergies (Douains, Les Andelys en 2023 ?, Vernon en 2025 ?)	Nombre de stations multi-énergies sur le territoire
9	Accompagner le développement d'une mobilité propre	25 à 35% d'énergies renouvelables, soit une augmentation de la production comprise entre 223 GWh et 443 GWh)	Rendre exemplaire le parc de véhicules de l'agglomération et expérimenter de nouvelles énergies	20	% de véhicules lourds propres	% de véhicules lourds propres
9	Accompagner le développement d'une mobilité propre	25 à 35% d'énergies renouvelables, soit une augmentation de la production comprise entre 223 GWh et 443 GWh)	Rendre exemplaire le parc de véhicules de l'agglomération et expérimenter de nouvelles énergies	50	% de véhicules légers propres	% de véhicules légers propres
9	Accompagner le développement d'une mobilité propre	25 à 35% d'énergies renouvelables, soit une augmentation de la production comprise entre 223 GWh et 443 GWh)	Développer le dispositif d'aide à l'acquisition de véhicules propres	500	Véhicules propres en plus en circulation	Nombre de véhicules propres en circulation en plus
10	Etablir une gouvernance large en matière d'alimentation	Développer une vision partagée de l'alimentation, de sa production à sa consommation, en passant par la transformation et la distribution	/	1	Instance de gouvernance	Nombre d'instance mise en place
11	Favoriser la production alimentaire locale et biologique	Approvisionner les cantines et favoriser la production locale	Augmenter l'approvisionnement des cantines en produits locaux et en produits biologiques locaux	1	Diagnostic finalisé	Diagnostic finalisé de l'approvisionnement des cantines du territoire
11	Favoriser la production alimentaire locale et biologique	Approvisionner les cantines et favoriser la production locale	Augmenter l'approvisionnement des cantines en produits locaux et en produits biologiques locaux	50	% de produits locaux et / ou produits locaux biologiques dans les cantines scolaires	% de produits locaux / bios dans les cantines
11	Favoriser la production alimentaire locale et biologique	Approvisionner les cantines et favoriser la production locale	Augmenter la production de produits locaux et biologiques en mobilisant le foncier et en proposant un accompagnement à travers des Espaces Test Agricole	30	Hectares pour l'installation de producteurs (en ETA ou non)	Nombre d'hectares mobilisés pour l'installation de producteurs
11	Favoriser la production alimentaire locale et biologique	Approvisionner les cantines et favoriser la production locale	Accompagner le développement d'outils de transofrmation et de logistique pour lier producteurs et consommateurs	1	Etude des outils à mettre en place	Etude des outils de transformation à créer finalisée
11	Favoriser la production alimentaire locale et biologique	Approvisionner les cantines et favoriser la production locale	Expérimenter un partenariat global avec une commune	2	Partenariats	Partenariats
11	Favoriser la production alimentaire locale et biologique	Approvisionner les cantines et favoriser la production locale	Valoriser les produits locaux auprès des touristes			
12	Faciliter le bien-être alimentaire des habitants	Faire connaître les produits locaux	Améliorer la visibilité des producteurs et lieux de vente du territoire à travers un guide de l'alimentation locale	40 000	Guides distribués (1 par foyer)	Guides distribués (1 par foyer)
12	Faciliter le bien-être alimentaire des habitants		Sensibiliser la population à l'alimentation locale, au bien-manger et au goût		Nombre d'ateliers / évènements	Nombre d'ateliers / évènements
12	Faciliter le bien-être alimentaire des habitants		Développer un réseau de jardins familiaux	500	Parcelles mises en place	Parcelles mises en place

FICHE N°	NOM DE LA FICHE ACTION	OBJECTIFS A 2025	SOUS-ACTIONS	OBJECTIFS OPERATIONNELS A 2025	COMMENTAIRES	INDICATEURS
13	Tendre vers une société respectueuse de la ressource en eau	Diminuer la pollution de la ressource en eau	Mettre en place un Contrat Territorial Eau-Climat (CTEC)	1	CTEC mis en place	CTEC mis en place
13	Tendre vers une société respectueuse de la ressource en eau	Diminuer la pollution de la ressource en eau	Développer l'animation des Bassins d'Alimentation de Captage	1	Programme d'action sur les BAC	Programme d'action sur les BAC
13	Tendre vers une société respectueuse de la ressource en eau	Diminuer la pollution de la ressource en eau	Aider les agriculteurs à se convertir au bio	10	Agriculteurs accompagnés dans leur conversion au bio	Nombre d'agriculteurs accompagnés dans leur conversion
13	Tendre vers une société respectueuse de la ressource en eau	Diminuer la pollution de la ressource en eau	Réduire les pertes d'eau sur le réseau communautaire de distribution	80	% de rendement sur les réseaux d'eau potable communautaire	Taux de rendement du réseau de distribution d'eau potable (régie SNA)
14	Développer les alternatives à l'usage de l'eau potable	Diminuer la pression sur la ressource en eau	Favoriser la récupération et l'usage de l'eau de pluie	2 000	Récupérateurs d'eau de pluie distribués	Nombre de récupérateurs d'eau de pluie distribués
14	Développer les alternatives à l'usage de l'eau potable	Diminuer la pression sur la ressource en eau	Expérimenter la réutilisation des eaux usées traitées	2	Projets de réutilisation des eaux usées traitées	Nombre de projets de récupération des EU mis en place
15	Faire de l'agglomération un acteur de la protection de la biodiversité		Prendre en main la gestion des zones naturelles à forts enjeux sur le territoire	1	Poste d'animateur biodiversité créé	Nombre d'ETP en place pour la biodiversité
15	Faire de l'agglomération un acteur de la protection de la biodiversité		Renforcer les dispositifs patrimoine naturel et jachères fleuries de SNA	10	Projets de plantation financés	Nombre de projets financés
15	Faire de l'agglomération un acteur de la protection de la biodiversité		Renforcer les dispositifs patrimoine naturel et jachères fleuries de SNA	300	Hectares semés	Nombre d'hectares semés
15	Faire de l'agglomération un acteur de la protection de la biodiversité		Développer des actions exemplaires de protection de la biodiversité	5	Aménagements en faveur de la biodiversité	Nombre d'aménagements mis en place en faveur de la biodiversité
16	Mettre les citoyens et les acteurs économiques au cœur de la politique de protection de la biodiversité		Faire connaître la biodiversité du territoire	1	Etat des lieux de la biodiversité	Nombre d'état des lieux réalisé
16	Mettre les citoyens et les acteurs économiques au cœur de la politique de protection de la biodiversité		Développer des actions citoyennes en matière de biodiversité	10	Actions de sensibilisation / communication	Nombre d'actions de sensibilisation sur la biodiversité
16	Mettre les citoyens et les acteurs économiques au cœur de la politique de protection de la biodiversité		Communiquer sur le zéro phyto auprès des particuliers, entreprises et communes			
17	Réaliser une charte paysagère et cologique en lien avec le Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) de SNA	Aboutir à une charte paysagère et écologique ambitieuse pour la protection du patrimoine, des paysages et de la biodiversité, permettant une transition écologique respectueuse de l'environnement	/	1	Charte paysagère et écologique réalisée	Nombre de charte paysagère mise en place
18	Accompagner les citoyens et les acteurs économiques dans l'évolution de leur mobilité	Réduire de 20% les émissions de gaz à effet de serre du territoire	Favoriser la réduction de la mobilité carbonée, l'intermodalité et la diminution des besoins en mobilité	2	Pôles multimodaux mis en place	Nombre de pôles multimodaux mis en place
18	Accompagner les citoyens et les acteurs économiques dans l'évolution de leur mobilité	Réduire de 20% les émissions de gaz à effet de serre du territoire	Favoriser la réduction de la mobilité carbonée, l'intermodalité et la diminution des besoins en mobilité	100	Km de nouvelles lignes de bus/car	Nombre de kilomètres de nouvelles lignes de bus / cars
18	Accompagner les citoyens et les acteurs économiques dans l'évolution de leur mobilité	Réduire de 20% les émissions de gaz à effet de serre du territoire	Favoriser la réduction de la mobilité carbonée, l'intermodalité et la diminution des besoins en mobilité	-30 000	Km de flux de mobilité	Nombre de kilomètres parcourus sur le territoire
18	Accompagner les citoyens et les acteurs économiques dans l'évolution de leur mobilité	Réduire de 20% les émissions de gaz à effet de serre du territoire	Réaliser un plan vélo	1	Plan vélo réalisé et mis en œuvre	Nombre de plan vélo mis en place
18	Accompagner les citoyens et les acteurs économiques dans l'évolution de leur mobilité	Réduire de 20% les émissions de gaz à effet de serre du territoire	Favoriser la réduction de la mobilité carbonée, l'intermodalité et la diminution des besoins en mobilité	200	Km de nouvelles pistes cyclables	Nombre de kilomètres de nouvelles pistes cyclables mis en place

FICHE N°	NOM DE LA FICHE ACTION	OBJECTIFS A 2025	SOUS-ACTIONS	OBJECTIFS OPERATIONNELS A 2025	COMMENTAIRES	INDICATEURS
18	Accompagner les citoyens et les acteurs économiques dans l'évolution de leur mobilité	Réduire de 20% les émissions de gaz à effet de serre du territoire	Communiquer sur les solutions existantes de mobilité	1	Plan de Déplacements inter-entreprises réalisé et mis en œuvre	Nombre de PDIE mis en place
18	Accompagner les citoyens et les acteurs économiques dans l'évolution de leur mobilité	Réduire de 20% les émissions de gaz à effet de serre du territoire	Communiquer sur les solutions existantes de mobilité	3 500	Habitants sensibilisés	Nombre d'habitants sensibilisés au covoiturage
18	Accompagner les citoyens et les acteurs économiques dans l'évolution de leur mobilité	Réduire de 20% les émissions de gaz à effet de serre du territoire	Mettre en œuvre des solutions de mobilité durables rurales	1	Plan de la mobilité durable rurale réalisé et mis en œuvre	Nombre de plan mobilité rurale mis en place
19	Remettre le citoyen au cœur des décisions	Faire du citoyen un acteur de l'animation territoriale aux côtés de son agglomération	Mettre en place un outil de financement participatif multithématisques	1	Plateforme	Nombre de plateforme mise en place
19	Remettre le citoyen au cœur des décisions	Faire du citoyen un acteur de l'animation territoriale aux côtés de son agglomération	Développer un réseau d'ambassadeurs du développement durable (élus, citoyens, associations, services internes)	1	Réseau d'ambassadeurs	Nombre de réseaux en place
19	Remettre le citoyen au cœur des décisions	Faire du citoyen un acteur de l'animation territoriale aux côtés de son agglomération	Développer des programmes d'échanges et de débats			
20	Nouer un partenariat avec un territoire pour accélérer la transition écologique	Mettre en œuvre un partenariat fort et inspirant pour le territoire qui permette la mise en place d'actions concrètes	/	1	Partenariat mis en place	Nombre de partenariats mis en place
21	Promouvoir un aménagement durable du territoire et accompagner les communes lors de la réalisation de leurs documents d'urbanisme, de leurs projets d'aménagement ainsi que pour les projets de développement d'énergies renouvelables	Diminuer de 50% le rythme d'artificialisation des sols sur le territoire de SNA	Identifier les potentiels projets d'aménagement des communes Promouvoir un développement économique de foncier agricole, naturel et forestier Anticiper les élaborations / révisions des PLU communaux Accompagner les communes / les porteurs de projets dans leurs opérations d'aménagement	1	Accompagnement mis en place	Nombre de communes accompagnées
22	Viser la mise en place d'un SCoT ambitieux en matière de transition écologique	Diminuer de 50% le rythme d'artificialisation des sols sur le territoire de SNA	Faciliter la rénovation énergétique des bâtiments Développer les projets de production d'énergies renouvelables Densifier les constructions, tendre vers la zéro artificialisation nette	1	SCoT mis en place	SCoT mis en place
23	Mettre en place une stratégie de maîtrise foncière qui tend vers une Zéro Artificialisation Nette	Diminuer de 50% le rythme d'artificialisation des sols sur le territoire de SNA	/	1	Stratégie foncière mise en place	Stratégie foncière mise en place
24	Mettre en place une stratégie de gestion des déchets harmonisée	Harmoniser la gestion des déchets sur le territoire et réduire le volume produit	Avoir une stratégie déchets et harmoniser cette politique déchets à l'échelle de l'agglomération	1	Schéma directeur de gestion des déchets mis en œuvre	Schéma directeur de gestion des déchets mis en œuvre
24	Mettre en place une stratégie de gestion des déchets harmonisée	Harmoniser la gestion des déchets sur le territoire et réduire le volume produit	Avoir une stratégie déchets et harmoniser cette politique déchets à l'échelle de l'agglomération	1	Etude sur le développement des PAV	Etude sur le développement des PAV
24	Mettre en place une stratégie de gestion des déchets harmonisée	Harmoniser la gestion des déchets sur le territoire et réduire le volume produit	Renforcer la politique de SNA en matière de prévention des déchets	1	PLPDMA mis en œuvre	PLPDMA mis en œuvre
24	Mettre en place une stratégie de gestion des déchets harmonisée	Harmoniser la gestion des déchets sur le territoire et réduire le volume produit	Renforcer la politique de SNA en matière de prévention des déchets	65	% des déchets non dangereux valorisés	% des déchets non dangereux valorisés
24	Mettre en place une stratégie de gestion des déchets harmonisée	Harmoniser la gestion des déchets sur le territoire et réduire le volume produit	Renforcer la politique de SNA en matière de prévention des déchets	2 000	Composteurs distribués	Nombre de composteurs distribués
24	Mettre en place une stratégie de gestion des déchets harmonisée	Harmoniser la gestion des déchets sur le territoire et réduire le volume produit	Renforcer la politique de SNA en matière de prévention des déchets	300	Foyers engagés	Nombre de foyers engagés dans l'opération Foyers témoins zéro déchet
24	Mettre en place une stratégie de gestion des déchets harmonisée	Harmoniser la gestion des déchets sur le territoire et réduire le volume produit	Renforcer la politique de SNA en matière de prévention des déchets	50	Commerçants engagés	Nombre de commerçants engagés dans l'opération Commerçants zéro déchet

FICHE N°	NOM DE LA FICHE ACTION	OBJECTIFS A 2025	SOUS-ACTIONS	OBJECTIFS OPERATIONNELS A 2025	COMMENTAIRES	INDICATEURS
24	Mettre en place une stratégie de gestion des déchets harmonisée	Harmoniser la gestion des déchets sur le territoire et réduire le volume produit	Lutter contre le gaspillage alimentaire	4	Cantines touchées par an	Nombre de cantines touchées par l'opération Midis sans gâchis
24	Mettre en place une stratégie de gestion des déchets harmonisée	Harmoniser la gestion des déchets sur le territoire et réduire le volume produit	Lutter contre le gaspillage alimentaire		Habitants sensibilisés	Nombre d'habitants sensibilisés
24	Mettre en place une stratégie de gestion des déchets harmonisée	Harmoniser la gestion des déchets sur le territoire et réduire le volume produit	Favoriser l'économie circulaire sur le territoire	2	Ressourceries développées sur le territoire	Nombre de ressourceries en activité sur le territoire
24	Mettre en place une stratégie de gestion des déchets harmonisée	Harmoniser la gestion des déchets sur le territoire et réduire le volume produit	Favoriser l'économie circulaire sur le territoire	-15	% de tonnes collectées en déchetterie	Tonnage collecté dans les déchetteries
24	Mettre en place une stratégie de gestion des déchets harmonisée	Harmoniser la gestion des déchets sur le territoire et réduire le volume produit	Mobiliser les biodéchets pour les valoriser énergétiquement	1	Solution pratique de tri à la source des biodéchets pour chaque foyer	Nombre de solutions proposées aux habitants pour gérer les biodéchets
25	Proposer aux touristes des solutions durables de mobilité pour découvrir le territoire	Réduire de 20% les émissions de gaz à effet de serre du territoire	Développer l'usage du vélo à travers le projet de Seine à Vélo et le développement de voies vertes durables	70 000	Usagers annuels en 2025 (S à V)	Nombre de cyclistes utilisant la SaV
25	Proposer aux touristes des solutions durables de mobilité pour découvrir le territoire	Réduire de 20% les émissions de gaz à effet de serre du territoire	Développer des modes alternatifs à la découverte carbonée : randonnée pédestre et équestre, canoë, ...	6	Créations de parcours pour canoës (Epte / Eure)	Nombre de parcours créés
25	Proposer aux touristes des solutions durables de mobilité pour découvrir le territoire	Réduire de 20% les émissions de gaz à effet de serre du territoire	Equiper les quais croisière en bornes électriques	8	Bornes installées (2 aux Andelys et 6 à Vernon)	Nombre de bornes installées pour connecter les bateaux au réseau électrique
25	Proposer aux touristes des solutions durables de mobilité pour découvrir le territoire	Réduire de 20% les émissions de gaz à effet de serre du territoire	Adapter des offres sur mesure de tourisme éco-responsable par l'Office de Tourisme			Nombre d'offres d'éco-tourisme proposées
26	Permettre aux touristes de résider sur le territoire de manière durable		Développer des offres d'hébergement écologique		Professionnels du tourisme sensibilisés	Nombre de professionnels du tourisme sensibilisés
26	Permettre aux touristes de résider sur le territoire de manière durable		Développer des offres d'hébergement écologique	1	Audit réalisé avec plan d'actions	Audit réalisé avec plan d'actions
26	Permettre aux touristes de résider sur le territoire de manière durable		Sensibiliser les touristes à la préservation de l'environnement : respect du site de Château-Gaillard	35 000	Touristes sensibilisés par an	Nombre de touristes sensibilisés
26	Permettre aux touristes de résider sur le territoire de manière durable		Sensibiliser les touristes à la préservation de l'environnement : respect du site de Château-Gaillard	1	Projet touristique éco-responsable construit et mis en œuvre	Projet touristique éco-responsable
26	Permettre aux touristes de résider sur le territoire de manière durable		Giverny - Sensibilisation autour des déchets	-10%	Objectif du PLPDMA (entre 2020 et 2026)	Tonnage collecté
27	Agir pour une amélioration de la qualité de l'air et favoriser la séquestration carbone	Réduire les émissions de polluants conformément au PREPA	Construire un partenariat avec ATMO Normandie	1	Convention signée et mise en œuvre	Partenariat en cours
27	Agir pour une amélioration de la qualité de l'air et favoriser la séquestration carbone	Réduire les émissions de polluants conformément au PREPA	Communiquer sur la qualité de l'air extérieur		Habitants sensibilisés	Nombre d'habitants sensibilisés à la qualité de l'air extérieur
27	Agir pour une amélioration de la qualité de l'air et favoriser la séquestration carbone	Réduire les émissions de polluants conformément au PREPA	Communiquer sur la qualité de l'air intérieur		Personnes sensibilisées	Nombre de personnes sensibilisées
27	Agir pour une amélioration de la qualité de l'air et favoriser la séquestration carbone	Réduire l'impact carbone du territoire	Développer le potentiel du territoire en matière de séquestration carbone	50	Km de haies plantées	Nombre de kilomètres de haies plantées
28	Faire de SNA une agglomération exemplaire dans son fonctionnement	30% de réduction de la consommation d'énergie	Avoir des pratiques exemplaires dans tous les services	-40	% de consommation d'énergie	Consommation en GWh / an
28	Faire de SNA une agglomération exemplaire dans son fonctionnement	30% de réduction de la consommation d'énergie	Avoir des pratiques exemplaires dans tous les services	300	Agents sensibilisés (50 par an)	Nombre d'agents sensibilisés
28	Faire de SNA une agglomération exemplaire dans son fonctionnement	30% de réduction de la consommation d'énergie	Avoir des pratiques exemplaires dans tous les services	100	% des points lumineux éteints la nuit	Part des points lumineux éteints la nuit
28	Faire de SNA une agglomération exemplaire dans son fonctionnement	Diminuer la pression sur la ressource en eau	Avoir des pratiques exemplaires dans tous les services	-30	% de consommation d'eau	Nombre de m3 consommés
28	Faire de SNA une agglomération exemplaire dans son fonctionnement	Harmoniser la gestion des déchets sur le territoire et réduire le volume produit	Mettre en place des actions exemplaires dans la gestion des déchets	-30	% de consommation de papier	Nombre de pages imprimées

FICHE N°	NOM DE LA FICHE ACTION	OBJECTIFS A 2025	SOUS-ACTIONS	OBJECTIFS OPERATIONNELS A 2025	COMMENTAIRES	INDICATEURS
28	Faire de SNA une agglomération exemplaire dans son fonctionnement	Harmoniser la gestion des déchets sur le territoire et réduire le volume produit	Mettre en place des actions exemplaires dans la gestion des déchets	-20	% de déchets produits	Poids des déchets produits par SNA (fonctionnement)
28	Faire de SNA une agglomération exemplaire dans son fonctionnement	Harmoniser la gestion des déchets sur le territoire et réduire le volume produit	Mettre en place des actions exemplaires dans la gestion des déchets	80	% des déchets produits valorisés (tri, réutilisation, ...)	Part des déchets produits valorisés
28	Faire de SNA une agglomération exemplaire dans son fonctionnement	Harmoniser la gestion des déchets sur le territoire et réduire le volume produit	Mettre en place des actions exemplaires dans la gestion des déchets	1	Site pilote zéro déchet	Nombre de bâtiment SNA engagé dans une démarche zéro déchet
28	Faire de SNA une agglomération exemplaire dans son fonctionnement	Réduire de 20% les émissions de gaz à effet de serre du territoire	Mettre en place des actions exemplaires dans la mobilité	50	% de véhicules légers propres (Électrique, GNV ou hydrogène)	Part de véhicules propres dans la flotte de véhicules légers SNA
28	Faire de SNA une agglomération exemplaire dans son fonctionnement	Réduire de 20% les émissions de gaz à effet de serre du territoire	Mettre en place des actions exemplaires dans la mobilité	1	Espace de visioconférence	Nombre d'espaces de visioconférence
28	Faire de SNA une agglomération exemplaire dans son fonctionnement		Mettre en place des actions exemplaires dans les achats	1	Guide interne de la commande publique éco-responsable	Guide de la commande publique mis en place
28	Faire de SNA une agglomération exemplaire dans son fonctionnement	30% de réduction de la consommation d'énergie	Mettre en place des actions exemplaires dans l'usage du numérique	1	Charte du numérique éco-responsable	Charte du numérique mise en place
28	Faire de SNA une agglomération exemplaire dans son fonctionnement		Mettre en place des actions exemplaires dans le service culture			
28	Faire de SNA une agglomération exemplaire dans son fonctionnement	Réduire de 20% les émissions de gaz à effet de serre du territoire	Mettre en place des actions exemplaires pour la jeunesse et la petite enfance	100	% de produits locaux	Part de produits locaux dans les repas
28	Faire de SNA une agglomération exemplaire dans son fonctionnement		Mettre en place des actions exemplaires pour la jeunesse et la petite enfance	100	% des crèches labellisées "Ecolocrèche"	Part des crèches engagées dans une démarche éco-responsable
29	Echanger et partager les retours d'expériences des communes, écoles et entreprises exemplaires du territoire pour dynamiser la transition écologique et énergétique (trophées/labels)		Construire un récit territorial : notre agglomération en transition	1	Identité de territoire eco-exemplaire	Identité de territoire eco-exemplaire
29	Echanger et partager les retours d'expériences des communes, écoles et entreprises exemplaires du territoire pour dynamiser la transition écologique et énergétique (trophées/labels)		Valoriser l'ensemble des retours d'expériences de tous les acteurs			
29	Echanger et partager les retours d'expériences des communes, écoles et entreprises exemplaires du territoire pour dynamiser la transition écologique et énergétique (trophées/labels)		Faire rayonner les actions de SNA et de ses acteurs aux niveaux local, régional et national			
30	Mettre en place un véritable parcours de sensibilisation pour les élèves du territoire et leurs encadrants (professeurs, personnels de cantine, ...) dans l'objectif de qualifier les établissements scolaires		Construire une méthodologie de projet et d'accompagnement	1	Catalogue des animations proposées par SNA et ses partenaires	Catalogue diffusé aux écoles et communes du territoire
30	Mettre en place un véritable parcours de sensibilisation pour les élèves du territoire et leurs encadrants (professeurs, personnels de cantine, ...) dans l'objectif de qualifier les établissements scolaires		Massifier les accompagnements	1	Poste d'animateur sur la thématique énergie	Nombre d'animateur en place pour sensibiliser sur la thématique énergie
31	Développer l'animation territoriale		Sensibiliser les acteurs du territoire à travers un programme complet d'animations	10	Ateliers tous publics par an	Nombre d'ateliers et événements tous publics organisés par an

FICHE N°	NOM DE LA FICHE ACTION	OBJECTIFS A 2025	SOUS-ACTIONS	OBJECTIFS OPERATIONNELS A 2025	COMMENTAIRES	INDICATEURS
32	Favoriser le développement de tiers-lieux		Développer sur le territoire de nouveaux tiers-lieux en complément de la Manufacture des Capucins	2	Nouveaux tiers-lieux	Nombre de nouveaux tiers-lieux sur le territoire (en plus de la Manufacture)
33	Développer des formations locales pour répondre aux besoins en emplois "verts"			1	Ecole de l'énergie	Nombre de structure formant à l'énergie (en plus de l'ITII)